
República del Senegal

Evaluación de la estrategia y el programa en el país

Signatura: EC 2026/132/W.P.5

Tema: 6

Fecha: 18 de febrero de 2026

Distribución: Pública

Original: Francés

Para examen

Medida: Se invita al Comité de Evaluación a que examine la evaluación de la estrategia y el programa en el país para la República del Senegal.

Preguntas técnicas:

Indran A. Naidoo

Director
Oficina Independiente de Evaluación del FIDA
Correo electrónico: i.naidoo@ifad.org

Oanh Nguyen

Oficial Principal de Evaluación
Oficina Independiente de Evaluación del FIDA
Correo electrónico: o.nguyen@ifad.org

Índice

Agradecimientos	ii
Resumen	iii

Apéndice

Rapport principal: Évaluation de la stratégie et du programme de pays
pour la République du Sénégal **Error! Bookmark not defined.**

Agradecimientos

Dirigió la presente evaluación de la estrategia y el programa en el país Oanh Nguyen, Oficial Principal de Evaluación de la Oficina Independiente de Evaluación del FIDA (IOE), con apoyo de Paolo Silveri, Oficial Principal de Evaluación de la IOE, y los siguientes consultores: Isselmou Boye, Ephrem Rene Comlan Hounkpe, Madické Niang y Absa Thiabou Niang. El también consultor Mickeyllange Migan Hagla participó en calidad de Analista de Investigación, y Daniela Asprella, Auxiliar de Evaluación, se ocupó de los aspectos administrativos.

La evaluación se enriqueció con las observaciones de varios colegas de la IOE, que examinaron el proyecto de informe antes de su finalización. Mona Fetouh, Directora Adjunta de la IOE, formuló observaciones dirigidas a mejorar la calidad en las etapas clave de la evaluación, bajo la orientación general de Indran A. Naidoo, Director de la IOE.

La IOE agradece a la División de África Occidental y Central del FIDA, dirigida por Bernard Hien (Director Regional), y al equipo en el país, dirigido por Matteo Marchisio (Director en el País), su excelente colaboración a lo largo de las distintas etapas del proceso de evaluación. También agradecemos a los representantes del Gobierno del Senegal, en particular a los funcionarios y especialistas del Ministerio de Agricultura, Soberanía Alimentaria y Ganadería y a los equipos de los proyectos, su apoyo y disponibilidad mientras se llevó a cabo la evaluación.

Finalmente, queremos agradecer a todas las demás partes interesadas de ámbito nacional, así como al conjunto de asociados externos, bilaterales y multilaterales, que nos han hecho partícipes de sus puntos de vista y sus observaciones sobre los resultados de la estrategia y del programa del FIDA en el Senegal.

Resumen

A. Introducción

1. La Oficina Independiente de Evaluación (IOE) del Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (FIDA) llevó a cabo en 2025 la presente evaluación de la estrategia y el programa en el país (EEPP) del FIDA para la República del Senegal. Se trata de la tercera evaluación de este tipo llevada a cabo por la IOE en el Senegal, mientras que la primera se remonta a 2004 y la segunda, a 2014. La evaluación se efectuó conforme a lo dispuesto en el Manual de Evaluación del FIDA.
2. **Objetivos y alcance.** Los principales objetivos de la EEPP son los siguientes: i) evaluar los resultados y el rendimiento de la estrategia y el programa del FIDA en el Senegal; y ii) formular conclusiones y recomendaciones que sean útiles más adelante para establecer asociaciones entre el FIDA y el Gobierno del Senegal desde la óptica de la eficacia de las actividades de desarrollo y la transformación rural sostenible. La evaluación, que abarca el período 2014-2025, se centra en la estrategia del FIDA en el país que se desprende de los documentos y de la práctica, en las operaciones financiadas mediante préstamos, en las actividades no crediticias (gestión de los conocimientos, asociaciones, diálogo sobre políticas y actividades financiadas mediante donaciones) y en el desempeño del Gobierno y del FIDA en la puesta en práctica de la estrategia y del programa en el país.
3. **Metodología y proceso.** La evaluación se basa en el documento conceptual elaborado por la IOE a partir de su interacción con el equipo en el país, la División de África Occidental y Central del FIDA y las autoridades gubernamentales. Parte de una revisión documental en profundidad, una autoevaluación del FIDA y el Gobierno, entrevistas en línea con representantes del Gobierno, personal del Fondo, organizaciones internacionales y asociados en la ejecución, y una misión de tres semanas llevada a cabo en junio de 2025. Durante esta misión, los evaluadores se reunieron con asociados de las autoridades centrales y subnacionales, así como con participantes en los proyectos, y visitaron los lugares de 12 de las 14 regiones del país en las que se llevaban a cabo proyectos.
4. **Contexto.** El Senegal, país saheliano de África Occidental con una superficie de 196 722 km², tenía en 2025 una población de unos 19 millones de habitantes, la mitad de ellos radicados en zonas urbanas y la cuarta parte, en Dakar. La población es joven (casi el 40 % tiene menos de 15 años) y crece con rapidez. En el Senegal, que es una democracia estable, tuvo lugar en 2024 un cambio político pacífico. Aunque su economía se ve afectada por préstamos ocultos equivalentes a la cuarta parte del producto interior bruto, en el último decenio el país registró un crecimiento medio de más del 5 %. Sin embargo, la pobreza sigue siendo alta, especialmente en las zonas rurales, y la seguridad alimentaria sigue suscitando preocupación, pues casi un tercio de los hogares padece inseguridad. La desigualdad de género y el desempleo juvenil son dos de los principales desafíos. La agricultura, que representa cerca del 17 % del producto interior bruto y depende en gran medida de las mujeres, sigue siendo vulnerable a los efectos del cambio climático y la degradación del suelo.
5. **Programa del FIDA.** El objetivo general del programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP) para el período 2011-2015 era mejorar de manera sostenible la seguridad alimentaria y los ingresos de los pequeños productores y crear empleos duraderos para la población de las zonas rurales, en particular los jóvenes y las mujeres. Con dicho fin se definieron dos objetivos estratégicos: ampliar el acceso de los pequeños productores y de sus organizaciones a servicios y factores de producción eficaces, a tecnologías apropiadas y a los mercados, y mejorar el acceso de la población rural a conocimientos especializados de carácter empresarial. Se adoptó una Nota sobre la Estrategia en el País para 2017-2018 a fin de proceder al cumplimiento de estos

objetivos, que seguían considerándose pertinentes y consonantes con las prioridades del país. El COSOP (2019-2024) mantiene los dos ejes estratégicos anteriores y añade un tercero, consistente en fortalecer las asociaciones en el país y la subregión con miras a reproducir a mayor escala las buenas prácticas y aplicar políticas inclusivas. La cartera comprendida por la EEPP consta de 12 proyectos: 9 financiados mediante préstamos y 3 financiados o cofinanciados por el FIDA mediante donaciones.

B. Hallazgos principales

6. **La pertinencia de la cartera se considera satisfactoria.** En la evaluación se subraya el alto grado de coincidencia de la estrategia y el programa del FIDA en el país con las prioridades nacionales e institucionales, así como su capacidad de adaptación a las nuevas directrices del Gobierno. Los temas tratados se ajustaron a las necesidades de los participantes, aunque, en ausencia de un diálogo suficientemente sostenido con ellos, las soluciones técnicas a veces no se adaptaron al contexto. El enfoque de delegación de responsabilidades resultó pertinente, al haber fortalecido el sentido de apropiación local, mientras que el enfoque basado en cadenas de valor adoptado por el FIDA para su cartera en el Senegal ofreció respuestas tangibles a la situación agrícola real. Además, el recurso a la financiación basada en los resultados consolidó el asentamiento institucional de las intervenciones. Gracias a la focalización geográfica y al apoyo de las organizaciones de agricultores, es posible beneficiar a los grupos vulnerables, en particular a mujeres y jóvenes. Por último, aunque la cooperación con las autoridades públicas es sólida y está debidamente institucionalizada a nivel nacional, la participación insuficiente de las autoridades subnacionales en el diseño y en la focalización de los proyectos sigue siendo fuente de debilidad, a pesar del destacado papel de las entidades territoriales.
7. **La coherencia de la cartera se considera moderadamente satisfactoria.** En la evaluación se constata una firme coherencia interna. Esta se refleja, por un lado, en la continuidad estratégica del programa y su adaptación gradual a las prioridades nacionales y, por otro, en el intercambio de innovaciones entre los proyectos y la consolidación de los beneficios obtenidos por estos. Sin embargo, la aplicación del enfoque programático sigue siendo incompleta, y persisten algunos desafíos operacionales. La complementariedad entre préstamos y donaciones se considera buena, aunque se ve afectada por la falta de coordinación transversal sistemática. Se reconoce la ventaja comparativa del FIDA, que centra su labor en la agricultura familiar y la focaliza en segmentos poco atendidos por otros donantes, aunque las sinergias con los asociados técnicos y financieros podrían aprovecharse en mayor medida. Por último, cabe observar coherencia externa en la vinculación con iniciativas regionales e internacionales y en las asociaciones movilizadas para abordar los desafíos climáticos y transfronterizos, pero dicha coherencia aumentaría si se basara en una mejor capitalización conjunta de los conocimientos y una mejor coordinación de la ejecución.
8. **El desempeño se considera moderadamente satisfactorio en cuanto al establecimiento de asociaciones y la participación en la formulación de las políticas nacionales, pero moderadamente insatisfactorio en lo que se refiere a la gestión de los conocimientos.** Las asociaciones institucionales son uno de los puntos fuertes de la cartera de actividades del FIDA en el Senegal, como se desprende de la firme integración en las estructuras nacionales, la participación de las organizaciones de agricultores y la cofinanciación movilizadora con importantes asociados como el Banco Mundial, el Banco Africano de Desarrollo y el Fondo Verde para el Clima. Sin embargo, las sinergias con los organismos de las Naciones Unidas y el sector privado siguen viéndose condicionadas por limitaciones institucionales, un seguimiento insuficiente y un déficit de documentación. La influencia del FIDA en las políticas públicas, real pero puntual, se refiere a contribuciones centradas en reformas y estrategias nacionales que no

terminan de encajar en un enfoque sistemático de defensa de intereses. Por último, la gestión de los conocimientos sigue estando fragmentada y adolece de una falta de capitalización de las experiencias debido a la ausencia de mecanismos operativos entre proyectos y de recursos específicos, a pesar de que se elaboran estudios y herramientas útiles y de que existen algunas iniciativas puntuales prometedoras.

9. **La eficacia de los resultados, al igual que la promoción de innovaciones, se considera moderadamente satisfactoria.** En su conjunto, la cartera del FIDA en el Senegal registró un nivel cercano a los objetivos establecidos y comportó mejoras apreciables, aunque desigualmente distribuidas, en la productividad y la producción agrícola. Los proyectos de primera generación hicieron posibles mejoras considerables pero dispares, lo cual permitió emprender diseños más integrados en las fases siguientes. Las intervenciones contribuyeron a la diversificación económica y a la adaptación de los participantes, que mostraron un gran interés por las donaciones en especie. Sin embargo, la adopción de tecnologías climáticamente inteligentes sigue siendo limitada, el acceso a financiación agrícola sigue siendo un eslabón débil y la gobernanza de las infraestructuras rurales presenta lagunas. Las cadenas de valor muestran un dinamismo prometedor, pero aún frágil, y sigue sin explotarse en suficiente medida el potencial de los eslabones finales, lo que frena la transformación estructural.
10. Además, se registraron avances importantes en cuanto a la inclusión de jóvenes y grupos vulnerables, aunque el liderazgo de los jóvenes sigue siendo limitado y los mecanismos de discriminación positiva a favor de los más marginados no son sistemáticos. El programa en el país también contribuyó a la aplicación de políticas en favor de los pobres, entre ellas la Ley de Orientación sobre Agricultura, Silvicultura y Ganadería y la Estrategia Nacional de Soberanía Alimentaria. La influencia del FIDA en las políticas públicas va en aumento, pero sigue siendo puntual y debe consolidarse, lo cual es una condición básica para ejercer un papel fortalecido de forma sostenible en el desarrollo rural inclusivo.
11. La innovación, destacado eje transversal del programa del FIDA en el Senegal entre 2014 y 2025, se centró en los instrumentos de financiación, los modelos de ejecución, los mecanismos de focalización y las soluciones técnicas adaptadas al contexto local. Entre los avances cabe mencionar el enfoque de delegación de responsabilidades, el acuerdo con el Consejo Nacional de Consulta y Cooperación Rural, la creación de marcos nacionales interprofesionales de cadenas de valor y la introducción, por primera vez en África Occidental, de la financiación basada en los resultados. La cartera también se distinguió por iniciativas regionales como el Programa Conjunto para el Sahel en Respuesta a los Desafíos de la COVID-19, los Conflictos y el Cambio Climático (SD3C), la Iniciativa de Financiación Verde Inclusiva (IGREEFIN) y el Programa de gestión integrada del riesgo climático en África (AICRM), así como por la adopción de tecnologías consideradas innovadoras por los participantes. Sin embargo, la insuficiente capitalización de los conocimientos y la insuficiente sostenibilidad de los proyectos limitan el impacto de estas innovaciones, que a menudo siguen siendo frágiles a pesar de su potencial.
12. **La eficiencia se considera moderadamente insatisfactoria.** La evaluación pone de relieve variaciones en los resultados de la cartera del FIDA en el Senegal, caracterizada por una gran diversidad de plazos entre la aprobación, la entrada en vigor y los primeros desembolsos, con proyectos que comenzaban con lentitud y se aceleraban al final del ciclo. Las deficiencias en la gestión de los recursos humanos y los retrasos en la ejecución afectaron a la calidad de los efectos directos, mientras que las nuevas restricciones presupuestarias y la insuficiente proactividad por parte de las unidades de gestión de los proyectos (UGP) acentuaron las dificultades de desembolso. La insuficiente movilización de cofinanciación y la rotación de personal limitaron, en general, la capacidad operacional y la consolidación de los resultados. La eficiencia económica se muestra desigual: el

Proyecto de Apoyo a las Cadenas de Valor de Productos Agrícolas (PAFA) presenta resultados sólidos, la ampliación del Proyecto de Apoyo a las Cadenas de Valor de Productos Agrícolas (PAFA-E) y el Programa de Apoyo al Desarrollo Agrícola y la Capacidad Empresarial en las Zonas Rurales (PADAER) registraron un desempeño deficiente, mientras que los proyectos más recientes dan muestras de un potencial alentador. El Proyecto de Apoyo a Nuevos Jóvenes Empresarios del Medio Rural (Agri-jeunes *Tekki Ndawñi*) es un ejemplo de recuperación tras un comienzo difícil.

13. **El impacto de la cartera en la pobreza rural se considera moderadamente satisfactorio.** La evaluación confirma que, en distinto grado en función de las cadenas de valor y las regiones, los proyectos de la cartera del FIDA en el Senegal contribuyeron al aumento de los ingresos y los activos de los participantes y de los productos alimentarios de los que disponían. Los proyectos cerrados fortalecieron el capital humano gracias a la capacitación y la orientación a escala local y a la estructuración de las cadenas de valor, en particular desde el punto de vista de la gobernanza, pero su impacto en el capital social sigue siendo exiguo y a veces se limita a actores que ya gozan de una mejor integración. Los resultados en materia de seguridad alimentaria y nutricional parecen desiguales y a veces se vieron mermados por decisiones técnicas inapropiadas. Por último, aunque los servicios subnacionales tomaron parte en las intervenciones, su contribución institucional siguió siendo puntual, y el impacto del FIDA en las políticas públicas resultó difuso debido a la ausencia de mecanismos institucionalizados de diálogo sobre políticas.
14. **Los resultados en materia de igualdad de género y empoderamiento de las mujeres se consideran moderadamente satisfactorios.** El marco estratégico del FIDA coincide con las políticas nacionales en materia de género y está bien integrado en el diseño de los proyectos, pero su puesta en funcionamiento sigue siendo desigual como consecuencia de los retrasos o el carácter incompleto de determinados planes de acción y de la falta de un análisis interseccional en profundidad. Los proyectos registraron un alto nivel de participación femenina, a veces por encima de las metas establecidas, y posibilitaron avances en el acceso de las mujeres a los recursos productivos y en la representación, pero estos logros siguen siendo frágiles, especialmente en el caso de las jóvenes, cuya inclusión sostenible y liderazgo efectivo siguen siendo limitados. Cabe felicitarse por la reducción de la carga doméstica, aunque dichos efectos son variables y deben consolidarse. Por lo general, el balance en el ámbito del género es positivo, pero la consolidación de los logros dependerá de la seguridad de la tenencia de la tierra, el fortalecimiento del liderazgo, una mayor implicación de los hombres y la incorporación de enfoques transformadores con el objetivo de que las normas sociales y las relaciones de poder evolucionen.
15. **La sostenibilidad de los resultados se considera moderadamente insatisfactoria.** Las estrategias de salida de la cartera del FIDA en el Senegal tuvieron efectos diversos en cada proyecto, ya que algunas consolidaron los logros, mientras que otras se quedaron incompletas o se ejecutaron tarde. Los mecanismos colectivos de financiación y las asociaciones locales desempeñaron un papel clave en la sostenibilidad de algunas organizaciones de productores y cooperativas, que dan señales de empoderamiento económico y gestión sostenible, si bien la sostenibilidad socioeconómica de las organizaciones comunitarias caracterizadas por una estructura débil o recién constituidas sigue siendo limitada, y los grupos de usuarios informales siguen siendo los más vulnerables. Las instituciones asociadas no disponen de todos los instrumentos necesarios para mantener los logros, aunque algunas asociaciones con estructuras públicas han contribuido al fortalecimiento de la sostenibilidad técnica e institucional. La sostenibilidad de la infraestructura financiada por los proyectos varía mucho en función del tipo de obras y del contexto local, y las escasas capacidades de las autoridades administrativas locales debilitan las inversiones.

16. **La ampliación de escala se considera moderadamente satisfactoria.** En el marco de la evaluación se constata la ampliación de escala de varias innovaciones técnicas del programa en el país que en un principio se pusieron a prueba localmente antes de que los servicios públicos se hicieran cargo de ellas y las integraran en mecanismos regionales. Prácticas como el riego por goteo, el compostaje orgánico, los kits solares para zonas de huertos, los bancos de forraje y los abrevaderos en forma de T han sido bien acogidas por los servicios subnacionales y se han integrado en los repositorios técnicos del Ministerio de Agricultura, Soberanía Alimentaria y Ganadería, con el apoyo de asociaciones interinstitucionales y el respaldo presupuestario del Estado. Sin embargo, la ampliación de escala sigue lastrada por limitaciones financieras y técnicas, lo que pone de manifiesto la necesidad de modelos de reproducción más rentables y mejor adaptados a las capacidades locales.
17. **El desempeño en materia de gestión de los recursos naturales y adaptación al cambio climático también se considera moderadamente satisfactorio.** La integración de las preocupaciones ambientales en los proyectos del FIDA en el Senegal fue desigual en el contexto de esfuerzos de mitigación que a veces no fueron objeto de un seguimiento suficiente y de dificultades en la medición de los impactos. Sin embargo, varios proyectos ya han aportado respuestas a esas limitaciones, como el PADAER-II, en cuyo marco se supervisa la calidad del agua y del suelo en sus zonas de intervención, o el Programa de Resiliencia de los Sistemas Alimentarios (FSRP) y el Proyecto de Apoyo a la Soberanía Alimentaria (SFSP o PASS), que incorporan desde su diseño consideraciones relacionadas con la gestión sostenible de los recursos naturales y la adaptación al cambio climático, en particular mediante la promoción de prácticas agroecológicas y el fortalecimiento de las organizaciones comunitarias. La gestión sostenible de los recursos naturales, especialmente los de pastoreo, sigue lastrada por la falta de enfoques integrados y participativos, a pesar del fortalecimiento gradual de la incorporación de los Procedimientos del FIDA para la Evaluación Social, Ambiental y Climática (PESAC). Sin embargo, el programa en el país contribuyó a la difusión de prácticas agrícolas adaptadas y al fortalecimiento de la resiliencia climática de las explotaciones mediante intervenciones específicas dirigidas a mitigar los efectos de las sequías prolongadas. Por último, la financiación climática cobra cada vez más importancia, lo cual obedece a una integración gradual de los desafíos ambientales y climáticos en los mecanismos recientes, aunque su alcance real siga siendo limitado.
18. **Los resultados de la estrategia y del programa en el país se consideran en conjunto moderadamente satisfactorios en el período evaluado.** Los objetivos estratégicos de los dos COSOP se han cumplido parcialmente: los logros más destacados se refieren a la productividad agrícola y la rentabilidad de las explotaciones familiares, el fortalecimiento de ciertos actores de las cadenas de valor y la inclusión de los jóvenes y las mujeres. Las cadenas de valor presentan un dinamismo prometedor, aunque aún frágil. El FIDA cumple un papel cada vez más prominente en cuanto a la formulación de políticas, pero ese papel aún debe consolidarse y, a pesar de ciertos avances, varias iniciativas prometedoras no pudieron ampliarse a escala por la ausencia de mecanismos de seguimiento y financiación. Varios proyectos sufrieron retrasos en los desembolsos, dificultades en la movilización de la financiación prevista y una alta tasa de rotación de personal, lo cual afectó a la calidad de la ejecución. La sostenibilidad de los logros sigue siendo un desafío, especialmente a nivel comunitario, donde las organizaciones populares carecen de medios para mantener los resultados cuando los proyectos se han retirado.
19. **El desempeño del FIDA fue moderadamente satisfactorio.** Durante el período evaluado, el FIDA fortaleció su presencia y sus recursos humanos en el Senegal, lo que garantizó un seguimiento más estrecho, una capacidad de reacción mejorada y

un diálogo más fluido. Tomó parte activa en la supervisión y la orientación de los proyectos contribuyendo al fomento de la capacidad de las UGP y a la reorientación de las misiones hacia esferas clave, aunque la definición y el funcionamiento de los comités directivos carecieron a veces de claridad y de un seguimiento sistemático. El FIDA dio señales de una gran capacidad de adaptación y de orientación de carácter correctivo al redirigir los proyectos que encontraban dificultades y movilizar financiación complementaria. Por último, el desempeño de la oficina en el país mejoró con la descentralización, aunque la visibilidad del programa ante los asociados técnicos y financieros sigue siendo limitada.

20. **El desempeño del Gobierno se considera moderadamente satisfactorio.** El compromiso estratégico del Gobierno del Senegal con la asociación con el FIDA quedó confirmado, aunque con variaciones de un proyecto a otro. Mientras que algunos, como el PAFA, contaron con una firme implicación institucional y un seguimiento estrecho, en otros (PAFA-E, PADAER o Agri-jeunes Tekki Ndawñi), la orientación fue limitada, las UGP padecieron deficiencias institucionales, las contrapartes nacionales intervinieron con retraso y se observaron lastres administrativos que afectaron a la ejecución. El seguimiento y la evaluación siguieron siendo, por lo general, débiles y heterogéneos, lo cual dificultó la medición de los resultados y los impactos, a pesar de algunos avances recientes. La autoevaluación del Gobierno pone de relieve los logros en los ámbitos de la orientación y la transparencia, lo cual es indicio de voluntad de rectificación.

C. Conclusiones

21. El programa del FIDA en el país se consolidó como instrumento estratégico de apoyo a las prioridades nacionales en un contexto de transición política pacífica y transformación socioeconómica. Logró pasar del apoyo centrado en la productividad agrícola a un enfoque más integrado que combinaba la resiliencia climática, el emprendimiento de la gente joven y las mujeres y la soberanía alimentaria. La cartera se vio impulsada por una dinámica de innovación, lo cual acentuó la pertinencia y la credibilidad del FIDA. Los resultados tangibles en materia de productividad, diversificación económica e inclusión social son indicio de esta capacidad de adaptación. Sin embargo, una serie de limitaciones persistentes, como retrasos en los desembolsos, la falta de movilización de la cofinanciación, la elevada rotación del personal o deficiencias en la gestión local de las infraestructuras, limitaron la eficiencia operacional y la sostenibilidad de los logros.
22. A la vez, el programa en el país contribuyó al diálogo sobre políticas y a la difusión de innovaciones técnicas, pero su impacto sigue siendo puntual y no está muy consolidado debido a la ausencia de una estrategia clara en materia de defensa de intereses, capitalización de los conocimientos y ampliación de escala. La inclusión social va en aumento, como se desprende del alto nivel de participación de las mujeres y de los avances en cuanto al acceso a los recursos. No obstante, los jóvenes, los hogares muy pobres y las mujeres siguen haciendo frente a limitaciones estructurales que frenan, en particular, la transformación de las relaciones de género. La sostenibilidad de los logros sigue siendo débil, especialmente en el caso de las organizaciones comunitarias poco estructuradas y las infraestructuras rurales, mientras que la integración de las preocupaciones ambientales y climáticas sigue siendo desigual. El programa en el país contribuyó a fortalecer la resiliencia climática de las explotaciones agrícolas, en particular mediante la difusión de prácticas adaptadas e intervenciones específicas dirigidas a mitigar los efectos de las sequías prolongadas. Sin embargo, el alcance real de esas medidas sigue siendo difícil de verificar, y el escaso sentido de apropiación con respecto a mecanismos como los seguros agrícolas o el acceso a la información sobre el clima da fe de las limitaciones de una institucionalización aún incompleta de los desafíos ambientales y climáticos.

D. Recomendaciones

23. **Recomendación 1: Hacer de la transformación de los sistemas alimentarios y de la adaptación al cambio climático una prioridad estratégica del próximo COSOP.** En un contexto determinado por la adopción de la Visión Senegal 2050, la cartera del FIDA debe fundarse en un enfoque sistémico de los sistemas alimentarios que aglutine la soberanía alimentaria, la sostenibilidad ambiental y la adaptación al cambio climático. Esta orientación supone concentrar las intervenciones en “combinaciones territoriales integradas” (producción, agua, energía, mercados, financiación) en las zonas agroecológicas con gran potencial agrícola, silvícola, ganadero y pesquero partiendo de los logros de los proyectos.
24. **Recomendación 2: Hacer del empleo y la integración socioeconómica de los jóvenes una prioridad del próximo COSOP.** Aprovechando la experiencia y los resultados positivos obtenidos con el proyecto Agri-jeunes *Tekki Ndawñi*, el FIDA debería convertir el empleo y el emprendimiento de los jóvenes en una de las prioridades del futuro programa. Deberá procurarse armonizar esta prioridad con el nuevo Programa Nacional de Desarrollo de la Juventud (PNDJ, 2025-2029), que obedece a las ambiciones renovadas del Gobierno a favor de la juventud. Se recomienda promover enfoques integrados que faciliten el acceso de los jóvenes a las competencias, las oportunidades económicas, la financiación adaptada y los mercados en los territorios con más potencial. Deberá prestarse especial atención a la sostenibilidad y a la calidad de los puestos de trabajo creados, así como al fortalecimiento de la coordinación con las instituciones nacionales responsables de la juventud, a fin de potenciar al máximo el impacto y la consonancia con las reformas en curso.
25. **Recomendación 3: Hacer de la equidad social un factor de competitividad económica y de creación de empleo, velando por que los grupos vulnerables puedan contribuir plenamente a las dinámicas de soberanía alimentaria y beneficiarse de ellas.** El FIDA debería promover, entre las distintas herramientas de focalización, el uso del Registro Nacional Único (RNU) para seleccionar los hogares vulnerables, como se indica en el PASS, combinándolo con enfoques comunitarios y participativos para garantizar la validación local. Ese doble mecanismo permitiría dirigir los recursos con mayor eficacia a los estratos vulnerables que cumplen un papel decisivo en la producción y la transformación agrícolas. También es esencial comunicar y aclarar las medidas de inclusión de mujeres, jóvenes y personas con discapacidad en todos los proyectos vinculando a estas personas con objetivos de crecimiento y de creación de empleo e implantando mecanismos de seguimiento y de rendición de cuentas en la esfera pública. Esta lógica de inclusión debe presentarse como factor de transformación económica orientado a fortalecer el liderazgo femenino, facilitar el acceso de los jóvenes y las mujeres a los recursos productivos y aumentar la participación de los grupos vulnerables en dinámicas de competitividad y de soberanía alimentaria.
26. **Recomendación 4: Fortalecer el seguimiento y evaluación y el aprendizaje en el ámbito del programa en el país.** El FIDA y el Gobierno deberían dotar a las unidades de gestión de proyectos de capacidades adecuadas de seguimiento y evaluación. En el marco de su presupuesto para préstamos, el FIDA, de común acuerdo con el Gobierno, podría garantizar recursos suficientes para el aprendizaje permanente y actividades específicas, con el fin de garantizar la recopilación y el análisis de datos de calidad en aras de la rendición de cuentas y la mejora permanente de las intervenciones. Además, este mecanismo debe adaptarse a un proceso fluido de traspaso del seguimiento en el momento de cierre de cada proyecto. El FIDA y el Gobierno deberían garantizar un mecanismo de coordinación entre el Ministerio de Agricultura, Soberanía Alimentaria y Ganadería, el Ministerio de Finanzas y Presupuesto y las unidades de gestión de proyectos que permita el seguimiento regular de los indicadores de desembolso y la corrección rápida de las discrepancias o los retrasos en la ejecución. La gestión de los conocimientos deberá

vincularse con los sistemas de seguimiento y evaluación mediante módulos de difusión integrados y herramientas colaborativas que permitan aprovechar los resultados, alimentar los procesos de aprendizaje en el ámbito del programa en el país y servir de base a las políticas públicas. Se recomienda que el FIDA dedique recursos específicos, regulares y suficientes al diálogo sobre políticas en su presupuesto administrativo con el fin de estructurar espacios regulares de intercambio entre las partes interesadas y transformar los datos y las enseñanzas extraídas del seguimiento y la evaluación en orientaciones estratégicas y reformas concretas.

27. **Recomendación 5: Fortalecer la gobernanza territorial, las capacidades operacionales y la sostenibilidad de las inversiones.** En el momento de formular futuros programas, se recomienda que el FIDA lleve a cabo un diagnóstico de las capacidades de las entidades territoriales y los servicios descentralizados de la zona geográfica donde se lleva a cabo el proyecto, y que son pertinentes para su ejecución, dando cabida a las autoridades tradicionales y a los jefes de aldea. Este diagnóstico permitirá calibrar mejor la delegación de las funciones de planificación, gestión y mantenimiento de las infraestructuras rurales. En consonancia con lo que ya se ha llevado a cabo en el marco de los proyectos financiados por el FIDA, la estructuración y el fortalecimiento de las organizaciones de productores deberán proseguir para garantizar la sostenibilidad de los resultados ya obtenidos. Además, la mejora de la combinación entre la financiación en condiciones favorables y los recursos nacionales es un desafío estratégico. Aprovechando las experiencias positivas en curso, el FIDA puede seguir prestando apoyo a la movilización de los instrumentos públicos existentes, pero también respaldar la exploración de financiación innovadora, como las alianzas público-privadas, la financiación verde y las contribuciones de la diáspora.

Rapport principal

République du Sénégal Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Table de matières

Équivalents monétaires, poids et mesures	2
Sigles et acronymes	2
Carte des projets financés par le FIDA	3
I.	Présentation de l'évaluation4
A. Introduction	4
B. Objectifs, méthodologie et processus	4
II. Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	9
A. Contexte du pays	9
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	16
III.	Performance du programme et impact sur la pauvreté rurale18
A. Pertinence	18
B. Cohérence	23
C. Efficacité	31
D. Efficience	40
E. Impact sur la pauvreté rurale	43
F. Égalité des sexes et autonomisation des femmes	47
G. Durabilité	50
H. Performance générale de la stratégie et du programme du pays	58
IV.	Performance des partenaires61
A. FIDA	61
B. Gouvernement	63
V.	Conclusions et recommandations66
A. Conclusions	66
B. Recommandations	68

Annexes

Définition des critères d'évaluation utilisés par l'IOE	70
Matrice d'évaluation	71
Théorie du changement reconstruite	80
Liste des projets financés par le FIDA au Sénégal inclus dans l'ESPP	81
Liste des dons financés par le FIDA au Sénégal inclus dans l'ESPP	82
Présentation synoptique des projets couverts par l'ESPP	83
Recommandations de l'Evaluation du programme de pays (EPP) FIDA au Sénégal 2004-2013	85
Stratégies agricoles du Sénégal – Tableau récapitulatif	87
Analyse SWOT de l'approche filière du FIDA	89
Liste des personnes clés rencontrées	90
Bibliographie	96

Équivalents monétaires, poids et mesures

Équivalents monétaires

Unité monétaire = Franc CFA (XOF)

1 USD = 561,607 XOF (1 Septembre 2025)

Poids et mesures

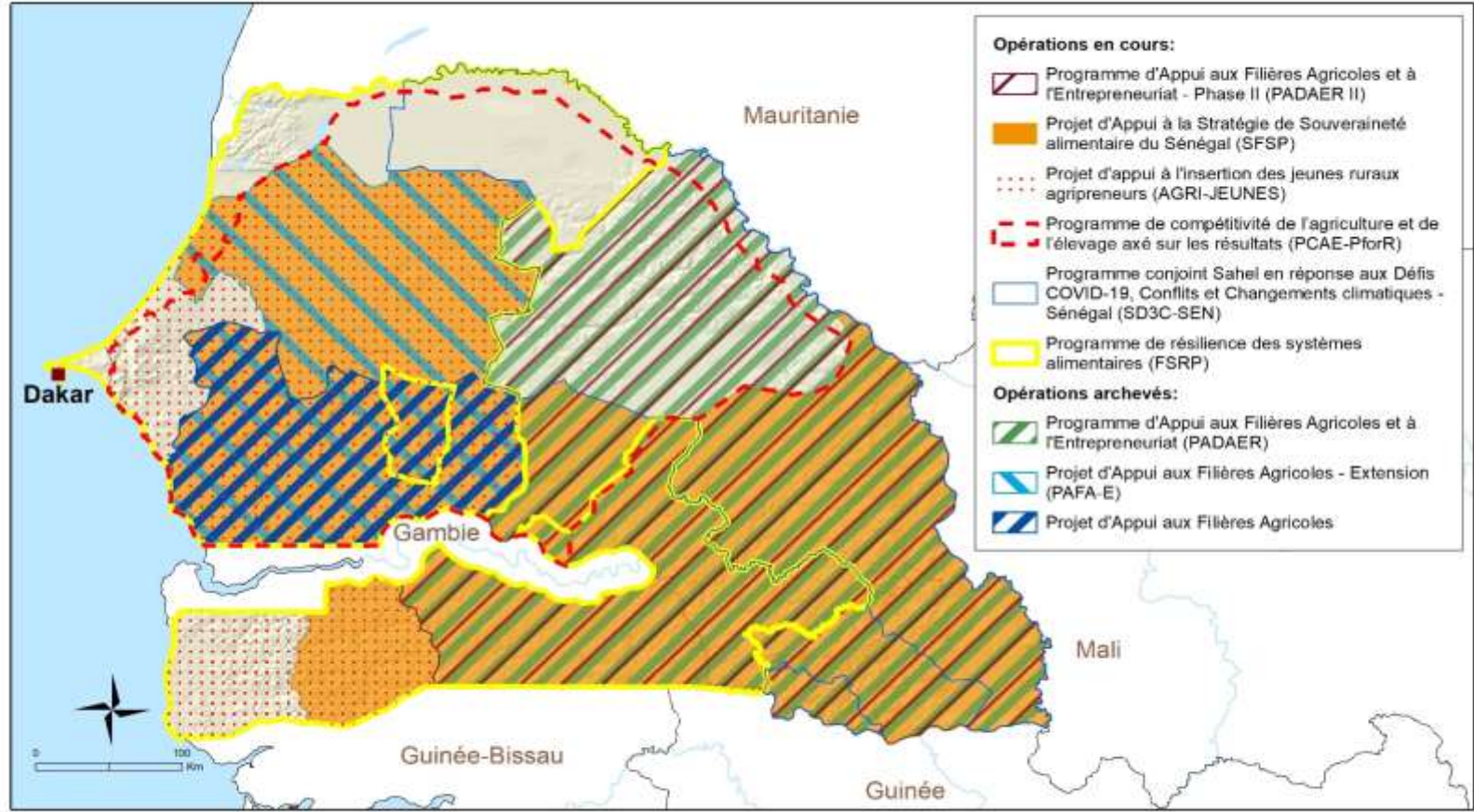
Système métrique

Sigles et acronymes

AGRI-JEUNES	Projet Agri-Jeunes Tekki Ndawñi
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
COSOP	Cadre stratégique d'options pays du FIDA
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FSRP-SN	Food System Resilience Programme – Sénégal
BIE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
MASAE	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
NSP	Note de stratégie pays
ODD	Objectifs de développement durable
OP / OPB	Organisation paysanne / Organisation paysanne de base
OPE	Organisation professionnelle d'éleveurs
PAFA / PAFA-E	Projet d'Appui aux Filières Agricoles / Extension
PADAER / PADAER II	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural
PASS	Projet d'Appui à la Stratégie de Souveraineté Alimentaire
PCAE-PforR	Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Élevage – Programme pour les Résultats
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNDJ	Programme national de développement de la jeunesse
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PSE	Plan Sénégal Emergent
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SD3C	Programme conjoint Sahel face aux défis COVID, conflits et changement climatique
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
SSA	Stratégie de Souveraineté Alimentaire
UGP	Unité de gestion de projet
WCA	Division Afrique de l'Ouest du FIDA

Carte des projets financés par le FIDA

SENEGAL CSPE 2014-2025



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.
Source: FIDA | 08-03-2025

République du Sénégal

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Présentation de l'évaluation

A. Introduction

- Conformément à la politique d'évaluation du Fonds international de développement agricole (FIDA) et comme demandé par le Conseil d'Administration du FIDA, le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) a effectué en 2025 une Évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA au Sénégal. Cette évaluation est la troisième évaluation de la stratégie et du programme pays menée par le BIE au Sénégal, la première ayant eu lieu en 2004 et la deuxième en 2014. L'évaluation, qui couvre la période 2014-2025, a été conduite en suivant les directives du Manuel de l'évaluation du BIE.¹ Les constats, conclusions et recommandations de l'évaluation orienteront le développement du nouveau COSOP prévu en 2026.
- Depuis le début des opérations du FIDA au Sénégal en 1981, le Fond a financé 22 projets pour un investissement total de 1370,04 millions USD dont 466,3 millions USD financés par le FIDA. De ces 22 projets, 9 ont été opérationnels sur la période de l'évaluation, avec un budget total de 1075,89 millions USD dont 340,19 millions USD financés par le FIDA.²

Tableau 1

Aperçu des opérations du FIDA au Sénégal

Indicateurs	Données
Nombre total de projets approuvés depuis le début des opérations	22
Coût total estimé	USD 1370,04 million
Montant total du financement FIDA	USD 466,3 million
Nombre de projets actifs sur la période 2014-2025	9
Coût total estimé du portefeuille couvert par l'ESPP	USD 1075,89 million
Financement FIDA du portefeuille couvert par l'ESPP	USD 340,19 million
Financement de contrepartie (Gouvernement, bénéficiaires et secteur privé local) pour le portefeuille couvert par l'ESPP	USD 186,17 million
Co-financement international pour le portefeuille couvert par l'ESPP	USD 532,01 million
Principaux co-financeurs	Banque Mondiale, Banque africaine de développement, Italie, Fonds pour l'environnement mondial, Pays-Bas, le Fonds Espagnol, OFID
Conditions de prêt actuelles	7 projets – hautement concessionnel ; 2 projets - mixtes

Source: FIDA Oracle Business Intelligence.

B. Objectifs, méthodologie et processus

- Objectifs.** Les objectifs principaux de l'ESPP sont les suivants : (i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme pays du FIDA au Sénégal et (ii) générer des conclusions et des recommandations utiles pour améliorer les futurs partenariats entre le FIDA et le gouvernement du Sénégal pour une meilleure efficacité du développement et une transformation rurale durable.

¹ <https://ioe.ifad.org/en/w/evaluation-manual-third-edition>

² En plus de ces projets, il y a aussi trois projets importants qui bénéficient de financements ou de cofinancements du FIDA sous forme de dons. Il s'agit du Programme de Gestion Intégrée des Risques Climatiques (AICRM, 2022–2029), de l'Initiative de Financement Vert Inclusif IGREENFIN Phase 1 (2023–2029), tous deux cofinancés par le FIDA et le Fonds Vert pour le Climat (GCF), et le Projet d'appui à l'Amélioration de l'Aviculture Familiale Rurale (2023–2026), qui est financé par le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).

Les résultats, les enseignements et les recommandations contribueront à la préparation par le FIDA, en étroite collaboration avec le gouvernement, du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) au Sénégal.

4. **Portée.** Pour les évaluations des stratégies et des programmes de pays du FIDA, le *Manuel de l'évaluation* recommande une période à évaluer de 10 ans ce qui correspond à peu près à la période d'évaluation choisie entre 2014 et 2025. Le choix de 2014 comme date de début de l'évaluation s'explique par l'existence d'une évaluation indépendante du programme de pays du FIDA au Sénégal ayant couvert la période 2004-2013. Un document d'orientation a été partagé avec le FIDA et le Gouvernement en mai 2025 et finalisé en intégrant les commentaires reçus. L'ESPP couvre la stratégie de pays du FIDA (explicite et implicite), les opérations financées par les prêts ainsi que les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats, dialogue politique et les activités financées par les dons) et les performances du Gouvernement et du FIDA. Le tableau 2 présente l'état d'avancement des 12 projets couverts par l'ESPP (9 projets financés par les prêts et 3 projets avec des financements ou cofinancements du FIDA sous forme de dons).

Tableau 2

Critères d'évaluation des projets du portefeuille

Nom du projet	Entrée en vigueur	Achèvement	État d'avancement du projet	Critères évaluable
PAFA	05/02/2010	31/03/2016	Financièrement Clôturé	Tous les critères
PADAER	12/10/2011	30/06/2019	Financièrement Clôturé	Tous les critères
PAFA-E	19/06/2014	30/09/2020	Financièrement Clôturé	Tous les critères
PADAER II	17/12/2018	30/06/2026	En cours	Pertinence, Cohérence. Efficacité, Efficience, Genre
AGRI-JEUNES	16/09/2019	30/09/2026	En cours	Pertinence, Cohérence. Efficacité, Efficience, Genre
PCAE-PforR	27/04/2022	10/02/2026	En cours	Pertinence, Cohérence, Étendue limitée de l'Efficacité et l'Efficience
SD3C-SEN	13/02/2021	31/03/2027	En cours	Pertinence, Cohérence, Étendue limitée de l'Efficacité et l'Efficience
SFSP			Approuvé	Pertinence, Cohérence
FSRP	03/07/2024	29/03/2030	En cours	Pertinence, Cohérence
CNCR-GAFSP	18/11/2022	22/12/2025	En cours	Pertinence, Cohérence. Efficacité, Efficience, Genre
IGREENFIN – Phase 1 (Initiative de Financement Vert Inclusif)	2023	2029	Approuvé	Pertinence, Cohérence
AICRM	2021	2028	Approuvé	Pertinence, Cohérence

Source: FIDA Oracle Business Intelligence et équipe d'évaluation.

5. **Méthodologie.** Conformément au *Manuel de l'évaluation* du FIDA, l'ESPP utilise les critères d'évaluation suivants: pertinence, cohérence (incluant la gestion des savoirs, le développement de partenariats et le dialogue politique), efficacité, efficacité (y compris l'innovation), impact sur la pauvreté rurale, égalité des sexes

et autonomisation des femmes, durabilité (incluant la reproduction à plus grande échelle, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique) et performance des partenaires (performance du FIDA et du Gouvernement). Pour chaque critère, l'ESPP a jugé la performance sur une échelle de 1 (le plus bas) à 6 (le plus haut). L'annexe I présente les définitions de chaque critère.

6. L'évaluation a été guidée par les questions d'évaluation proposées dans le *Manuel de l'évaluation*. Ces questions ont été adaptées au contexte spécifique au cours de la phase préparatoire à travers des échanges avec l'équipe du FIDA pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, le Directeur du programme de pays et des représentants du Gouvernement. La liste de questions est disponible dans la matrice d'évaluation en annexe II.
7. Sur la base de la revue documentaire et des discussions de cadrage, l'équipe d'évaluation a reconstruit la **théorie du changement** du programme qui a été utilisée comme point de départ pour orienter l'évaluation. Ce travail a permis d'identifier les composantes principales du programme, la chaîne des résultats pour chaque composante et les interactions existantes, ce qui a permis une meilleure compréhension du sujet de l'évaluation et a contribué à la définition des questions évaluatives et des hypothèses à tester ainsi qu'à l'identification des thématiques clés à approfondir au cours de l'évaluation. Le postulat de base de la théorie du changement est comme suit : l'impact de développement recherché est l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs et la création d'emploi durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes. Les appuis du FIDA concourent à cet impact à travers trois chemins : (i) amélioration durable de la productivité et de la production agricole grâce à l'adoption généralisée de technologies climato-intelligentes et à une meilleure gestion intégrée des ressources naturelles (sol, eau) ; (ii) émergence de filières agricoles dynamiques et compétitives, portées par des organisations paysannes renforcées et des entreprises rurales économiquement viables ; et (iii) mise en place de politiques favorables aux pauvres dans les zones rurales grâce à des partenariats renforcés au niveau national et sous-régional. Ces résultats seront atteints à travers des interventions couvrant les thématiques que sont : (i) Amélioration de la production et de la productivité agricole ; (ii) Structuration et valorisation des filières agricoles ; (iii) Accès aux marchés et infrastructures rurales ; et (iv) Renforcement institutionnel, inclusion financière et gestion des savoirs. La théorie du changement figure en annexe III.
8. Considérant les résultats de la revue documentaire initiale et les entretiens préliminaires, six thématiques ont été identifiées et orienté les analyses approfondies au cours de l'évaluation. Ces thématiques sont : i) le développement des filières agricoles inclusives et leur articulation avec l'agribusiness familial, ii) les équipements et infrastructures agricoles, iii) la résilience au changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles, iv) l'organisation des producteurs agricoles, v) le genre et la jeunesse, et enfin vi) la souveraineté alimentaire.
9. Les méthodes de collecte de données ont inclus :
 - a. Une **revue systématique de la documentation** disponible pour les projets d'investissement et les activités hors prêts qui a pris en compte les documents de conception des projets, les rapports de supervision, les revues à mi-parcours, les rapports d'achèvement, les documents de stratégie de pays (COSOP 2011-2015, Note de stratégie de pays (NSP) 2017-2018, COSOP 2019-2024) et les rapports concernant les dons (les documents consultés figurent en annexe XI).
 - b. Une **auto-évaluation par le FIDA et le Gouvernement** : Le FIDA (bureau de pays) et le Gouvernement ont été invités à faire séparément une auto-évaluation durant la phase préparatoire. Il s'agissait de recueillir

leur perspective sur différents aspects des critères d'évaluation. La finalité était de contribuer à mieux affiner la collecte de données et leur analyse, de faire un point préalable sur la disponibilité des données et informations, et de prendre les mesures nécessaires pour collecter les informations manquantes durant la phase principale. Une discussion des résultats des autoévaluations a eu lieu avec chaque partie.

- c. Des **entretiens semi-structurés** avec les parties prenantes (virtuels et en présentiel) incluant le personnel du FIDA, des représentants du Gouvernement aux niveaux national et décentralisé, des autorités locales, des ONG et des acteurs du secteur privé impliqués dans les différents projets, des bénéficiaires et d'autres partenaires de développement. L'équipe d'évaluation a mené au total 100 entretiens semi-structurés.
 - d. Des **observations directes** et des **groupes de discussion** au niveau des sites de projet visités qui ont permis de recueillir les points de vue des bénéficiaires (voir les détails ci-dessous). Le choix des sites a été réalisé par l'équipe d'évaluation en consultation avec les équipes de projet en assurant la représentativité des zones agroécologiques et des différents types d'interventions. L'équipe d'évaluation a mené au total 25 groupes de discussion dans ces sites.
10. Lesdites méthodes de collecte de données ont permis la récolte d'informations qualitatives et quantitatives primaires et secondaires que l'équipe a examinées systématiquement tout au long du processus. L'analyse a permis de trianguler les informations collectées, de les synthétiser dans les constatations et conclusions présentées dans ce rapport et de formuler les recommandations de l'évaluation.
 11. **Processus.** Le document d'orientation de l'ESPP, préparé à travers un processus participatif, a été partagé en version provisoire avec l'équipe pays et le Gouvernement en mai 2025. Les réunions virtuelles avec les parties prenantes ont commencé en mai 2025 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2025. La mission principale a eu lieu du 9 au 27 juin 2025. Au cours de la mission, l'équipe a conduit des entretiens avec des représentants du Gouvernement et d'autres parties prenantes à Dakar. Des visites de terrain ont été organisées dans 12 des 14 régions du pays : Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis (Podor), Tambacounda, Thiès, Ziguinchor. Ces visites ont mobilisé deux équipes d'évaluateurs qui ont parcouru près de 6000 km sur l'ensemble du pays.
 12. Au cours de ces visites, l'équipe d'évaluation a rencontré les services déconcentrés de l'État (les Directions régionales de développement rural (DRDR), les Agences Nationales de Conseil agricole et Rural (ANCAR)), les organisations paysannes faitières mais aussi de base, les bénéficiaires, les Organisations non-gouvernementales, mais aussi les équipes des Unités de Gestion de Projet (UGP) des différents projets en cours de mise en œuvre. Des visites ont été effectuées pour observer les aménagements et infrastructures réalisés par les projets. La liste de personnes rencontrées figure en annexe X du rapport. Au total, l'équipe a mené des entretiens semi-structurés en virtuel et en présentiel impliquant environ 330 personnes (dont 37% étaient des femmes).
 13. L'équipe d'évaluation a présenté les résultats préliminaires lors d'une réunion hybride organisée à Dakar le 27 juin 2025 au siège du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire, et de l'Elevage (MASAE), à laquelle ont participé les représentants des différents départements ministériels concernés et les coordonnateurs des projets en cours.
 14. Cette évaluation a fait l'objet d'un rigoureux processus de validation dont l'objectif est de s'assurer de la qualité du rapport ; ce processus a impliqué des examinateurs internes du BIE, avant soumission à la Division de l'Afrique de

l'Ouest et du Centre du FIDA et au Gouvernement sénégalais. Ce processus s'achèvera par un atelier qui va réunir les principales parties prenantes du programme et offrir une occasion supplémentaire d'échanger sur les conclusions et les recommandations formulées dans le présent rapport et de jeter les bases pour la finalisation et signature de l'accord conclusif.

15. **Limitations.** Plusieurs difficultés ont pu se poser dans le cadre de l'évaluation de la stratégie et du programme pays notamment en lien avec les projets clôturés. En effet, l'important turn-over du staff des différents projets a eu un impact sur la préservation de la mémoire institutionnelle des projets passés ce qui complique l'évaluation; la qualité des données fournies est souvent faible et notamment l'absence parfois de désagrégation de ces données en fonction du genre et de l'âge; les changements des indicateurs et des cibles finales à mi-parcours; une qualité inégale des documents et des rapports; l'absence d'un répertoire général des zones et des types d'intervention du FIDA, ce qui rend difficile la planification des visites sur le terrain; et l'absence d'études d'impact rigoureuses. L'équipe d'évaluation a tenté de dépasser ces difficultés en multipliant les entretiens, notamment avec les équipes des projets y compris les projets clôturés, mais aussi en procédant à la triangulation des informations et des données collectées.
16. Un biais peut exister parfois dans la perception des évaluateurs par les bénéficiaires qui peuvent les considérer par moments comme les représentants du bailleur ; ce qui induit parfois chez les bénéficiaires ou les ONGs une tendance à survaloriser les interventions passées et à souligner l'importance d'un renouvellement des appuis pour assurer la durabilité (notamment dans le cas des projets clôturés). L'équipe d'évaluation, grâce notamment à ses consultants locaux, a permis de limiter les effets de ce biais en insistant sur le caractère indépendant de l'évaluation, et sur ses objectifs.

Points clés

- Cette évaluation est la troisième évaluation de la stratégie et du programme pays du Sénégal et ses constats, conclusions et recommandations orienteront le développement du nouveau COSOP prévu en 2026.
- Le coût total estimé du portefeuille de prêts couvert par cette évaluation est de 1075,89 millions USD dont 340,19 millions USD financés par le FIDA. En plus, l'évaluation a examiné aussi les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats, dialogue politique et les activités financées par les dons)
- Cette évaluation s'est appuyée sur une théorie de changement reconstruite, des analyses thématiques et des questions développées sur cette base.
- Les méthodes de collecte de données ont inclus une revue systématique de la documentation, une auto-évaluation par le FIDA et le Gouvernement, des entretiens semi-structurés, des groupes de discussion et des observations directes au niveau des sites de projet visités.
- Les limitations ont été, entres autres, le turn-over du staff ainsi que le manque et/ou la moindre qualité de données de suivi-évaluation.

Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

A. Contexte du pays

Développement économique et social

17. **Géographie et démographie.** Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 196 722 km². Son territoire est essentiellement constitué de vastes plateaux sableux, avec comme principaux reliefs les contreforts du Fouta-Djalon, situés au sud-est. Le climat du pays est majoritairement sahélien, à faible pluviométrie, mais une nette différence existe entre le nord, plus aride, et le sud où les précipitations plus abondantes permettent un couvert végétal de type guinéen. Administrativement, le pays est divisé en 14 régions,³ elles-mêmes subdivisées en 46 départements et 133 arrondissements. La population sénégalaise est projetée à 19 millions d'habitants en 2025 selon les résultats du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), dont environ 50% résident en zone urbaine et un quart dans la région de Dakar (0,3% du territoire). Elle croît à un rythme soutenu de près de 2,9% par an et sa population est particulièrement jeune avec environ 39,1% de moins de 15 ans. Le rythme élevé de la croissance démographique accentue le phénomène d'exode rural et augmente les besoins en infrastructures urbaines et en services sociaux de base, notamment dans les grands centres urbains comme Dakar.⁴
18. **Situation politique.** Le Sénégal a connu trois passations de pouvoirs pacifiques depuis son indépendance ce qui en fait une des démocraties africaines les plus stables. Le 24 mars 2024, le pays a élu son cinquième président, candidat de l'opposition, qui a remporté le scrutin dès le premier tour. La Casamance demeure le théâtre de tensions internes qui ont commencé dans les années 1980 mais un accord visant une paix définitive a été signé entre les nouvelles autorités et la rébellion indépendantiste le 23 février 2025.⁵ Portés par un électorat jeune et désireux de voir des changements à court terme, les dirigeants actuels du pays sont sous pression, dans un contexte économique et budgétaire délicat où la Cour des comptes a notamment révélé de nombreuses anomalies dans la gestion des finances publiques au cours des précédentes années.⁶ Une mission du Fonds monétaire international en mars 2025 a confirmé les conclusions de la Cour des comptes et a noté l'existence d'emprunts dissimulés représentant près de 25,3 points du Produit Intérieur Brut (PIB).⁷
19. **Economie.** Sur la période 2014-2023, l'économie sénégalaise a été très dynamique avec un taux de croissance moyen annuel de 5,3% contre 3,1% entre 2004-2013. Cette performance s'explique par la mise en œuvre de chantiers majeurs en termes d'infrastructures ainsi que par les réformes structurelles engagées dans le cadre du Plan Sénégal Emergent.⁸ Malgré la pandémie du Covid,⁹ les tensions géopolitiques et internes, et l'inflation persistante, l'économie sénégalaise s'est montrée très résiliente avec une croissance du PIB réel qui est estimée à 4,6 % pour 2023 (2,1% par habitant) soit un niveau plus élevé que le taux de croissance de 3,8 % enregistré en 2022 (Voir Tableau 3). Pour 2024, la croissance réelle est estimée à 6,1 % (3,4 % par habitant). L'inflation des prix à la

³ Dakar, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor, Tambacounda, Kédougou, Sédhiou, Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel, Louga, Matam et Kolda.

⁴ Voir RGPH-5. ANSD, ministère de l'Économie du plan et de la coopération. 2023.

⁵ <https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/accord-de-paix-historique-entre-le-gouvernement-du-senegal-et-le-mfdc>

⁶ Voir Rapport définitif, Audit du rapport sur la situation des finances publiques, gestions de 2019 au 31 mars 2024. Cour des Comptes, Chambre des affaires budgétaires et financières.

⁷ Voir Fonds monétaire international. (2025, 26 mars). *Les services du FMI achèvent leur visite au Sénégal*. Communiqué de presse n° 25/77. (<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2025/03/26/pr2577-senegal-imf-staff-concludes-visit>)

⁸ Voir Rapport Pays 2024, Sénégal, Impulser la transformation du Sénégal par la réforme de l'architecture financière mondiale, BAD.

⁹ La pandémie du Covid a causé un recul de 1,3% du PIB par habitant en 2020.

consommation attendue en 2024 se situe entre 1 à 3 %, contre 5,9 % en 2023, ce qui a induit une réduction des pressions inflationnistes sur l'économie, consécutive au recul mondial des prix des matières premières et des prix alimentaires.¹⁰

20. La structure du PIB reste relativement stable au fil des années : les services représentent environ 50% de la valeur ajoutée, suivis de l'industrie à près de 25% et de l'agriculture autour de 16%. Les principales exportations du Sénégal incluent les produits halieutiques, les phosphates, l'or, les arachides, et les produits pétroliers raffinés.¹¹ Avec la production attendue du pétrole et du gaz en 2025, le pays va sans doute connaître une nouvelle accélération du rythme de sa croissance économique.

Tableau 3

Indicateurs macro-économiques

Indicateur	2010	2015	2020	2021	2022	2023
PIB (Milliards \$ US courants)	16,12	17,77	24,53	27,52	27,62	30,85
Croissance du PIB (% annuel)	3,4	6,4	1,3	6,5	3,8	4,6
PIB par habitant (\$ US courants)	1275,9	1218	1461,1	1598,1	1564,7	1706,4
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	1	3,2	-1,3	3,9	1,3	2,1
PIB par habitant, (\$ PPA courants)	2662,5	2994,3	3752,9	4173,7	4529,1	4791,4
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	15,9	14,3	16,1	15,6	16,3	17,4
Services, valeur ajoutée (% du PIB)	52,4	51,4	50,5	50,5	49,7	49,2
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	21,8	23,6	23,2	23,9	24,8	24,3
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	1,6	1,1	1,6	1,4	8,7	3,9

Source: Base de Données - Banque Mondiale, Mars 2025.

21. **Pauvreté et Développement Humain.** Les résultats de l'enquête harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2021/2022 indiquent que le taux de pauvreté au niveau national se situait en 2021/2022 à 37,5%. Sur dix ans, le taux de pauvreté est donc passé de 43% en 2011 à 37,5% ce qui indique certes une baisse, mais dont le rythme est finalement assez limité si on le compare aux performances économiques du pays. Le milieu rural continue de subir un taux de pauvreté plus élevé que le milieu urbain avec pour 2021-2022 un taux de 53,3% bien plus important que dans le centre urbain principal Dakar (8,9%) ou dans les autres milieux urbains (29,7%).¹² De plus, l'Indice de Développement humain se situe à 0,517 en 2022, contre 0,501 en 2014. Le Sénégal occupe ainsi la 169e place sur 190 nations, se plaçant dans la catégorie des 25 pays à faible niveau de développement humain.¹³ La dynamique de la croissance sénégalaise depuis plus d'une décennie n'a pas été suffisante pour soutenir la création d'emplois en quantité et qualité suffisantes pour permettre une réduction de la pauvreté. Une des explications est que cette dynamique de croissance s'est appuyée principalement sur une migration lente de la main d'œuvre agricole du pays vers le secteur informel à faible productivité.¹⁴ Cependant, l'essor économique du pays a permis une légère baisse des inégalités depuis quelques années, l'indice de Gini étant passé de 35,1 en 2019/2020 à 33,4 en 2021/2022.¹⁵

¹⁰ Voir <https://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/overview#1>

¹¹ Voir: Evolutions économiques récentes, 2023 <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2024-05/NEER-T4-2023.pdf>

¹² Voir *Rapport final EHCVM II*, ANSD, ministère de l'Économie, du plan, et de la coopération. Juillet 2024.

¹³ Voir *Vision Sénégal 2025*, Stratégie nationale de développement 2025-2029

¹⁴ En effet, entre 1998 et 2018 la part de l'agriculture dans l'emploi est passée de 66% à 23% alors que dans le même temps la part du commerce de gros et de détail est passée de 13,5% à 35% ce qui traduit une récupération de la main d'œuvre par le secteur commercial qui est 50% moins productif que le niveau moyen de l'économie (Rapport Pays 2024, Sénégal, Impulser la transformation du Sénégal par la réforme de l'architecture financière mondiale, BAD)

¹⁵ Voir *Poverty and Equity Brief*, World Bank. Senegal, October 2024.

22. **Nutrition et insécurité alimentaire.** L'insécurité alimentaire modérée ou sévère a poursuivi sa baisse durant la précédente décennie passant de 39% en 2015 à 30,3% en 2021. Les ménages en milieu rural sont plus affectés par l'insécurité modérée ou grave que les ménages issus des milieux urbains (37,4% en milieu rural contre 20,8% à Dakar urbain, et 26,9% dans les autres zones urbaines). Par ailleurs, le pourcentage de ménages affectés par l'insécurité alimentaire grave en milieu rural est également bien plus élevé que le pourcentage en milieu urbain (4,9% contre 2,6% à Dakar urbain et 3,5% dans les autres zones urbaines).¹⁶ Les résultats du Cadre harmonisé de novembre 2024 projette pour juin-août 2025 environ 1 055 401 personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë de phase 3 (crise) qui précède la situation d'urgence (Phase 4).¹⁷ Cette insécurité alimentaire se double d'une faible qualité de l'alimentation avec 46,8% des ménages qui déclarent manger une nourriture peu variée.¹⁸ Des progrès ont certes été accomplis en matière de réduction de la malnutrition chronique, mais 18% des enfants de moins de 5 ans subissent encore un retard de croissance et la réduction de l'émaciation a cessé de progresser pour reculer à nouveau au cours des cinq dernières années, le taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans étant passé de 8 à 10%.¹⁹
23. **Genre.** L'indice d'inégalité de genre montre des écarts entre les sexes dans plusieurs domaines liés au développement humain : la santé reproductive, l'autonomisation des femmes et le statut économique.²⁰ En 2022, le Sénégal occupait la 129e position sur 163 sur l'indice d'inégalité de genre avec un niveau de 0,505. Il était de 0,53 en 2014 et de 0,51 en 2019, traduisant une tendance baissière positive ces dix dernières années. Ces écarts continuent à être problématiques comme le révèlent de nombreuses données issues de la dernière enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages. Ainsi, le salaire moyen mensuel des hommes est 1,3 fois plus élevé que celui des femmes. Par ailleurs, le rôle de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des perspectives économiques des individus est bien connu. Or, le taux d'alphabétisation des femmes (48,6%) est largement inférieur à celui des hommes (68%), avec des disparités encore plus marquées en milieu rural, où 57,7% des femmes sont analphabètes, contre 34,4% en milieu urbain.²¹ Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre avec un handicap (9,2%) que les hommes (7,6%).²²
24. En plus, le taux d'emploi (qui mesure la part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler) des femmes (27,1%) est largement plus faible que celui des hommes (53,3%) ce qui dénote une sous-utilisation du potentiel de la main d'œuvre féminine.²³ Malgré ce faible taux d'emploi des femmes, il faut rappeler qu'au Sénégal, comme dans d'autres pays, les femmes sont les plus occupées à faire les travaux domestiques souvent appelées « production des ménages » et elles génèrent donc des revenus et du bien-être insuffisamment pris en compte par la comptabilité nationale, ce d'autant plus que 67% des revenus du travail domestique est généré par les femmes.²⁵ Un autre enjeu majeur réside dans la

¹⁶ Voir *Rapport final EHCVM II*, ANSD, ministère de l'Économie, du plan, et de la coopération. Juillet 2024.

¹⁷ Voir *Cadre harmonisé. 2024. Résultats de l'analyse de la situation actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire aiguë*, Décembre 2024.

¹⁸ Voir *Rapport final EHCVM II*, ANSD, ministère de l'Économie, du plan, et de la coopération. Juillet 2024.

¹⁹ Voir Enquête démographique et de santé continue 2023. Gouvernement sénégalais. 2023

²⁰ Voir <https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII>

²¹ Voir : https://www.ansd.sn/sites/default/files/recensements/rapport/Chapitre%202%20-%20EDUCATION-Rapport-Provisoire-RGPH5_juillet2024_0.pdf (chapitre éducation)

²² Voir *Rapport final EHCVM II*, ANSD, ministère de l'Économie, du plan, et de la coopération. Juillet 2024.

²³ Voir *Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal*, Juin 2024, ANSD, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.

²⁴ On note d'ailleurs une particularité intéressante au Sénégal où l'incidence de la pauvreté s'élève à 42% pour les individus vivant sous l'autorité d'un chef de ménage de sexe masculin tandis qu'elle est de 24,7% lorsque le chef de ménage est une femme ce qui souligne la pertinence de prendre des mesures en faveur de la baisse des écarts entre sexes (Rapport final EHCVM II, ANSD, ministère de l'Économie, du plan, et de la coopération. Juillet 2024.)

²⁵ Voir Contribution des femmes sénégalaises à la croissance économique. PNUD. Policy Brief.2019.

sécurisation des droits fonciers, en particulier ceux des femmes rurales.²⁶ Celles-ci représentent près de 70 % de la main-d'œuvre agricole et assurent plus de 80 % de la production vivrière, sans pour autant avoir un réel accès à la propriété foncière. Malgré les lois qui leur garantissent ce droit, elles dépendent souvent de leurs proches masculins pour accéder à la terre, et restent peu impliquées dans sa gestion.²⁷

25. **Jeunesse.** Les résultats du RGPH-5 de 2023 révèlent une situation préoccupante pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En effet, 46,8% d'entre eux ne sont, ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET= *Neither in Employment nor in Education nor in Training*). Une analyse plus détaillée montre des disparités importantes selon le sexe, le milieu de résidence et la région. En effet, le taux de NEET est plus élevé chez les femmes (55,2%) que chez les hommes (38,0%), indépendamment de la région et du milieu de résidence. La proportion de jeunes NEET est également plus élevée en milieu rural, où 54,9% des 15 à 24 ans sont concernés, contre 40,3% en zone urbaine.²⁸ Par ailleurs, 75% de la population a moins de 35 ans (RGPH-5) et environ 200 000 à 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi.²⁹ Conscient de ces défis, le gouvernement sénégalais avait déjà mis en œuvre le Plan d'Action Opérationnel pour l'Emploi des Jeunes (PAOEJ, 2018–2022), centré sur le renforcement de la formation professionnelle, la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'opportunités d'emploi, avant de valider en décembre 2024 un nouveau Programme national de développement de la jeunesse (PNDJ, 2025–2029) qui traduit des ambitions renouvelées en faveur de la jeunesse.

Secteur agricole et rural

26. **Economie du secteur agricole.** En 2023, selon la Banque mondiale la part de l'agriculture dans le PIB du Sénégal s'élevait à 17,4% (voir Tableau 3). Par ailleurs, au cours de la même année, le dynamisme du secteur agricole a joué un rôle positif avec une augmentation de la production céréalière de 16% et une hausse conséquente de la production d'arachides de 15%. Le secteur de l'élevage a également contribué à cette croissance avec une hausse de 3%.³⁰ Le secteur agricole se caractérise donc par un dynamisme important mais les niveaux d'importations de riz blanc, de maïs, et de blé témoignent encore d'une dépendance à l'égard de l'étranger. Dans le domaine céréalier plus particulièrement le taux d'autosuffisance du Sénégal est de 57%.³¹ Pour appuyer cette autosuffisance et plus largement la sécurité alimentaire du pays, la sécurisation des droits fonciers est un enjeu crucial. Cette économie agricole dynamique mobilise une part importante des ménages du Sénégal (44,5%), soit 909 638 ménages. La majorité (67,7 %) de ces ménages agricoles réside en milieu rural.³²
27. **Population et production rurale.** Sur les 1 750 849 ha (soit 48% de la superficie agricole totale) destinés aux cultures de rente, l'arachide demeure la principale culture occupant 70% de la superficie exploitée, suivi du niébé (17%), du manioc (6%), de la pastèque (5%) et du sésame (3%). Ces cultures sont principalement destinées à la vente locale ou régionale, bien que certaines comme l'arachide et le sésame soient également exportées. Pour les cultures céréalières destinées à l'autoconsommation, on estime la superficie totale emblavée à 1 895 834 ha (52%

²⁶ Voir Dia, I., & Sutz, P. (2023). *Femmes et foncier au Sénégal : promouvoir une gouvernance inclusive et participative*. IIED Briefing. International Institute for Environment and Development.

²⁷ Voir Dia, I., & Sutz, P. (2023). *Femmes et foncier au Sénégal : promouvoir une gouvernance inclusive et participative*. IIED Briefing. International Institute for Environment and Development.

²⁸ Voir RGPH-5, 2023, ANSD, Ministère de l'économie du plan et de la coopération.

²⁹ Voir Policy Brief, Migration et emploi des jeunes: Quelles alternatives ? IPAR, Janvier 2024

³⁰ Voir Banque mondiale. Juin 2024. Rapport sur la situation économique : Saisir l'opportunité.

³¹ Voir BAD.2023. Sénégal : Compact pour l'alimentation et l'agriculture

³² 87,1% pratiquent l'élevage, 71,2% l'agriculture, 16,0% l'horticulture, 3,6% la pêche et l'aquaculture et 0,3% la sylviculture. Environ 67,4% des ménages agricoles pratiquent l'agriculture pluviale, 7,0% l'irrigation (hors maraîchage) et 3,5% la culture de décrue. (RGPH-5, 2023, Chapitre 10, Agriculture, ANSD, ministère de l'Économie du plan et de la coopération).

de la superficie agricole totale), et le mil occupe la part la plus importante (51%) suivi du riz (20%), du maïs (15%) et du sorgho (14%).³³ Environ un ménage rural sur dix pratique également des cultures permanentes (mangue, anacarde, citron, etc.), à usage mixte (consommation et vente). Par ailleurs, l'agriculture du pays est principalement pluviale (67,4%) avec une faible part irriguée (7,0%) ou de décrue (3,5%). L'irrigation est également pratiquée par les ménages pour le maraîchage de produits destinés le plus souvent à la vente (gombo, oignon, diakhatou, piment, bissap, etc.). Malgré cette diversité, en général, la production agricole reste fortement orientée à l'autoconsommation,³⁴ avec une commercialisation limitée et une faible intégration aux chaînes d'exportation, à l'exception de quelques filières spécifiques.

28. Concernant l'élevage, il est pratiqué par 9 ménages ruraux sur 10, l'élevage naisseur étant la pratique majoritaire.³⁵ Enfin, 4 ménages agricoles sur 10 pratiquent l'agroforesterie qui est également une source de revenus par la vente des produits forestiers non ligneux.³⁶ À ces activités, s'ajoute l'économie de la pêche essentiellement portée par la pêche artisanale qui représente en moyenne 80% des captures halieutiques contre 20% pour la pêche industrielle. Cette pêche artisanale contribue ainsi à hauteur de 1,5% du PIB, génère environ 10% de la valeur ajoutée du secteur primaire et surtout permet d'assurer près de 70% des apports en protéines d'origine animale de la population.³⁷
29. **Changement climatique.** Le Sénégal subit déjà les conséquences du changement climatique qui se manifestent par des températures plus élevées, des épisodes pluvieux erratiques, et une hausse du niveau de la mer.³⁸ En moyenne 64% des ménages agricoles subissent chaque année des chocs de tout genre. Ces ménages affectés par des chocs reçoivent très peu d'aides et la majeure partie de cette aide provient des proches.³⁹ Les zones agroécologiques les plus affectées sont la vallée du fleuve Sénégal et les Niayes, mais toutes les zones sont concernées. Face à ces différents chocs et à la faiblesse des aides reçues, la stratégie des ménages consiste à se décapitaliser en vendant des actifs, et notamment du bétail, ce qui peut conduire à un appauvrissement de ces ménages, en raison de la chute des prix lorsque l'offre devient excédentaire en période de sécheresse. C'est pourquoi en moyenne 11% des ménages exercent des activités hors de l'exploitation pour faire face aux éventuels chocs.⁴⁰ Quelques données tirées du dernier rapport sur le climat et le développement du Sénégal publié par la Banque mondiale en 2024 peuvent donner un aperçu de l'ampleur de l'impact du changement climatique :⁴¹ le coût d'une sécheresse dans le pays est estimé à 500 millions de dollars (soit environ 3% du PIB agricole); les inondations représentent le risque climatique au coût le plus élevé affectant annuellement entre 400 000 et 600 000 personnes entre 1980 et 2008; l'érosion des sols touche le Sénégal mais le pays est plus particulièrement affecté par l'érosion côtière qui touche un quart du littoral et devrait causer la perte d'environ 51 hectares de terres par an, principalement en

³³ https://dapsa.gouv.sn/sites/default/files/Rapport_EAA%202022_2023_v1.pdf

³⁴ Le riz pluvial se distingue avec une autoconsommation de 62% bien plus importante que celle du riz irrigué (45%). (RGPH-5, 2023, Chapitre 10, Agriculture, ANSD, Ministère de l'économie du plan et de la coopération).

³⁵ Un ménage éleveur de bovin possède en moyenne 13 têtes et le ménage éleveur d'ovins en possède 12. (RGPH-5, 2023, Chapitre 10, Agriculture, ANSD, ministère de l'Économie du plan et de la coopération).

³⁶ Ibid.

³⁷ Voir <https://www.courdescomptes.sn/wp-content/uploads/2024/05/RAPPORT-DEFINITIF-contro%CC%82le-de-la-gestion-des-Instruments-de-peche-artisanale.pdf>

³⁸ Les températures moyennes annuelles ont augmenté de près de 2°C depuis 1950 et les précipitations annuelles ont diminué (Voir Rapport national sur le climat et le développement, Sénégal, Banque mondiale, Octobre 2024).

³⁹ On note cependant que certains parmi les plus vulnérables bénéficient du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF), un programme de transfert monétaire conditionnel lancé en 2013 par le gouvernement sénégalais, qui couvre aujourd'hui plus de 316 000 ménages, soit plus de 15 % de la population. (Voir *World Bank. Rapport d'évaluation d'impact du PNBSF, Juillet 2023*)

⁴⁰ Voir Résilience des ménages agricoles face aux chocs environnementaux, note politique, DAPSA Avril 2024, Ministère de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de l'élevage.

⁴¹ Voir Banque mondiale. (2024). Sénégal – Rapport national sur le climat et le développement. Rapport n° 194531. Disponible sur : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099110524125537162/p1809431e4478806f1bec11d44ad48ab8e9>

zones rurales; la dégradation des sols causée principalement par la pression anthropique coûte au Sénégal environ 996 millions de dollars par an.

30. **Finance rurale.** Seulement 9,4% des ménages agricoles ont un accès à un financement et on note une grande disparité régionale. Les taux d'accès les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Matam (21,2%), Kolda (18,8%), Saint-Louis (18,4%) et les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Sédhiou (1,5%), Fatick (1,5%), Ziguinchor (2,1%) et Thiès (2,8%).⁴² On remarque à l'évidence que les fortes proportions se retrouvent dans les zones où il y a une maîtrise de l'eau à travers les aménagements hydroagricoles et donc une meilleure productivité. Par ailleurs, plus de la moitié de ces financements proviennent des institutions de microfinances (28,2%) et des amis ou parents vivant au Sénégal (24,7%).⁴³ La part de financement des institutions gouvernementales et celle du secteur bancaire formel est relativement faible avec respectivement 2,4% et 10,5%. Les crédits sont le plus souvent de court terme et sont utilisés pour l'achat d'intrants agricoles ou de bétails pour la production.⁴⁴ Par ailleurs, on note que l'assurance agricole permet de faciliter l'accès au crédit par les ménages agricoles avec un taux d'accès de 53,2% pour les souscrivants.⁴⁵ La Banque Agricole (ancienne Caisse Nationale du Crédit Agricole) dispose de plusieurs produits de financement et a pour objet d'accompagner les agriculteurs. Elle possède le réseau d'agences le plus décentralisé du pays avec 38 agences et bureaux couvrant l'ensemble du territoire national. Il existe également d'autres structures de financement des exploitations agricoles directement encadrées par le gouvernement du Sénégal comme la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide et le Programme des domaines Agricoles Communautaire.⁴⁶

Stratégie et financement du secteur agricole

31. **Cadre stratégique.** Le Plan Sénégal Émergent (PSE), adopté en 2014, a constitué le cadre stratégique de référence en matière de politiques publiques pour le développement économique et social du Sénégal de 2014 à 2024. Il porte la vision d'un « Sénégal émergent en 2035, avec une société solidaire, dans un État de droit », plaçant le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et agroalimentaire) comme moteur essentiel de la croissance économique, de la sécurité alimentaire et de la résilience face aux chocs externes.⁴⁷ Le volet agricole du PSE est mis en œuvre à travers le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) qui s'est déployé en deux phases : PRACAS I (2014-2017) et PRACAS II (2018-2022).⁴⁸ Afin de répondre aux défis spécifiques du secteur de l'élevage, un Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE, 2018-2025) est mis en œuvre.⁴⁹ Le Sénégal est aussi dans le processus de révision de sa loi d'orientation agro-sylvo pastorale et halieutique qui est le cadre juridique des politiques publiques agricoles. Par ailleurs, le Sénégal a actualisé en 2015 sa Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR 2015-2035).⁵⁰ Plus récemment, une Stratégie de Souveraineté Alimentaire (SSA) a été mise en

⁴² Voir *L'accès au financement par les ménages agricoles*, DAPSA, Juillet 2021, Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural

⁴³ Voir *L'accès au financement par les ménages agricoles*, DAPSA, Juillet 2021, Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural

⁴⁴ Voir *L'accès au financement par les ménages agricoles*, DAPSA, Juillet 2021, Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural

⁴⁵ Voir *L'accès au financement par les ménages agricoles*, DAPSA, Juillet 2021, Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Voir République du Sénégal. (2014). *Plan Sénégal Émergent (PSE)*. <https://www.au-senegal.com/IMG/pdf/plan-senegal-emergent-2014.pdf>

⁴⁸ Ce programme a connu pour l'instant deux phases depuis le lancement du PSE : le PRACAS I (2014-2017) (https://bameinfofopol.info/IMG/pdf/pracas_version_finale.pdf) et le PRACAS II (2018-2022) (<https://faolex.fao.org/docs/pdf/sen145874.pdf>)

⁴⁹ Voir https://www.bameinfofopol.info/IMG/pdf/pnde-versiondef_dec2017.pdf

⁵⁰ Voir <https://www.dapsa.gouv.sn/sites/default/files/publications/SNSAR%20VALIDEE%20AVEC%20PAP%20Version%20Finale-1.pdf>

place, et son objectif est que le pays atteigne la souveraineté alimentaire à l'horizon 2028.⁵¹

32. À la suite du changement de gouvernement en 2024, une nouvelle vision stratégique a été formulée : la Vision Sénégal 2050, qui a remplacé le PSE comme référentiel à long terme. Elle repose sur quatre piliers – économie compétitive, capital humain, développement durable et gouvernance – pour faire du Sénégal une nation souveraine, juste et prospère à l'horizon 2050. Sa première phase opérationnelle est déclinée dans la Stratégie Nationale de Développement 2025–2029,⁵² qui constitue désormais la nouvelle stratégie quinquennale de référence. L'opérationnalisation de la Vision Sénégal 2050 se décline par ailleurs dans la Stratégie de Souveraineté alimentaire 2025-2034 mais aussi dans la lettre de politique sectorielle de l'Agriculture et de l'Élevage (LPSAE 2025-2029), qui contribue à la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2025-2029, lui-même pilier de la Stratégie Nationale de Développement du Sénégal. L'annexe VIII présente ces stratégies plus en détails.
33. Les principaux acteurs gouvernementaux impliqués dans la sécurité alimentaire, le développement agricole et la résilience au Sénégal sont le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage (MASAE),⁵³ qui pilote la mise en œuvre du PRACAS et de la Stratégie de Souveraineté Alimentaire (SSA), ainsi que la gestion des principaux mécanismes de financement du secteur. Le MASAE intégrant depuis 2024 l'élevage dans son portefeuille est aussi responsable du développement du sous-secteur de l'élevage à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE). Le Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SECNSA), bras technique du Conseil National de Sécurité Alimentaire, est l'organisme principal chargé de la coordination, de l'analyse, du suivi et de l'évaluation de toutes les interventions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
34. **Financement du secteur agricole.** Le budget global alloué à l'agriculture est passé de 176,363 milliards FCFA en 2017 à 219,494 milliards FCFA en 2024, soit une hausse relative de 24,4 %. Entre 2019 et 2021, le budget de l'agriculture a représenté en moyenne 7,5% du budget global ce qui est encore loin de l'objectif de 10% fixé par la Déclaration de Maputo.⁵⁴ Toutefois, la structure du financement demeure fortement dépendante des ressources extérieures, lesquelles représentaient par exemple 70,21 % des dépenses d'investissement en 2017.⁵⁵ Toujours est-il que l'investissement public national au Sénégal restera majoritairement financé par l'extérieur (51,8%) durant la période 2023-2025 malgré les efforts de mobilisation de ressources internes.⁵⁷ En 2022 par exemple, le premier financeur externe du pays était la banque mondiale, suivi de la France, des Etats-Unis, des institutions de l'Union européenne, du Japon, du Fonds vert pour le climat, et du FIDA. À côté de ces financements étatiques, le secteur bénéficie également d'instruments spécifiques tels que le Fonds National de

⁵¹ Voir Dia, I. (2024). *Souveraineté alimentaire au Sénégal*. Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR). Disponible à l'adresse : https://ipar.sn/wp-content/uploads/2024/09/policy_brief_souverainete_alimentaire_indd-1.pdf

⁵² Voir <https://www.economie.gouv.sn/sites/default/files/2025-04/snd.pdf>

⁵³ C'est le nom actuel du Ministère depuis l'arrivée du nouveau gouvernement en avril 2024. Auparavant, il était principalement connu comme étant le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (MAER) et n'englobait pas l'élevage qui avait un ministère à part.

⁵⁴ Voir BAD.2023. Sénégal : Compact pour l'alimentation et l'agriculture.

⁵⁵ Voir Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA) 2019 – 2023. Ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural.

⁵⁶ En 2011, ce financement externe représentait déjà 45% du budget total alors qu'en 2015, il représentait 51% du budget total, chiffre qui s'explique sans doute par l'opérationnalisation des engagements des bailleurs dans le cadre du lancement du PSE (Voir *Expérience du Sénégal dans la mobilisation des ressources à travers le PNIA*. Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). (2017). https://www.fao.org/fileadmin/templates/est/Investment/Senegal_workshop/DAPSA_MAER_EXPERIENCE_DU_SENEGAL_DANS_LA_MOBILISATION_DES_RESSOURCES_A_TRAVERS_LE_PNIA.pdf)

⁵⁷ Voir Comité national de la dette publique (CNDP), Stratégie de la gestion de la dette à moyen terme 2023-2025, Octobre 2022

Développement Agro-Sylvo-Pastoral, qui finance notamment le conseil agricole, la formation des producteurs et la recherche agricole à travers le Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire. Malgré ces mécanismes, les financements privés et les investissements directs étrangers restent limités, réduisant ainsi la portée des interventions dans un secteur stratégique pour l'économie sénégalaise.

B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

35. **Stratégies et évaluations passées.** La présente évaluation du programme pays couvre donc la période 2014-2025, marquée par trois documents de référence successifs : le COSOP 2011-2015, une Note de stratégie pays 2017-2018, et le COSOP 2019-2024 actuellement en vigueur.
36. Le COSOP 2011-2015 avait comme objectif général d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs et créer des emplois durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes. Dans cette finalité, deux objectifs stratégiques avaient été définis : l'amélioration de l'accès des petits producteurs et de leurs organisations à des services et des facteurs de production efficaces et à des technologies appropriées et aux marchés, et l'amélioration de l'accès des ruraux au savoir-faire entrepreneurial. Une évaluation indépendante du programme pays (2004-2013) du FIDA, qui comprenait une évaluation de ce COSOP 2011-2015, avait souligné les résultats positifs en matière de production vivrière, de revenus agricoles et de renforcement des organisations paysannes, tout en pointant des résultats plus mitigés sur la promotion de l'entrepreneuriat rural.
37. Suite à ce COSOP 2011-2015, une Note de stratégie pays 2017-2018 avait été adoptée dans l'attente de la finalisation des cadres stratégiques nationaux (PNIA II, PRACAS II). Elle a permis d'assurer la continuité des objectifs du COSOP précédent, jugés toujours pertinents et alignés aux priorités nationales.
38. Le COSOP 2019-2024, élaboré en cohérence avec la mise en œuvre du PRACAS II (composante agricole du PSE), fixe comme objectif principal la contribution à l'atteinte de l'ODD 1 (éradication de la pauvreté) à travers l'augmentation durable des revenus des petits producteurs familiaux et des jeunes entrepreneurs ruraux. Il conserve les deux axes stratégiques antérieurs tout en y ajoutant un troisième, centré sur le renforcement des partenariats nationaux et régionaux pour diffuser à grande échelle les bonnes pratiques et promouvoir des politiques inclusives. En matière de ciblage, l'ancrage géographique s'est déplacé vers les régions de la Casamance et du Centre, avec un accent mis sur les zones à fort potentiel mais vulnérables.
39. **Portefeuille de projets.** Sur la période d'évaluation, neuf projets d'investissement ont été financés ou cofinancés. Trois projets sont clôturés : le PAFA (2010-2016), le PAFA-E (2014-2021) et le PADAER (2011-2018). Quatre projets sont actuellement en cours d'exécution : le PADAER II (2018-2026), AGRIJEUNES (2019-2026), SD3C-SN (2021-2027) et le PCAE-PforR (2021-2025). Deux nouveaux projets sont en cours de lancement : le PASS/SFSP et le FSRP-SN. Ces projets reflètent une évolution progressive de l'approche du FIDA vers des logiques de filières, d'entrepreneuriat rural et de résilience climatique. Plusieurs innovations notables marquent cette période : l'introduction d'un financement basé sur les résultats (PCAE-PforR), la délégation directe à une organisation paysanne (CNCR-GAFSP), ou encore l'approche régionale intégrée du projet SD3C.
40. **Portefeuille de dons.** Trois projets majeurs ont été financés par des dons : l'Initiative de Financement Vert Inclusif (IGREENFIN), le Programme de Gestion Intégrée des Risques Climatiques (AICRM) et le projet d'appui à l'aviculture familiale rurale, mis en œuvre par le CNCR avec un financement du GAFSP. Ces projets traduisent une diversification des instruments du FIDA et une volonté d'ancrer les enjeux environnementaux, climatiques et de gouvernance inclusive

dans ses opérations. En complément, plusieurs autres initiatives financées par dons (par exemple, INTOUCH, FARMTRAC, FNDASP) ont également été identifiées comme pertinentes à intégrer dans le périmètre de l'évaluation.

41. **Financement.** Le Sénégal a bénéficié d'allocations croissantes au titre du PBAS jusqu'en 2021, avant de connaître une baisse relative sur les cycles récents. Cette baisse a été partiellement compensée par le recours au mécanisme BRAM, grâce auquel le Sénégal a pu mobiliser 70 millions de dollars en ressources additionnelles, démontrant sa capacité à accéder à des ressources concessionnelles non allouées.
42. **Gestion du programme-pays.** Depuis 2014, le pays a connu quatre Chargés de Portefeuille/Directeurs de Pays consécutifs et les projets ont été directement supervisés par le FIDA, sous la division de l'Afrique de l'Ouest (WCA). Cette dernière comprend trois bureaux multi-pays (situés à Dakar, Abidjan et Yaoundé), dont celui de Dakar où est basé le Directeur de Pays pour le programme du Sénégal.

Points clés

- Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest de 196 722 km², à climat sahélien contrasté. Sa population est estimée à 19 millions d'habitants en 2025, dont 50% en zone urbaine et 25% dans la région de Dakar. La croissance démographique est soutenue (2,9% par an) et la population est très jeune (39% de moins de 15 ans).
- Le pays est considéré comme une démocratie stable, avec plusieurs transitions pacifiques de pouvoir. En mars 2024, un président issu de l'opposition a été élu. Un accord de paix en Casamance a été signé en février 2025, mais le pays traverse un contexte économique fragile marqué par la découverte d'emprunts dissimulés représentant 25% du PIB.
- L'économie a connu une croissance moyenne de 5,3% entre 2014 et 2023, résiliente face aux chocs récents (Covid, inflation, tensions géopolitiques). La production de pétrole et de gaz en 2025 devrait renforcer cette dynamique.
- Le taux de pauvreté reste élevé (37,5% en 2021/2022, 53,3% en milieu rural contre 8,9% à Dakar). L'indice de développement humain (0,517 en 2022) classe le pays au 169e rang mondial.
- La sécurité alimentaire s'est améliorée mais reste préoccupante : près de 30% des ménages sont en insécurité alimentaire modérée ou grave, et 18% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique.
- Les inégalités de genre demeurent importantes, notamment en matière d'accès à la terre, d'alphabétisation (48,6% pour les femmes contre 68% pour les hommes) et d'emploi (27% contre 53%).
- La jeunesse constitue un défi majeur : 46,8% des 15-24 ans sont NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en études), avec des taux plus élevés pour les femmes (55,2%) et en milieu rural (54,9%).
- L'agriculture contribue à 17,4% du PIB (2023), mais le taux d'autosuffisance céréalière reste limité (57%). Les femmes représentent 70% de la main d'œuvre agricole et réalisent 80% de la production vivrière, avec un accès foncier restreint.
- Le secteur rural est fortement exposé aux changements climatiques (sécheresses, inondations, érosion côtière). Le coût annuel de la dégradation des sols est estimé à près d'un milliard USD.
- Depuis 2010, le portefeuille FIDA comprend 9 projets d'investissement (dont 3 clôturés, 4 en cours et 2 en démarrage), 3 projets financés par des dons du FIDA et des financements supplémentaires, ainsi que plusieurs dons stratégiques. Les stratégies successives (COSOP 2011-2015, Note stratégique 2017-2018, COSOP 2019-2024) se sont alignées sur les orientations stratégiques du pays, avec un accent sur la sécurité alimentaire, l'entrepreneuriat rural, les jeunes et les femmes.

Performance du programme et impact sur la pauvreté rurale

C. Pertinence

43. Cette section apprécie la mesure dans laquelle les objectifs des projets sont en alignement avec les priorités du pays, les objectifs globaux du FIDA et les besoins des bénéficiaires. Elle évalue aussi la qualité de la conception des projets pour l'atteinte des objectifs prévus, les stratégies et approches de ciblage, ainsi que l'adéquation des arrangements institutionnels et changements intervenus lors de la mise en œuvre.

Objectifs et thématiques

44. **L'évaluation constate un bon alignement de la stratégie et du programme pays du FIDA avec les priorités du gouvernement et les priorités institutionnelles du FIDA.** L'alignement avec les politiques publiques sénégalaises a été manifeste dans la manière dont les projets s'inscrivent dans les cadres stratégiques nationaux comme le Plan Sénégal Émergent (PSE), les programmes PRACAS I et II, le Plan national de développement de l'élevage (PNDE), la Stratégie de souveraineté alimentaire (SSA) et le PASAD (2022–2026). Par exemple, PAFA et PAFA-E ont appuyé le développement de filières agricoles en lien direct avec les priorités du PRACAS, tandis que PADAER et PADAER II ont contribué au renforcement de la riziculture et des productions maraîchères. Le portefeuille du FIDA est également aligné sur les priorités institutionnelles du Fonds, en mettant l'accent sur l'inclusion des jeunes et des femmes, l'autonomisation des petits producteurs, la lutte contre la pauvreté rurale et l'adaptation aux changements climatiques. AGRIJEUNES, par exemple, est tout à fait aligné avec l'accent mis sur l'insertion des jeunes, une priorité à la fois pour le Sénégal et pour le FIDA dans le contexte du FIDA11, où la jeunesse était devenue l'un des principaux thèmes d'intégration avec des cibles institutionnelles claires.
45. **Le programme du FIDA a également démontré une capacité d'alignement importante avec les nouvelles stratégies du gouvernement.** Le PASS, par exemple, marque une volonté d'opérationnaliser la SSA dans le contexte post-COVID. Ce projet a pour objectif de suivre les orientations nouvelles du gouvernement dans le cadre de sa volonté de mettre l'accent sur la souveraineté alimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire (qui fut l'objectif de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience 2015-2035). Ainsi, le PASS va appuyer le déploiement des Coopératives agricoles Communautaires (CAC) qui sont une des initiatives phares du nouveau gouvernement en matière agricole. De même, les projets IGREENFIN et AICRM traduisent une volonté d'intégrer les enjeux climatiques au cœur du portefeuille, tout en innovant dans les instruments (lignes de crédit vertes, systèmes d'assurance climatique). Ainsi, ces deux projets s'alignent avec la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques, notamment à travers la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Sénégal soumise en 2020, qui vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre et une adaptation renforcée. Ils s'inscrivent également dans les objectifs de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV), en promouvant une gestion durable des terres et la résilience des systèmes agroécologiques dans les zones sahéliennes.
46. **Les thèmes abordés par le programme pays sont alignés avec les besoins des bénéficiaires, mais leur implication limitée explique que certaines solutions techniques ne soient pas toujours adaptées au contexte.** Les projets répondent tout d'abord à des besoins collectifs à un niveau plus macro, tels que l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux ou encore le renforcement des organisations paysannes. Les thématiques abordées ont été également alignées avec les défis structurels rencontrés par les petits producteurs

et les zones rurales enclavées, notamment le développement des chaînes de valeurs, la gestion durable de ressources naturelles, la résilience climatique, l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes et des personnes handicapées. A un niveau plus micro, les bénéficiaires valorisent l'accompagnement à la transformation des produits agricoles, les formations en techniques culturelles améliorées ou encore l'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes. Cependant, plusieurs limites sont rapportées concernant l'adaptation effective des solutions techniques proposées. Certains bénéficiaires citent, à titre d'exemple, l'installation de groupes électrogènes dans des zones rurales isolées, où l'approvisionnement en carburant est difficile et coûteux, alors qu'une solution solaire aurait été plus durable et adaptée. Dans d'autres cas, les choix d'équipements (motopompes, unités de transformation, bâtiments) ne tiennent pas toujours compte des capacités réelles de gestion et de maintenance des bénéficiaires. Par ailleurs, un déficit de participation des bénéficiaires dans les processus décisionnels est régulièrement mentionné. Ils signalent être peu ou pas impliqués dans la sélection des biens et services qui leur sont destinés, ce qui peut mener à un décalage entre les besoins réels et les solutions livrées. Ce manque d'appropriation en amont compromet parfois la durabilité de l'investissement.

Approche à la conception

47. **La généralisation de l'approche « faire-faire » dans le programme s'est révélée pertinente car elle a permis de renforcer l'appropriation locale.** Cette approche consiste à déléguer la mise en œuvre de certaines activités à des prestataires spécialisés ou à des organisations paysannes via des contrats de partenariat et de performance. Déjà testée dans PADAER-II et AGRIFEUNES, cette approche a permis de mobiliser les expertises locales, de renforcer les capacités des OP (ex : ASPRODEP, CNCR) et d'accroître l'ancrage territorial des interventions. Dans le cadre du projet PASS, cette modalité a été reconduite, mais avec un encadrement renforcé : critères de sélection plus clairs, dispositifs de suivi plus structurés, et contractualisation plus rigoureuse, en vue de sécuriser la qualité des prestations et de prévenir les dérives observées auparavant. Cette délégation stratégique répond au double objectif d'appropriation locale et de montée en compétence des acteurs nationaux.
48. **L'approche filière adoptée par le portefeuille du FIDA au Sénégal est globalement pertinente et apporte des solutions tangibles face aux réalités du secteur agricole.** Elle met en avant une vision intégrée qui se distingue par sa capacité à dépasser les interventions ponctuelles sur le seul maillon de la production pour intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transformation, commercialisation, et organisation des marchés). Cette logique favorise la création de débouchés réels pour les producteurs, en particulier dans les zones où la demande locale est forte (par exemple pour la riziculture irriguée dans la Vallée du fleuve Sénégal) ou dans les filières à potentiel d'exportation (maraîchage, arachide, sésame). L'approche filière est pertinente si l'on considère les réalités du secteur agricole au Sénégal, caractérisé par (i) une faible productivité et un accès difficile aux intrants ; (ii) des difficultés d'accès aux marchés et au financement ; (iii) une structuration encore incomplète des acteurs notamment les organisations de producteurs ; (iv) l'agriculture essentiellement pluviale avec une forte vulnérabilité aux changements climatiques ; et (v) l'insuffisance de pistes rurales et faible disponibilité d'unités de stockage, transformation et conservation, entraînant des pertes post-récolte (20-30% selon les filières).
49. **Le recours au mécanisme de financement axé sur les résultats (PforR) dans le cadre du PCAE apparaît pertinent car il a permis de renforcer l'alignement du portefeuille sur les priorités nationales et d'ancrer davantage les interventions dans les dispositifs institutionnels de l'État.** Ce modèle du projet PCAE, cofinancé avec la Banque mondiale, rompt avec l'approche

classique centrée sur des unités de gestion dédiées et conditionne les décaissements à l'atteinte d'indicateurs vérifiables (ex. aménagement de périmètres, amélioration de l'accès au marché, mobilisation de cofinancements). Il répond ainsi à une double exigence : d'une part, améliorer la redevabilité et la planification en fixant des cibles claires ; d'autre part, favoriser l'appropriation institutionnelle en inscrivant les activités dans le cadre du PRACAS II et du PSE. Cette modalité a été globalement bien accueillie par les services techniques et les autorités, qui y voient un instrument de durabilité et de responsabilisation. Toutefois, elle comporte aussi des limites pour le FIDA : en tant que cofinancier minoritaire déléguant le suivi opérationnel à la Banque mondiale, son rôle reste plus restreint et sa capacité d'ajustement en cours de mise en œuvre est réduite par rapport à un financement de type projet d'investissement. Par ailleurs, le fait que certaines structures nationales doivent mobiliser des ressources budgétaires avant l'atteinte des indicateurs de décaissement peut engendrer des retards et affecter la qualité opérationnelle. En définitive, l'expérience du PforR dans le PCAE illustre une évolution pertinente vers un alignement plus fort sur les cadres nationaux et une redevabilité accrue, mais soulève la question de l'équilibre entre appropriation gouvernementale et marge d'action des bailleurs, en particulier pour le FIDA.

Ciblage

50. **Les projets ont combiné ciblage géographique, participatif, économique et social, et, dans certains cas, direct.** Le ciblage géographique s'est concentré sur les zones les plus pauvres et vulnérables, à savoir Tambacounda, Kolda, Kédougou, Matam, Kaolack, Kaffrine, Fatick, Diourbel, Sédhiou, Ziguinchor. Ces régions présentent une forte incidence de pauvreté, un accès limité aux services et un potentiel agricole sous-exploité. Le ciblage était basé sur des critères de vulnérabilité économique et agroécologique. Une attention particulière a été accordée aux jeunes et aux femmes.⁵⁸ Le ciblage participatif s'appuyait sur les OP, les collectivités et les services déconcentrés, pour une sélection locale des bénéficiaires. Dans plusieurs projets, une stratégie d'autociblage inclusif a été retenue, la détermination de la nature de l'appui aux bénéficiaires (le choix des filières, les aménagements et les infrastructures, ainsi que les dispositifs d'appui technique) devant se faire de manière à répondre en priorité aux besoins et contraintes des petites exploitations agricoles ou pastorales. Enfin, un ciblage direct a également été pratiqué dans certains projets tels que AGRIFEUNES, PAFA-E et PASS où les projets identifient et sélectionnent eux-même les ménages ou individus à travers par exemple des appels à candidature.
51. **Les ciblage géographique sont pertinents et les activités soutenues par le programme permettent de toucher les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.** La pertinence des interventions se vérifie également dans la pertinence des ciblage géographique et la bonne inclusion des groupes vulnérables (jeunes, femmes, personne en situation de handicap). Par exemple pour le PAFA, le ciblage de la zone d'intervention est très pertinent et en cohérence avec les objectifs du COSOP 2011-2015 qui vise les zones agroécologiques où l'incidence de la pauvreté est élevée mais qui présentent un important potentiel de développement rural, ce qui est le cas du bassin arachidier qui présente des atouts considérables par rapport aux filières ciblées.⁵⁹ C'est également une zone qui présente une grande proximité avec les grands centres de consommation. Par ailleurs, la promotion des activités de transformation des produits locaux permet

⁵⁸ Bien que la proportion de femmes et de jeunes parmi les bénéficiaires ciblés ne soit pas toujours précisée, certains projets comme le PAFA-E visaient 40 % de femmes et 30 % de jeunes, le PASS 50 % de femmes, 50 % de jeunes et 5 % de personnes en situation de handicap, le PADER II 40 % de femmes et 50 % de jeunes, tandis que le projet AGRIFEUNES ciblait spécifiquement les jeunes.

⁵⁹ Rappelons que la culture d'arachide implique près des deux tiers de la population rurale dont la majorité vit en dessous du seuil de pauvreté, le potentiel de diversification est une stratégie reconnue comme pertinente pour accroître la résilience des producteurs du bassin arachidier Voir World Bank. (2017). *Groundnut Value Chain Competitiveness and Prospects for Development in Senegal*. Washington, DC: World Bank

de cibler les femmes car, en milieu rural et périurbain, ces activités sont principalement effectuées par des femmes. Les filières en pleine expansion telles que le maraîchage, l'aviculture villageoise et l'embouche sont également des choix judicieux qui permettent de toucher les jeunes.

52. **Le recours aux organisations paysannes (OP) pour le ciblage des bénéficiaires est une pratique qui a démontré sa pertinence malgré quelques limites.** L'expérience du portefeuille montre par exemple que le ciblage exclusivement opéré à travers les organisations paysannes de bases (OPB), notamment au démarrage du PADAER-II, révèle de nombreuses limites structurelles. Dans le cas du PADAER-II, le recours initial au diagnostic de la FONGS pour cibler les exploitations familiales les plus vulnérables s'est avéré peu compatible avec une approche ambitieuse de développement des chaînes de valeur, qui visait notamment la structuration d'interprofessions. La tension entre ciblage social et logique économique semble donc avoir réduit l'efficacité du dispositif. C'est lorsque le ciblage a été réorienté vers les organisations paysannes faitières (OPF), plus structurées et disposant d'une capacité d'entraînement, que les interventions ont semblé gagner en pertinence et en portée. Le défi demeure donc de concilier la recherche d'efficacité économique et l'équité sociale. À cet égard, les approches révisées de ciblage introduites à mi-parcours dans PADAER-II et AGRIFEUNES constituent des innovations importantes, ayant permis d'élargir la portée des interventions tout en ciblant plus finement les jeunes et les femmes. Cet effort de ciblage a montré sa pertinence mais il s'agit également de ne pas perdre de vue l'existence de potentiels bénéficiaires en dehors de l'écosystème des OPB et OPF. En effet, plusieurs sources ont indiqué à la mission d'évaluation l'existence d'une frange de la population rurale qui n'est pas forcément liée aux OP, et qui risque donc d'être en dehors des circuits de financement des projets. L'usage du registre national unique (RNU), qui est une des orientations choisies par le nouveau projet PASS pour le ciblage de ses bénéficiaires, vise à identifier les plus pauvres parmi les populations rurales, et donc dépasser les limites évoquées précédemment.
53. **Dans l'ensemble du portefeuille, les stratégies de soutien aux jeunes présentent des lacunes.** Bien que la prise en compte des jeunes soit mentionnée dans plusieurs documents de conception, l'évaluation montre que peu de projets ont adopté des stratégies claires de ciblage des jeunes. PAFA, PAFA-E, PADAER I & II, SD3C-SN et FSRP regroupent souvent les jeunes avec les femmes dans leurs stratégies de ciblage, sans différencier clairement les besoins spécifiques des jeunes femmes et des jeunes hommes. PCAE-PforR et PASS SFSP ont inclus des quotas jeunes ou des activités de formation ciblée, sans qu'une stratégie jeunesse cohérente ne soit formalisée. Seul le projet AgriJeunes Tekki Ndawñi a intégré une stratégie jeunesse explicite avec des critères de sélection, des quotas et des modules adaptés.

Arrangements institutionnels

54. **Les arrangements institutionnels se sont globalement appuyés sur les structures nationales, même si on note un certain nombre de défis qui ont fait, tout de même, l'objet d'efforts pour les surmonter.** L'approche d'intégration des projets dans les dispositifs étatiques (des UGP logées au sein des ministères) a renforcé l'ancrage et l'appropriation. Toutefois, des défis récurrents ont été signalés notamment les lenteurs administratives, les faiblesses de coordination, les capacités inégales des antennes régionales, et une certaine surcharge de travail des UGP qui ont dû gérer deux projets (PADAER 2) ou, en même temps, la clôture et le démarrage de nouvelles phases d'un projet (PAFA-E). Au nombre des efforts pour pallier ces limites, on note l'intégration d'indicateurs de performance dans les unités opérationnelles,⁶⁰ le recours à des comités techniques

⁶⁰ Rapport de supervision PAFA-E, 2019

régionaux,⁶¹ la simplification du pilotage (hébergement unique de l'UGP du PASS dans une direction du MASAE).⁶² Ces changements ont visé à améliorer l'efficacité et la redevabilité.⁶³

55. **Les structures déconcentrées et autorités décentralisées ne sont pas systématiquement impliquées dans le ciblage des bénéficiaires, ni dans la conception des projets, malgré leur fort ancrage territorial.** Ce déficit de participation limite la pertinence des interventions, car il réduit leur adéquation avec les besoins réels des populations et les dynamiques institutionnelles locales. Plus généralement, la mission a pu constater que les principales structures déconcentrées (les Directions Régionales du Développement Rural (DRDR), l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)) et les acteurs de la recherche (l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), l'Institut National de Pédologie (INP)) n'ont pas toujours été impliqués dans la conception des projets ce qui a un impact sur la qualité de la mise en œuvre du programme. Or, l'implication dans la mise en œuvre des services déconcentrés de l'Etat dans toute leur diversité⁶⁴ et des collectivités locales a démontré sa capacité à être un facteur favorisant le succès et la durabilité des résultats des projets. A ce titre, on constate très souvent un décalage entre la qualité du diagnostic des arrangements institutionnels les plus pertinents durant la phase de conception, et la mise en œuvre opérationnelle de ces arrangements institutionnels qui supposent bien souvent l'implication des acteurs cités précédemment (par exemple, l'implication de l'ANCAR dans le cadre de PAFA E).

Ajustements en cours de mise en œuvre

56. **Plusieurs ajustements ont été opérés en cours de mise en œuvre pour mieux répondre aux enjeux structurels du pays ou pour remédier à des lacunes liées à une analyse initiale insuffisante.** Au niveau de programme, bien que le COSOP 2011-2015 reconnaisse l'importance de l'inclusion des femmes rurales, la prise en compte opérationnelle du genre était initialement limitée. A titre exemple, le PAFA-E et le PADAER-I ont démarré sans stratégie explicite d'autonomisation économique des femmes ni indicateurs de suivi désagrégés par sexe. En réponse à cette lacune, les projets ultérieurs ont introduit des mécanismes d'appui ciblé, tels que les microprojets pour groupements féminins ou des quotas de bénéficiaires. La résilience climatique, absente des premiers projets, a été progressivement intégrée via des pratiques agroécologiques et des plans d'adaptation. De même, l'emploi des jeunes, négligé dans les premières initiatives, a été abordé à travers le programme AGRIFEUNES, offrant formation, incubation et accès au financement. Au niveau de projet, les projets comme PADAER II et AGRIFEUNES ont eu plusieurs modifications lors des revues à mi-parcours ou sur recommandations des missions de supervisions pour corriger les lacunes apparues durant la mise en œuvre.
57. **Conclusion sur la pertinence.** L'évaluation met en évidence que la stratégie du FIDA est en phase avec les priorités du gouvernement et les besoins des bénéficiaires, tout en soulignant la capacité du programme pays à s'adapter aux nouvelles orientations. Les projets abordent des thématiques pertinentes pour les populations ciblées, bien que certaines solutions techniques ne soient pas toujours adaptées aux contextes locaux. Le ciblage géographique est jugé pertinent et permet d'atteindre les groupes les plus vulnérables, notamment grâce à l'implication des OP (OPF et OPB) malgré certaines limites. Les arrangements institutionnels s'appuient sur les structures nationales, avec des efforts notables

⁶¹ PAFA-E, PASS SFSP Design Report, 2024

⁶² EB 2024/142/R.40

⁶³ COSOP 2019-2024 ; Rapport de supervision PAFA-E, 2019

⁶⁴ Tels que la Direction du Génie Rural, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA), la Direction de l'Horticulture (DHORT), le Centre de Suivi Écologique (CSE), ANCAR, DRDR, l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), ISRA, la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC), le Service de Développement de l'Élevage (SDE) et les Agences Régionales de Développement (ARD)

pour surmonter les défis rencontrés. Toutefois, l'implication insuffisante des structures déconcentrées et autorités décentralisées dans la conception et le ciblage des projets constitue une faiblesse, malgré leur rôle clé dans les territoires.
La pertinence du programme pays est jugée satisfaisante (5).

D. Cohérence

58. Cette section analyse la cohérence interne du programme, c'est-à-dire la logique interne de la stratégie, y compris la complémentarité des objectifs visés par les activités de prêt et les activités hors prêt dans le cadre du programme de pays, ainsi que la cohérence externe, c'est-à-dire la cohérence de la stratégie et du programme avec les interventions menées par les autres acteurs dans le même contexte. Elle examine également les activités hors prêt, à savoir la gestion des connaissances, le développement de partenariats et le dialogue sur les politiques.

Cohérence interne

59. **La cohérence interne du programme du FIDA au Sénégal est jugée solide, marquée par une continuité stratégique, tout en adaptant progressivement aux priorités nationales en évolution.** Sur la période 2014–2025, le portefeuille du FIDA au Sénégal s'est structuré autour d'une trajectoire d'intervention cohérente et évolutive, en lien étroit avec les priorités nationales de développement agricole et rural. Les deux COSOP successifs (2011–2015 et 2019–2024) ont marqué une transition progressive : d'un appui initialement centré sur l'amélioration de la production agricole et l'accès aux infrastructures de base (PAFA, PAFA-E, PADAER-I), les interventions ont évolué vers des programmes plus intégrés orientés vers la compétitivité, l'inclusion économique des jeunes et des femmes, la résilience climatique et la transformation structurelle des systèmes alimentaires (PADAER-II, AGRIJEUNES, PCAE, FSRP, SD3C, PASS). Ce glissement stratégique reflète une capacité d'adaptation aux évolutions du contexte national, notamment le passage d'un paradigme de sécurité alimentaire à une vision de souveraineté alimentaire portée par la Stratégie de souveraineté alimentaire, comme discuté dans la section ci-dessus sur la pertinence.
60. **La mise en œuvre de l'approche programme reste incomplète.** L'évaluation de programme pays de 2013 avait recommandé au FIDA de clarifier et d'opérationnaliser une véritable approche programme au Sénégal, c'est-à-dire une stratégie pays intégrée qui dépasse la juxtaposition de projets et articule à la fois les prêts, les dons et les activités hors prêts. Depuis, des progrès sont visibles : le COSOP 2019–2024 a davantage adopté une logique programmatique, en définissant des objectifs stratégiques clairs et alignés sur les priorités nationales, et en cherchant à créer des synergies entre projets (par exemple, entre appui à la jeunesse, résilience climatique et inclusion financière). L'introduction de dons régionaux et de partenariats techniques a aussi contribué à élargir le champ au-delà des seuls prêts et à renforcer la cohérence d'ensemble du portefeuille. Il ressort toutefois que, comparativement aux projets, la mise en place des dons a parfois été moins concertée avec le gouvernement, ce qui a pu limiter leur intégration dans les dispositifs institutionnels. On peut également noter l'existence d'une volonté de continuer les acquis des projets en impulsant de nouvelles phases (PAFA-E, PADAER-II) mais aussi dans la coordination par certaines UGP de plusieurs projets (avec des difficultés certes). Toutefois, l'opérationnalisation concrète de la vision programmatique, en particulier la mise en place d'un système de S&E consolidé et l'utilisation systématique des résultats pour alimenter les politiques, reste un chantier à renforcer.
61. **Sous l'angle géographique, la cohérence est plus manifeste, le portefeuille ayant progressivement étendu sa couverture des zones agricoles et pastorales, de manière à englober la plupart des grands bassins de production.** Le PAFA et le PAFA-E ont ciblé le Bassin arachidier (Kaolack, Fatick, Kaffrine, Diourbel), cœur historique de l'agriculture sénégalaise, avant que le

PADAER puis le PADAER-II n'étendent les interventions vers le Sénégal oriental et la Haute-Casamance (Kolda, Tambacounda, Kédougou, Matam). AGRIFEUNES a ensuite permis de couvrir une partie du Bassin arachidier élargi ainsi que les régions de Louga, Thiès, Sédhiou et Ziguinchor, tandis que le SD3C s'est positionné sur les zones pastorales transfrontalières (Saint-Louis, Matam, Tambacounda). Plus récemment, le PCAE PforR a déployé une couverture nationale dans le secteur de l'élevage et le PASS s'oriente vers le Bassin arachidier élargi et le sud-est (Haute-Casamance), soit l'essentiel des grandes zones agroécologiques du pays. Cette trajectoire illustre que, même sans cadre programmatique unifié, le portefeuille a progressivement renforcé sa cohérence territoriale et thématique, ce qui constitue un acquis important pour la continuité des interventions.

62. **La cohérence interne se manifeste par la circulation d'innovations et la continuité des acquis entre projets. Cependant, cette cohérence interne reste entravée par des défis opérationnels persistants.** Le projet AGRIFEUNES a servi de cadre d'expérimentation pour des approches telles que le ciblage communautaire via les OP, l'accompagnement entrepreneurial des jeunes et la mise en place d'incubateurs ruraux. Ces dynamiques ont permis de structurer une base d'acteurs et d'expériences sur laquelle les projets régionaux IGREENFIN et AICRM peuvent s'appuyer, notamment pour toucher des jeunes entrepreneurs ruraux et appuyer la résilience climatique des petites exploitations. Par ailleurs, le projet PASS incarne une continuité stratégique claire en prolongeant les acquis du PADAER-II (aménagements hydroagricoles, structuration des producteurs, intégration territoriale), tout en intégrant des innovations telles que l'ancrage local renforcé à travers les collectivités territoriales et les OP partenaires. Cette évolution montre une volonté d'alignement programmatique progressif, même si la coordination reste à renforcer. La centralisation de la mise en œuvre de plusieurs projets au sein d'une même unité de gestion de projet (par exemple, SD3C dans PADAER-II et IGREENFIN et AICRM dans AGRIFEUNES) a pu engendrer des problèmes de surcharge, de coordination et de gouvernance, ralentissant l'exécution et affectant l'efficacité.
63. **Le programme du FIDA témoigne d'une volonté continue d'apprendre des expériences passées et d'intégrer certaines leçons dans les conceptions ultérieures, même si plusieurs acquis n'ont pas toujours été pleinement capitalisés.** Par exemple, lors de la formulation du PADAER II, les retards enregistrés dans l'exécution du PADAER I en raison de lourdeurs administratives, de procédures complexes et d'un faible rythme de décaissement ont conduit à une simplification du dispositif de mise en œuvre. Ainsi, le PADAER II a intégré une déconcentration accrue des responsabilités au niveau des antennes régionales, une meilleure structuration des chaînes de valeur, et une allocation plus efficace des ressources financières, notamment par la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives locales. De même, le PAFA-E a pris en compte les limites constatées dans le PAFA, en renforçant les dispositifs d'accompagnement des jeunes, la sécurisation foncière et le suivi-évaluation participatif, pour améliorer l'appropriation et la durabilité des appuis. Le PASS a pour ambition de corriger certaines limites du PADAER-II, notamment en élargissant le ciblage à l'ensemble des membres des organisations, y compris les OPF, et en évitant la logique de quotas restrictifs qui avait nui à la cohésion sociale. De même, l'approche « faire-faire », appliquée avec des résultats parfois mitigés dans PADAER-II et AGRIFEUNES, va être reconduite dans le PASS, mais avec un encadrement plus strict des procédures et un appui renforcé aux partenaires de mise en œuvre. Cependant, l'équipe d'évaluation a identifié certains cas où les enseignements des projets précédents n'ont pas été suffisamment appliqués sur le terrain. Par exemple, dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, les acquis du PADAER I en matière de gestion des terres, de reboisement et de mise en défens n'ont pas été pleinement capitalisés dans le PAFA-E, où les actions de

reboisement sont restées ponctuelles, peu intégrées et parfois mal adaptées aux conditions locales.

64. **Les interventions du FIDA au Sénégal montrent une bonne complémentarité entre activités de prêts et de dons. Cette cohérence fonctionnelle reste, cependant, fragilisée par l'absence d'une coordination transversale systématique.** Le lien entre les financements par dons et par prêts s'est néanmoins renforcé au fil des ans. Plusieurs dons ont été utilisés comme leviers d'innovation ou de complémentarité pour les projets d'investissement : renforcement des capacités des OP, ciblage par le CNCR, expérimentation d'outils d'assurance et de transfert de risques, inclusion financière numérique. IGREENFIN, par exemple, bénéficie d'un appui technique du FFR et s'inscrit dans une stratégie globale d'élargissement de l'accès au financement vert. Le projet FARM-TRAC a appuyé la gestion des risques agricoles via des données commerciales, tandis que la plateforme Intouch, déployée dans le cadre de PRIME Africa, a permis d'améliorer la digitalisation financière au Sénégal. Ces acquis sont intégrés dans le PASS. Un autre exemple de cette complémentarité entre dons et prêts est le travail mené par le FIDA, en collaboration avec PROCASUR pour la création de l'ECOJES (Entente communautaire des jeunes au Sénégal) et son implication dans le projet AGRIFEUNES.⁶⁵ Toutefois, l'impact de ces synergies reste dépendant de la capacité de pilotage stratégique à l'échelle du portefeuille, qui demeure perfectible, en raison de la faiblesse des mécanismes de coordination transversale, du cloisonnement des UGP, et de l'absence de dispositif institutionnel d'harmonisation programmatique.

Cohérence externe

65. **L'avantage comparatif du FIDA est clairement établi et largement reconnu, ses interventions se distinguant par une spécialisation sur l'agriculture familiale.** La revue documentaire ainsi que les entretiens avec les partenaires et les acteurs de développement dans le pays ont montré que l'avantage comparatif du FIDA repose principalement sur : (i) sa spécialisation dans l'appui à l'agriculture familiale et aux petits producteurs vulnérables, une niche peu directement couverte par d'autres partenaires comme la Banque mondiale ou la BAD ; (ii) son approche intégrée combinant investissements productifs, accès aux marchés, services financiers ruraux, et renforcement des capacités locales ; (iii) son expertise en matière de ciblage social notamment des jeunes, des femmes, et des exploitations familiales en situation de pauvreté multidimensionnelle ; et (iv) sa capacité à travailler directement avec les organisations paysannes et à construire des mécanismes de gouvernance participative au niveau local.
66. Contrairement aux bailleurs axés sur les réformes macroéconomiques, et les grandes infrastructures, le FIDA concentre ses interventions sur l'échelle communautaire et territoriale, là où les besoins des exploitations familiales et des jeunes entrepreneurs sont les plus pressants. Alors que la BAD finance par exemple la création d'agropoles et de vastes périmètres irrigués (comme le programme PROVALE-CV ou l'Agropole Nord), et que la Banque mondiale appuie des programmes de compétitivité agricole (Pcae PforR) ou des projets d'agribusiness inclusif (tels que le PDIDAS), le FIDA intervient directement auprès des organisations de producteurs pour faciliter l'accès aux intrants, aux équipements et aux marchés. De ce fait, la valeur ajoutée des interventions du FIDA alignée sur ses avantages comparatifs est bien reconnue à la fois par le gouvernement et par les partenaires techniques et financiers du secteur agricole, qui considèrent le FIDA comme un partenaire complémentaire, capable d'agir dans des niches peu couvertes et d'assurer une articulation directe entre les priorités nationales et les réalités des producteurs à la base.

⁶⁵ <https://procasur.org/en/in-focus-ecojes-senegal/>

67. **Le portefeuille du FIDA est la traduction concrète de la mise en œuvre de ses avantages comparatifs, en mettant l'accent sur le ciblage des segments peu couverts par les autres bailleurs.** Ces avantages comparatifs se traduisent concrètement dans plusieurs projets du portefeuille, illustrant ainsi la mise en œuvre de l'une des recommandations de la précédente évaluation de programme pays au Sénégal (EPP 2004-2013), qui soulignait l'importance de continuer à miser sur les avantages comparatifs traditionnels du FIDA. Ainsi, le PASS SFSP va concentrer ses interventions sur les exploitations agricoles familiales vulnérables, le soutien aux jeunes et aux femmes en milieu rural, la promotion de chaînes de valeur locales et résilientes, la décentralisation des services et des financements au profit des territoires les plus défavorisés.⁶⁶ Le projet n'entre donc pas en concurrence directe avec d'autres programmes financés par des bailleurs majeurs, mais complète leurs actions en se focalisant sur les segments exclus ou faiblement couverts.
68. **La complémentarité avec les autres bailleurs est réelle mais parfois insuffisamment exploitée.** Dans le domaine de l'irrigation et des infrastructures, les projets PADAER-I et PADAER-II ont cherché à capitaliser sur les investissements lourds de la BAD et de la banque mondiale, notamment à travers le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest, et le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, davantage orientés vers les infrastructures d'irrigation et la recherche agricole. Le FIDA est intervenue en aval, en appuyant les organisations paysannes et en renforçant la maîtrise de l'eau et l'exploitation des bas-fonds. Cette division de travail a permis d'éviter les chevauchements mais une collaboration plus systématique aurait renforcé la durabilité des aménagements et l'intégration des producteurs. Dans le cadre du PAFA et du PAFA-E, le FIDA a organisé les producteurs autour de chaîne de valeurs prioritaires comme le riz, l'arachide, et l'horticulture. La complémentarité avec l'USAID (programme Yaajeende), la GIZ et la FAO, davantage orientés vers la compétitivité, la facilitation des marchés et la normalisation des produits, a été positive. Cependant, une articulation plus forte avec le PAM, qui appuie les cantines scolaires et la nutrition, aurait permis de garantir des débouchés institutionnels stables pour les producteurs soutenus. Le projet AGRIJEUNES a mis l'accent sur l'insertion socio-économique des jeunes ruraux à travers l'entrepreneuriat agricole, une dimension souvent peu prise en compte par les autres bailleurs.
69. **Le portefeuille du FIDA au Sénégal présente également une cohérence externe, en articulant ses interventions nationales avec des initiatives régionales et internationales et en mobilisant des partenariats pour répondre aux enjeux climatiques et transfrontaliers.** Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement climatique (SD3C-SN) en est un exemple marquant : première opération conjointe entre les trois agences onusiennes basées à Rome (FIDA, FAO, PAM), il a capitalisé sur leurs complémentarités institutionnelles et opérationnelles pour traiter des enjeux transversaux dans les zones pastorales. L'articulation avec des plateformes régionales telles que la Plateforme pastorale du Sahel et le Réseau Billital Maroobé devait permettre de renforcer la convergence des interventions et de favoriser l'harmonisation des pratiques de transhumance, contribuant ainsi à la réduction des tensions communautaires et au renforcement de la résilience des éleveurs. Dans le prolongement de cette approche, les projets cofinancés par le Fonds Vert pour le Climat (GCF) – IGREENFIN et AICRM – traduisent l'ambition du FIDA d'assurer une cohérence avec les cadres internationaux de lutte contre le changement climatique. IGREENFIN va introduire une ligne de financement vert à destination des petits producteurs, combinée à une assistance technique visant à rendre les projets bancables, tandis qu'AICRM s'inscrit dans la stratégie de la Grande Muraille Verte en coordination avec la BAD, le PAM et plusieurs ONG. Ces

⁶⁶ FIDA (2024). Projet PASS SFSP - Rapport de conception du projet, EB 2024/142/R.40.

initiatives montrent que le FIDA est en mesure d'articuler ses interventions locales avec des cadres plus larges, en positionnant l'agriculture familiale et les petits producteurs au cœur d'agendas globaux tels que l'Accord de Paris, la Grande Muraille Verte ou le financement climatique du GCF, tout en consolidant la cohérence des interventions avec les priorités nationales.

70. **La coordination du FIDA avec les autres partenaires est structurée mais confrontée à des défis persistants dans la capitalisation conjointe et la mise en œuvre.** La coordination du FIDA avec les autres partenaires du développement dans le secteur agricole au Sénégal est structurée autour de mécanismes nationaux et régionaux. Le FIDA fait partie d'un groupe de travail des partenaires techniques et financiers travaillant dans le domaine du développement rural et de la souveraineté alimentaire, et était co-président de ce groupe dans les années 2020-2022. Ces efforts contribuent à renforcer la complémentarité des interventions. Au niveau des projets, il y a des efforts pour travailler ensemble avec la BM (projet PCAE-PforR, FSRP), la BAD (AGRIJEUNES), la FAO et le PAM (SD3C), mais avec plusieurs défis au cours de la mise en œuvre (les détails sont présentés dans la section sur l'établissement des partenariats).

Gestion des connaissances

71. **La gestion des connaissances dans les projets du FIDA au Sénégal reste limitée.** Malgré une production variée de savoirs, leur diffusion et leur capitalisation demeurent insuffisante, ce qui réduit leur usage stratégique et leur potentiel de mise à l'échelle. Or, le COSOP 2019-2024 avait prévu que la gestion des connaissances, soutenue par des dons, joue un rôle plus ambitieux en alimentant le dialogue politique et le partage de bonnes pratiques aux niveaux national et régional; cette dynamique ambitieuse n'a toutefois pas été concrétisée. Les projets FIDA ont certes produit une diversité de savoirs y compris des études technico-économiques, diagnostics participatifs, vidéos, bulletins techniques.⁶⁷ Le FIDA a aussi déployé des efforts, notamment pendant la période 2018-2021, pour faciliter le partage des savoirs, à travers l'organisation d'ateliers de partage des connaissances,⁶⁸ le développement des guides pratiques⁶⁹ et la création des plateformes dédiées.⁷⁰ En outre, le FIDA a participé à la plateforme de gestion des connaissances des nations unies (UNInfo). Cependant, la diffusion de ces connaissances reste limitée, de même que leur usage stratégique.
72. **Les contraintes opérationnelles ont souvent freiné la mise en œuvre des stratégies de gestion de connaissance au niveau projet.** Par exemple pour le SD3C, une stratégie commune de capitalisation entre le FIDA, le PAM et la FAO avait été élaborée et validée depuis 2024 mais l'absence de spécialiste en gestion des savoirs et communication au sein du PADAER II (qui est l'UGP de mise en œuvre du SD3C) a impliqué une surcharge de travail du responsable suivi-évaluation, et donc un retard dans le processus de capitalisation des résultats et la visibilité du programme. Seule la production d'un film de capitalisation, comprenant des interviews, un reportage sur les résultats du programme, et des témoignages a été finalisée. Dans d'autres cas (PADAER, AGRIJEUNES), l'absence de stratégie opérationnelle claire en matière de gestion des connaissances et de communication

⁶⁷ Par exemple, les rapports de projet PAFA indiquent plusieurs initiatives en matière de gestion de connaissances: 328 ateliers d'auto évaluation des SPAM ; (b) le forum annuel des acteurs des filières prioritaires niébé, mil, bissap et sésame pour partager avec les acteurs les enseignements, les bonnes pratiques, les contraintes et les recommandations ; (c) les visites d'échanges ; (d) l'édition des bulletins trimestriels ; (e) l'utilisation de la plateforme YEGLE par les CNIF leur permettant de diffuser des informations sur les prix, les intrants, les stocks de produit et les informations climatiques ; (f) les fiches de bonnes pratiques agricoles des filières appuyées.

⁶⁸ Des ateliers annuels ont été organisés pendant trois ans consécutifs (2018-2020), jusqu'à leur interruption par la pandémie de COVID-19. Ces ateliers ont permis de réunir et de favoriser l'échange d'expériences entre tous les projets couverts par le bureau multi-pays de Dakar.

⁶⁹ Par exemple: "guide for the upgrade of monitoring, evaluation and knowledge management systems for the projects of IFAD West Africa Hub" (2018)

⁷⁰ <https://sites.google.com/view/fidafric-ifafrica/gestion-des-savoirs>. Ce site rassemble les réalisations du Hub FIDA Afrique de l'Ouest sur la période 2018-2021

a freiné la capitalisation des résultats, des bases de données et des innovations générées. Globalement, ce manque dans la consolidation de la capitalisation et la documentation sur les outils et les innovations générées par les projets, a comme résultat une faible dissémination des connaissances ce qui ne favorise pas la réplication des bonnes pratiques et innovations générées par les projets.

73. La gestion des connaissances demeure fragmentée et souffre de l'absence de dispositifs inter-projets et d'un budget dédié. Les initiatives ponctuelles n'ont pas permis de pallier la faiblesse de la mémoire institutionnelle. Aucun dispositif inter-projets — tel qu'une plateforme commune — n'a été mis en place pour favoriser le partage d'expériences ou de leçons apprises. Une initiative notable a néanmoins été menée à travers un don confié au FNDASP,⁷¹ donnant lieu à des outils comme la plateforme virtuelle LOOM et une caravane d'apprentissage. Le rapport d'achèvement de ce don a noté une réalisation complète des activités prévues. Toutefois, les entretiens ont souligné que ces acquis n'ont pas pu être pérennisés, faute de ressources pour assurer leur entretien et leur valorisation à plus long terme. Ce déficit en matière de diffusion, d'archivage et de valorisation des connaissances avait déjà été souligné dans l'évaluation du PADAER⁷² avec des recommandations visant à renforcer la mémoire institutionnelle des projets. L'absence d'un budget dédié à la gestion des connaissances au niveau du bureau pays a également limité les ambitions relatives à ce sujet.

Etablissement de partenariats

74. **Les partenariats institutionnels constituent un des points forts du portefeuille du FIDA au Sénégal, grâce à une intégration solide dans les structures nationales et à l'implication active des organisations paysannes.** Les projets appuyés par le FIDA sont bien ancrés dans les structures nationales de l'État, notamment à travers des collaborations étroites avec le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (MASAE), le ministère de l'Économie et des Finances (MEF), le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Emploi, de la Formation technique et professionnelle, le ministère du Commerce,⁷³ ainsi que, dans une certaine mesure, les structures déconcentrées (DRDR, Direction de l'élevage) et des collectivités locales (conseils départementaux, mairies). Cette intégration facilite l'appropriation des interventions par les autorités nationales et locales. De plus, les organisations paysannes sont généralement impliquées dès la phase de conception jusqu'à la mise en œuvre, ce qui renforce la pertinence et l'appropriation des projets sur le terrain. Sur le plan technique, des collaborations ciblées ont été mises en place avec des institutions spécialisées telles que l'ANCAR, l'ISRA ou la SAED. À titre d'exemple, le projet PADAER a travaillé en synergie avec ces partenaires techniques, contribuant notamment à une augmentation significative de l'utilisation de semences améliorées par les producteurs appuyés. Le FIDA a également formalisé des partenariats avec des think tanks et des institutions locales, tels que le CNCR, IPAR, AKADEMYIA2063 et l'IRD, ainsi qu'avec la Banque Agricole, partenaire clé dans la mise en œuvre du projet IGREENFIN.
75. **Les partenariats du FIDA, notamment avec les agences onusiennes (PAM, FAO), ont offert un potentiel de synergies régionales et thématiques, mais leur mise en œuvre s'est heurtée à de fortes contraintes institutionnelles et procédurales.** Dans le cadre du programme SD3C, les partenariats avec la FAO et le PAM devaient permettre d'élargir la couverture des interventions, de renforcer les capacités locales, d'intégrer les enjeux pastoraux à l'échelle régionale, et de développer des synergies en matière de prévention des conflits et d'adaptation climatique. Toutefois, la mise en œuvre via le mécanisme *Unilateral Trust Fund* (UTF), qui implique une gestion autonome des fonds par les agences onusiennes,

⁷¹ Ce don a visé à renforcer le partage des connaissances et l'élargement des meilleures pratiques au Sénégal

⁷² PPE PADAER, Septembre 2021

⁷³ Notamment à travers l'implication de l'Agence de Régulation des Marchés dans la mise en œuvre du PASS.

s'est révélée peu compatible avec les exigences du gouvernement sénégalais en matière de contrôle budgétaire et de traçabilité. Les lourdeurs des procédures ont entraîné des retards dans la mise en œuvre qui ont induit l'insatisfaction du gouvernement. Cela a entraîné des retards significatifs dans l'exécution, des blocages institutionnels, et des difficultés dans la justification des dépenses des agences de mise en œuvre. En conséquence, les conventions avec la FAO et le PAM ont été suspendues fin 2024, et les activités transférées à l'unité nationale de coordination intégrée au PADAER II.

76. **En matière de cofinancement, le portefeuille se caractérise par des partenariats financiers diversifiés et structurants, mais leur portée reste limitée par des difficultés de concrétisation ou de mise en œuvre, ou alors par la modestie des contributions du FIDA.** Ainsi, la collaboration entre le FIDA et la Banque Mondiale a débuté avec le PCAE-PforR il y a quelques années et s'est poursuivie dans le cadre du cofinancement accordé par le FIDA au FSRP. La participation du FIDA au PCAE-PforR lui a permis d'expérimenter une nouvelle forme de financement basée sur les résultats, avec des décaissements sur le budget général de l'Etat suite à l'atteinte d'un certain nombre d'indicateurs. Dans les deux cas (PCAE-PforR, et FSRP), le cofinancement du FIDA a été bien modeste par rapport à l'enveloppe globale. Le risque déjà souligné dans des rapports précédents est la dilution du FIDA dans des projets de grande ampleur avec une faible marge de manœuvre tant en termes de supervision que d'assistance technique. Avec la BAD, il avait été convenu que le FIDA cofinance le Projet de valorisation des eaux pour le développement des chaînes de valeur (PROVALE-CV) financé par la BAD, et que la BAD, à son tour, cofinance AGRIJEUNES avec la mise en œuvre de synergies entre les deux projets. Malgré la réussite du cofinancement, les synergies envisagées au départ n'ont pas pu être mises en œuvre pour de multiples raisons dont les difficultés au démarrage d'AGRIJEUNES, le COVID-19 et rythmes de décaissements, ce qui a amené AGRIJEUNES à suspendre la collaboration avec PROVALE-CV.
77. **A l'inverse, le portefeuille a aussi impliqué plusieurs partenariats importants où le FIDA est le bailleur principal.** Il s'agit des partenariats avec le Fonds de l'OPEP qui finance deux projets PADAER II et PASS, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui a financé le PAFA-E et soutient actuellement des initiatives régionales telles que le programme sur la Grande Muraille Verte, ainsi que plusieurs bailleurs bilatéraux comme l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement qui co-finance PADAER-II et l'Agence italienne pour la coopération au développement qui finance un programme sur les transferts de fonds. Le portefeuille a connu aussi l'engagement avec de nouveaux partenaires comme le GCF à travers les projets IGREENFIN et AICRM, ou encore le Mattei Fund de l'Italie, renforçant l'intégration des thématiques liées au changement climatique et à la résilience. Bien que non encore matérialisé, un dialogue est également en cours avec la Banque européenne d'investissement pour un cofinancement additionnel du PASS.
78. **Les partenariats avec le secteur privé, bien que présents à travers l'approche chaîne de valeur, demeurent insuffisamment développés en raison d'un suivi limité et d'un déficit de documentation sur leur performance.** Plusieurs projets adoptent une approche « chaîne de valeur » visant la contractualisation entre organisations de producteurs et opérateurs de marché, afin de sécuriser l'écoulement de la production et les revenus. La mission a pu observer que cette approche a pu permettre le renforcement de l'accès aux marchés et l'augmentation des revenus des producteurs. Toutefois, les évaluations mettent en lumière un manque de suivi spécifique sur la performance des opérateurs privés impliqués. Leur rôle est peu documenté dans les rapports de supervision des missions du FIDA ou dans la communication des projets. Ce déficit

d'information nuit à l'appréciation complète de la durabilité économique des interventions, notamment pour les activités portées par le secteur privé.

Engagement politique

79. **L'influence du FIDA sur les politiques publiques au Sénégal est discrète mais tangible, se traduisant par des contributions ciblées aux réformes et aux cadres stratégiques en faveur d'un développement rural inclusif.** Le COSOP 2019-2024 a visé à faciliter un dialogue politique inclusif pour une meilleure prise en compte des acquis des projets dans les politiques publiques nationales et régionales. L'évaluation constate l'influence indirecte de l'engagement politique du FIDA à travers la valorisation d'expériences pilotes en développement décentralisé pour le renforcement des acteurs locaux et leur contribution aux dialogues sectoriels. Le FIDA a contribué à des processus clés tels que la réforme de la loi d'orientation agrosylvopastorale (LOASP), et l'élaboration de la SSA, en partenariat avec le CNCR et IPAR. Le FIDA est également actif dans le Groupe thématique développement rural et sécurité alimentaire (GTDRSA), qui est partie intégrante du dispositif de concertation au Sénégal constitué du G50, du G15, du Gouvernement du Sénégal, de la Société civile, des collectivités territoriales et du secteur privé. Le FIDA, en collaboration avec la Banque africaine de développement, a appuyé l'élaboration du « Compact » sur la souveraineté et la résilience alimentaires présenté lors du Sommet de Dakar 2 en janvier 2023.
80. **Des réussites ponctuelles illustrent la capacité du FIDA à contribuer à certaines politiques sectorielles.** La reconnaissance juridique des Cadres nationaux interprofessionnels des Filières (CNIF), ce qui démontre la pertinence de ces cadres, appuyées par le PAFA, a permis de structurer et renforcer les filières agricoles. Les modèles testés dans ce cadre ont été repris par d'autres partenaires au développement notamment par le programme croissance économique de l'USAID dans la chaîne de valeur riz irrigué (voir aussi la section sur la mise à l'échelle).
81. **Cependant, l'influence du FIDA sur les politiques publiques demeure limitée et peu systématisée, en raison de plusieurs contraintes internes et externes.** L'évaluation souligne l'absence d'une stratégie claire de plaidoyer, d'un déficit de capitalisation et de ressources, ainsi que de faiblesses de coordination inter-projets. Les projets ne sont pas toujours conçus pour alimenter explicitement le dialogue politique, ce qui réduit leur portée stratégique. Bien que des contributions ponctuelles aux ministères existent (le financement d'ateliers, appui technique),⁷⁴ elles ne se sont pas inscrites dans une démarche cohérente d'influence politique. Pour pallier ce manque, le FIDA a toutefois introduit, via le PASS, une ligne budgétaire dédiée aux activités politiques, marquant une volonté de structurer davantage son engagement dans ce domaine.
82. **Des facteurs institutionnels internes et budgétaires freinent également le rôle du FIDA dans le dialogue politique.** Le sous-effectif du bureau pays et la faiblesse du budget alloué au dialogue politique (aucune ressource n'a été allouée pendant la période d'évaluation, à l'exception de 20 000 USD mis à disposition au dernier trimestre 2024) ont obligé à prioriser les activités liées au programme de prêts et de subventions, au détriment d'un engagement plus soutenu dans les partenariats et les politiques publiques. Cette contrainte limite la capacité du FIDA à capitaliser sur ses expériences et à contribuer au dialogue politique au Sénégal. Au regard donc de la faiblesse des moyens humains et budgétaires, les résultats obtenus apparaissent d'autant plus encourageants.
83. **Conclusion sur la cohérence :** La cohérence interne du programme du FIDA au Sénégal est jugée solide, avec une continuité stratégique et une adaptation

⁷⁴ PADAER PPE Septembre 2021, page 31

progressive aux priorités nationales. Malgré une bonne complémentarité entre les activités de prêts et de dons, la coordination transversale reste limitée, tout comme la mise en œuvre complète de l'approche programme. Il y a aussi des marges d'amélioration concernant les synergies avec les autres partenaires techniques et financiers du développement agricole, notamment en matière de capitalisation conjointe. **Ainsi, la cohérence est jugée plutôt satisfaisante (4).**

84. La gestion des connaissances, bien que marquée par une production importante de diagnostics, d'études et d'outils, reste insuffisamment structurée et faiblement capitalisée. L'absence de dispositifs inter-projets de partage et de plateformes pérennes a limité la diffusion et la mise à l'échelle des bonnes pratiques. Des initiatives ponctuelles, comme celles appuyées via le FNDASP, ont produit des résultats intéressants mais non pérennisés faute de ressources. **La gestion des connaissances est donc jugée plutôt insatisfaisante (3).**
85. Le partenariat avec le gouvernement sénégalais est solide, grâce à une forte intégration des projets dans les ministères et les structures locales, ainsi qu'une mobilisation de cofinancements notables avec la Banque mondiale, la BAD, le GCF et d'autres partenaires. Néanmoins, des difficultés de collaboration sont apparues, notamment avec les agences onusiennes dans le cadre du SD3C, ainsi que dans certaines tentatives de synergies bilatérales (par exemple avec la BAD sur AGRIFEUNES). Les relations avec le secteur privé manquent également de suivi structuré et de documentation. **Le développement des partenariats est jugé plutôt satisfaisant (4).**
86. Tout au long de la période d'évaluation, le FIDA a contribué ponctuellement au dialogue politique, notamment à travers la reconnaissance juridique des cadres interprofessionnels des filières, la participation à l'élaboration de la Stratégie nationale de souveraineté alimentaire, et la contribution au processus de réforme de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP). Cette influence, bien que réelle, demeure donc davantage ponctuelle que systématique, faute de stratégie claire de plaidoyer et de capitalisation consolidée. **La contribution au dialogue sur les politiques est donc jugée plutôt satisfaisante (4).**

E. Efficacité

87. Cette section analyse dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés ont été atteints ou devraient être atteints au moment de l'évaluation. La section débute avec une analyse de la portée du programme et des résultats des stratégies de ciblage adoptées. Ensuite, la section présente une analyse des contributions aux objectifs principaux de la stratégie et du programme au Sénégal comme identifiées dans la théorie du changement, à savoir: (i) l'amélioration durable de la productivité et de la production agricole grâce à l'adoption généralisée de technologies climato-intelligentes et à une meilleure gestion intégrée des ressources naturelles (sols, eau) ; (ii) l'émergence de filières agricoles dynamiques et compétitives, portées par des organisations paysannes et des entreprises rurales professionnelles et viables économiquement ; et (iii) la mise en place de politiques favorables aux pauvres dans les zones rurales grâce aux partenariats dans le pays et la sous-région.

Ciblage et portée

88. **Le portefeuille du FIDA au Sénégal a atteint un niveau de réalisation global proche des objectifs fixés.** A fin 2024, environ 502 377 bénéficiaires ont été touchés, incluant 37 734 ménages pour le PAFA (118 % de l'objectif), 18 406 pour le PAFA-E (65 %), 43 753 pour le PADAER-I (88 %), 36 619 pour le PADAER-II (82 %), 12 880 jeunes pour AGRIFEUNES (103 %), 2 722 pour le SD3C-SEN (15 %), et plus de 350 000 personnes pour le PCAE-PforR (117 %). Les projets ont également enregistré une forte participation féminine (près de 246 000 femmes,

soit autour de 49 % du total) et une proportion importante de jeunes (plus de 59 000 jeunes recensés dans les projets qui suivent ce critère) (voir tableau 4).

89. **L'efficacité du ciblage dépend fortement des approches utilisées et du contexte local.** Les projets ont combiné des approches de ciblage géographique (zones à forte incidence de pauvreté comme Tambacounda, Kolda, Kédougou, Matam ou Ziguinchor), économique (vulnérabilité et potentiel de diversification), et participatif (via les OP, collectivités et services déconcentrés). Cette approche participative a été jumelée à un ciblage social, avec des démarches proactives visant à garantir l'inclusion des groupes les plus vulnérables et à favoriser leur autonomisation. Le ciblage de jeunes et de femmes en situation de handicap dans le cadre d'AGRIJEUNES en constitue un exemple concret. Cette approche a permis d'atteindre des groupes vulnérables – femmes, jeunes, petits producteurs – tout en s'appuyant sur les organisations paysannes existantes pour assurer la sélection et l'accompagnement. Cependant, comme observé lors de la mission, il arrive que les bénéficiaires déjà insérés dans ces réseaux ne soient pas totalement démunis d'actifs. Ils appartiennent souvent à une sociabilité paysanne qui leur confère un avantage dans l'accès aux appuis, mais qui contribue aussi à rendre les soutiens plus efficaces et visibles localement.
90. **Les limites du ciblage apparaissent lorsque les activités exigeaient la possession préalable de ressources productives ou de fonds propres.** Dans ces cas, les bénéficiaires "mieux dotés" ont parfois été privilégiés pour servir de vitrines ou de "cas de démonstration", comme cela a été constaté dans le PAFA et confirmé dans d'autres projets. Par exemple, dans le PAFA-E, les kits de transformation ont été remis à des groupements déjà structurés et mieux organisés. Dans le PADAER I, les bénéficiaires des équipements hydro-agricoles et des tracteurs subventionnés disposaient souvent d'une capacité de contribution initiale importante. Cette logique de diffusion et d'entraînement, bien qu'efficace pour amorcer les filières, n'a pas toujours généré les effets d'entraînement attendus vers les producteurs les plus pauvres. De même, certains groupes non affiliés aux OPB ont pu rester en marge des dispositifs.

Tableau 4

Nombre de bénéficiaires atteints et taux de réalisation (2024)

Projet	Hommes	Femmes	Jeunes	Total	Ménages	Cible total	Taux d'atteint (total)
PAFA	14422	23312	13115	37734	37734	32000	118%
PAFA-E	7314 (61%)	11092 (85%)	-	18406	16320	25000	65%
PADAER- I	15053 (60%)	28700 (115%)	12688 (51%)	43753	43753	50000	88%
PADAER – II	18346 (69%)	18273 (103%)	14737 (65%)	36619	36619	44500	82%
AGRIJEUNES	6440 (103%)	6440 (103%)	12880 (103%)	12880	-	12500	103%
SD3C-SEN	1037	1685	1215	2722	2722	18000	15%
PCAE-PforR	191401	158862	-	350263	-	300000	117%

Source: ORMS (pour PADAER-II), Rapport d'achèvement du projet PAFA, Rapport d'achèvement du projet PAFA-E, Rapport d'achèvement du projet PADAER, Rapport annuel 2024 SD3C-SEN, PCAE-PforR Rapport sur le statut de mise en œuvre et les résultats mai 2025, Rapport de supervision mai 2025 AGRIJEUNES

Taux entre parenthèses = taux de réalisation par rapport au cibles prévues

Contributions aux objectifs principaux de la stratégie et du programme**(i) Amélioration de la productivité et de la production agricole**

91. **On note globalement une amélioration notable mais hétérogène de la productivité et de la production agricole.** L'efficacité du portefeuille FIDA dans ce domaine est globalement positive, avec des résultats tangibles sur les rendements, les superficies cultivées et les revenus agricoles. Toutefois, ces résultats varient selon les projets, les filières et les zones ciblées, reflétant la diversité des approches et les capacités variables des UGP.
92. **Les projets de première génération (PAFA, PAFA-E, PADAER I) ont permis des gains de productivité appréciables, mais avec des performances contrastées.** Le PAFA, par exemple, a enregistré une augmentation pondérée de 139 % des rendements, soit bien au-delà des objectifs initiaux de 57%,⁷⁵ grâce à la diffusion d'intrants, la mise en place de périmètres irrigués et l'encadrement technique rapproché assuré par les conseillers à l'exploitation familiale. L'effet d'entraînement sur les bénéficiaires a été important, renforcé par des approches participatives et la valorisation de l'expertise locale à travers la stratégie du « faire-faire ». En revanche, le PAFA-E a souffert de lenteurs dans la mise en œuvre des activités et la mobilisation de la contrepartie de la part du gouvernement, malgré des progrès dans l'usage d'intrants de qualité (semences certifiées, engrais), l'adoption de bonnes pratiques agricoles, et la structuration de relations contractuelles entre organisations de producteurs et opérateurs de marché. L'enquête d'impact finale du projet a révélé une hausse de la productivité pour certaines cultures (mil, maïs et niébé), mais aussi des limites économiques, notamment pour le riz et les modèles d'élevage, jugés peu rentables en raison du coût élevé des aliments pour animaux.
93. **Le PADAER I a mis l'accent sur l'offre agricole et l'aménagement hydro-agricole, avec des résultats intéressants mais des limites persistantes. Ces limites ont conduit à une conception plus intégrée du PADAER-II.** Les bénéficiaires du PADAER-I ont enregistré une augmentation des rendements pour plusieurs cultures entre 2013 et 2018 : +14 % pour le riz pluvial, +11 % pour le maïs, +17 % pour le mil et +13 % pour le fonio. Toutefois, comme le PAFA-E, la dynamique entrepreneuriale a été restée faible, tout comme l'accès aux marchés et aux facteurs de production. Le soutien à la riziculture de plateau s'est révélé peu concluant, avec une baisse progressive des rendements au fil des années, tandis que le maraîchage, bien que porteur, n'a pas été suffisamment appuyé. Ces limites expliquent en partie la conception plus intégrée du PADAER II, qui a connu un net redressement de ses performances en 2024, atteignant 82 % de son public cible et enregistrant une progression rapide des bénéficiaires sur les deux composantes principales. La mise en place de fonds de roulement et de pilotes de ciblage plus qualitatifs laisse entrevoir une efficacité renforcée pour la suite. Cependant, les retards de décaissement qui s'accumulent en 2025 en raison de l'absence d'inscription des activités dans la loi de finance initiale, risque de compromettre la dynamique de redressement observée depuis 2024.
94. **Les projets du portefeuille ont contribué à l'amélioration de la productivité agricole par des moyens variés.** Cela inclut l'aménagement de terres, la diffusion de semences améliorées, la distribution d'équipements, ainsi que la formation de producteurs aux pratiques agricoles durables. PAFA, PAFA-E et PADAER I & II ont soutenu l'irrigation, les intrants et les pratiques améliorées. AGRIFEUNES a diffusé des kits maraîchers et serres. SD3C-SN a renforcé la productivité animale via les parcours et les fourrages. PCAE-PforR a appuyé les investissements productifs privés. Cette amélioration de la productivité et de la production tient autant à la diffusion d'intrants et de conseils qu'à la qualité et à l'utilisation des équipements (irrigation, transformation). Le tableau ci-après présente les indicateurs de production qui ont contribué à l'augmentation de la productivité et de la production agricoles.

⁷⁵ PAFA, Rapport d'achèvement de projet, page 10

Tableau 5
Indicateurs de production

Indicateurs	PAFA	PAFA -E	PADAER	PADAER-II	SD3C
Aménagements hydroagricoles/périmètres irrigués (ha)	74 (74%)		848 (96%)	462 (14%)	
Ménages bénéficiant des intrants agricoles			26 022 (104%)		
Ménages bénéficiant des équipements agricoles		14315 (229%)	21 122 (85%)		
Infrastructures pastorales (nombre)				54 (41%)	9 (50%)
Km de pistes rurales construits/réhabilités	103 (78%)		89 (102%)		
Points d'eau pastoraux réalisés/réhabilités		2 (22%)	12 (100%)		
Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	22 835 (381%)	16 798 (67%)	9 141 (63%)	10 869 (33%)	861 (11%)

Source: Rapport d'achèvement PAFA, Rapport d'achèvement PAFA-E, Rapport d'achèvement PADAER, Rapport supervision PADAER II Janvier 2025, Rapport annuel SD3C-SEN 2024

Taux entre parenthèses = taux de réalisation par rapport au cibles prévues

95. **Les bénéficiaires manifestent un fort intérêt pour les subventions en nature.** Les visites de terrain ont révélé un fort intérêt des bénéficiaires pour les modèles promus par les projets FIDA, en particulier les subventions en nature destinées à la mise en place d'activités économiques structurantes (périmètres maraîchers, unités de transformation, kits d'irrigation, élevage de volailles ou petits ruminants). Ces dispositifs ont permis à de nombreux producteurs, en particulier les femmes et les jeunes, d'accéder à des équipements adaptés à leur contexte. Cependant, malgré la demande persistante, ces mécanismes n'ont pas toujours été reconduits à la fin des projets, faute de dispositifs institutionnels pérennes ou de financements spécifiques disponibles au niveau local.
96. **La diversification économique constitue un levier central dans les stratégies d'adaptation.** Les projets ont favorisé l'introduction de cultures résilientes, l'amélioration de l'habitat pour le bétail, la promotion de systèmes maraîchers irrigués en saison sèche, ainsi que la transformation et la commercialisation de produits agricoles locaux. Ces actions ont permis aux petits producteurs de diversifier leurs sources de revenus et de renforcer leur autonomie économique face aux chocs climatiques.
97. **Malgré des efforts visibles, l'adoption des technologies climato-intelligentes reste encore limitée et fragmentée.** Les projets PAFA, PAFA-E, PADAER I & II ont mis en œuvre des aménagements de bas-fonds, des techniques de conservation des sols, et la restauration de terres dégradées. PASS SFSP et AGRIJEUNES ont promu des pratiques maraîchères durables et l'agroécologie à petite échelle, avec 946 initiatives de jeunes agripreneurs adoptant des technologies vertes (63% de objectifs atteint). Le SD3C-SN a amélioré la résilience pastorale à travers l'aménagement de parcours et la gestion des ressources naturelles. PCAE-PforR a financé des investissements agricoles intégrant des critères environnementaux. Dans les projets plus récents (PCAE PforR, SD3C, AICRM, IGREENFIN), les ambitions d'intégration des technologies climato-intelligentes sont manifestes, mais les effets restent limités à ce stade, en raison de retards de démarrage (AICRM, IGREENFIN) ou de blocages institutionnels (SD3C). Ce dernier, notamment, n'a atteint que 28,6 % de ses bénéficiaires cibles pour l'adoption des stratégies résilientes, mettant en lumière les défis de

coordination multi-acteurs (voir aussi la section sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique).⁷⁶

(ii) Émergence de filières agricoles dynamiques et compétitives

98. **Les dynamiques de filières sont prometteuses mais elles sont encore fragiles et incomplètes.** La structuration des filières agricoles a connu des avancées importantes dans plusieurs chaînes de valeur stratégique, notamment les céréales sèches, l'horticulture, les produits laitiers et la viande. Tous les projets ont soutenu, à des degrés divers, des activités de transformation et de commercialisation. PAFA, PAFA-E, PADAER I & II ont mis en place des unités artisanales de transformation et des plateformes de vente. Le soutien à l'émergence de filières compétitives a constitué une priorité de projets tels que PAFA, PAFA-E, PADAER II, AGRIJEUNES et PASS. Le modèle de contractualisation Organisations de producteurs – Opérateurs de marché (OP-OM) développé dans le PAFA s'est révélé efficace, avec des primes de qualité de 10 à 15 % obtenues par les producteurs. Ce modèle a été repris à plus grande échelle, consolidant le positionnement des organisations de producteurs dans les chaînes de valeur. Le PAFA-E a intégré une dimension transformation, notamment en agriculture. Malgré certaines limites, il a permis de financer 363 SPAM (Sous-Projets d'Accès au Marché), améliorant l'accès aux débouchés et la capitalisation des exploitations rurales. Des subventions d'investissement ont été mises en œuvre par PADAER II et PCAE-PforR pour appuyer des unités de transformation ou de stockage.

Tableau 6

Appui aux filières agricoles

Indicateurs	PAFA	PAFA -E	PADAER	PADAER-II	AGRIJEUNES	SD3C
Nombre de sous-projets de développement des filières (SPDF) appuyés	98 (327%)					
Nombre d'entreprises ou d'activités économiques créées/renforcées					4773 (76%)	
Nombre d'emplois ruraux créés ou renforcés					5569 (64%)	
Nombre de organisations faitières renforcées	40 (400%)		18 (34%)			
Nombre de tables filières mises en place et fonctionnels	4 (67%)					
Nombre de Centre de développement filières	96 (128%)					
Nombre de plans d'action filières élaborés		35 (97%)				
Installations de transformation/commercialisation/stockage		16 (46%)	56 (50%)	22 (16%)		5 (83%)
Groupes de commercialisations formées/consolidées		193 (29%)				
Personnes formées dans la post-production, transformation et commercialisation		2775 (139%)	843 (42%)	94 (17%)	8 519 (68%)	

⁷⁶ Le Gouvernement souligne l'importance d'une meilleure articulation des projets avec les engagements du MASAE dans le cadre du Plan national d'Adaptation.

Source: Rapport d'achèvement PAFA, Rapport d'achèvement PAFA-E, Rapport d'achèvement PADAER, Rapport supervision PADAER II Janvier 2025, Rapport annuel SD3C-SEN 2024, Rapport de supervision AGRIJEUNES Mai 2025
Taux entre parenthèses = taux de réalisation par rapport au cibles prévues

Encadré 1

Résultats tangibles de la mise en œuvre de l'approche filière

- Hausse significative de la productivité et des revenus sur certaines filières (riz, mil, sorgho, maïs) grâce à l'introduction de variétés améliorées et le renforcement des capacités des producteurs : PAFA, PAFA-E, PADAER-II.
- Amélioration de la structuration de certaines chaines de valeur à travers la mise en place de cadre de concertation, qui par la suite ont évolué vers des interprofessions regroupant l'ensemble des acteurs des filières : PAFA, PAFA-E.
- Amélioration de l'insertion des femmes et des jeunes dans les chaines de valeurs : PAFA, AGRIJEUNES.
- Dynamisation de la transformation locale, réduisant les pertes post-récoltes et facilitant la génération de revenus notamment pour les femmes : SD3C, PADAER-II, PAFA, PAFA-E.

Source : Élaboration de l'équipe d'évaluation.

99. **L'accès au financement agricole reste un maillon faible, freinant la transformation structurelle.** L'accès aux services financiers reste un frein majeur, avec une offre inadaptée aux besoins des ruraux pauvres. Les partenariats avec les institutions financières, bien que promus, n'ont pas suffi à garantir un crédit accessible et adapté aux petits exploitants, surtout les jeunes, limitant la portée des interventions. Les jeunes rencontrent des difficultés particulières d'accès au crédit, les banques restant traditionnellement réticentes à financer des acteurs souvent non bancarisés, et dont les perspectives de revenus apparaissent incertaines. Les mécanismes d'assurance agricole, bien que promus, sont peu utilisés.
100. **Les investissements dans les infrastructures rurales ont amélioré l'accès au marché, mais leur gouvernance reste défaillante.** Les investissements dans les pistes de désenclavement (par exemple le PAFA a construit/réhabilité 103 km de pistes rurales et le PADAER-I 89 km – voir tableau 5) et dans les marchés ruraux ont facilité l'écoulement des produits agricoles, amélioré l'accès aux intrants et réduit les coûts de transport pour les producteurs. Cependant, un certain nombre d'infrastructures, d'équipements et d'intrants sont de qualité insuffisante, sous-dimensionnés par rapport au nombre de bénéficiaires, ou encore demeurent inachevés. Par ailleurs, la gouvernance des infrastructures souffre de faiblesses structurelles : dans plusieurs zones, les comités de gestion sont inactifs. Le manque de mécanismes de gestion des plaintes et la faiblesse de la communication réduisent les capacités d'appropriation et de redevabilité. Le transfert des infrastructures réalisées vers les services compétents à l'achèvement des projets apparaît également comme une condition importante de leur pérennité (voir aussi la section sur la durabilité).
101. **Le potentiel des maillons aval reste sous-exploité, compromettant l'efficacité et la durabilité des filières.** L'approche filière du FIDA, bien qu'intégrée, a été caractérisée par un accent fort sur le maillon de production au détriment des autres maillons où le potentiel a été nettement sous-exploité et peu valorisé. Les agrégateurs/commerçants, les provendiers, les fournisseurs d'intrants, acteurs du secteur privé, ne sont pas été considérés comme cibles prioritaires par les projets et leurs besoins en accompagnement (formation, investissement, structuration) ont été faiblement pris en compte, mettant en péril la durabilité de leur partenariat avec les petits producteurs. Sur le maillon de la transformation, l'accompagnement a été encore limité à des pratiques artisanales limitant le potentiel de valorisation des produits agricoles et l'accès à des marchés plus rémunérateurs, notamment à l'export.
102. **L'efficacité a également été entravée par des facteurs exogènes,** tels que la forte dépendance aux infrastructures publiques (routes, pistes rurales, irrigation) et

la vulnérabilité des filières aux chocs climatiques et aux fluctuations des prix internationaux. Une analyse SWOT de l'approche filière figure en annexe IX du rapport.

(iii) La mise en place de politiques favorables aux pauvres

103. **Le FIDA a un rôle croissant dans l'influence des politiques publiques mais il reste encore à consolider.** Le portefeuille a progressivement renforcé sa capacité d'influence sur les politiques rurales, avec des contributions visibles dans plusieurs domaines stratégiques. Toutefois, l'institutionnalisation de ces acquis reste fragile et dépendante de dynamiques partenariales encore inégales.
104. Le FIDA a contribué activement au dialogue politique à travers l'appui aux OP (CNCR, ASPRODEP), la réforme de la loi agro-sylvo-pastorale, et les débats sur la souveraineté alimentaire (voir aussi la section sur l'engagement politique). Le PASS, par exemple, s'inscrit pleinement dans cette dynamique en lien avec la stratégie nationale de souveraineté alimentaire. Des partenaires de recherche comme IPAR ont également été associés à des démarches novatrices sur la territorialisation des marchés agricoles ou la gouvernance foncière.
105. Des expériences pilotes en gouvernance locale (CAC, marchés locaux) ont émergé, témoignant de la volonté d'ancrer les interventions dans une dynamique territoriale. Le recours aux dispositifs de concertation territoriale (dans PADAER II, AGRIFEUNES) constitue un levier encore sous-exploité, mais porteur de potentiel dans un contexte de décentralisation progressive.

Appui aux jeunes

106. **L'inclusion des jeunes s'est renforcée avec des progrès importants bien que les résultats varient selon les projets.** Depuis 2010, plusieurs projets ont affiché une volonté d'intégrer les jeunes dans les filières agricoles. Si des progrès ont été réalisés en matière de revenus, comme dans le projet PAFA où 35 % des bénéficiaires étaient des jeunes (dont 62 % de jeunes femmes), les effets sur le contrôle des actifs et l'autonomisation économique sont restés limités. Les projets PADAER 1 et PAFA-E ont souffert d'un appui insuffisant à la création d'activités génératrices de revenus, d'un manque d'accès au crédit, et de contraintes institutionnelles qui ont freiné la réalisation des infrastructures dédiées aux jeunes.
107. **Des avancées significatives ont été enregistrées ces dernières années, notamment avec le projet AGRIFEUNES, mais des défis persistent.** Le projet AGRIFEUNES, après une phase initiale très en deçà des attentes (6 % d'exécution financière), a connu un redressement important après sa restructuration en 2023-2024. En décembre 2024, il dépassait ses objectifs sur le ciblage des jeunes et enregistrait une hausse significative du nombre d'emplois (5569) et d'entreprises créées (4773). 76 % des jeunes déclaraient une augmentation de profits, et 66 % commercialisaient leurs produits, contre 6 % un an plus tôt. Plusieurs jeunes insérés dans les filières agro-sylvo-pastorales ont dépassé les projections de chiffre d'affaires, contribuant à la hausse de la production agricole et à la valorisation économique des filières. Ces résultats témoignent d'un potentiel important du projet en matière d'autonomisation rurale et de création de valeur. Une fédération des OP dotée d'un plan stratégique ont été constituée, visant à garantir la continuité des interventions d'AGRIFEUNES et à maintenir des appuis stratégiques aux jeunes bénéficiaires. De plus, des Plans d'Affaires Additionnels et des Plans d'Appui à la Professionnalisation et à l'Autonomisation pour les OP ont été financés afin de permettre aux jeunes de mieux faire face à leurs défis. Le don GAFSP également soutiendra l'investissement de 1 400 jeunes dans les filières avicoles. Toutefois, malgré ces résultats, l'insuffisance d'analyses ciblées sur les contraintes propres aux jeunes et l'absence d'une stratégie spécifique aux jeunes freinent la mise en œuvre de solutions durables.

108. **L'intégration des jeunes dans les instances de décision progresse, mais leur leadership reste faible.** Les projets ont encouragé le renouvellement des instances des organisations de producteurs avec une meilleure représentation des jeunes. Des initiatives comme la mise en place de "collège des jeunes" au sein des OP de base ont renforcé le leadership des jeunes et leur inclusion au sein des OP. Cependant, la responsabilisation des jeunes dans la gestion de leurs projets reste limitée, et leur participation au dialogue politique national demeure marginale en dehors de quelques structures pionnières telles que le collège des jeunes du CNCR. Ce dernier, sur appui du projet AGRIFEUNES a porté le plaidoyer pour l'accès des jeunes aux facteurs de production au niveau national dans le cadre de la révision de la LOASP.
109. **Malgré des effets économiques visibles, l'accès aux facteurs de production et aux services reste un obstacle majeur.** Les jeunes bénéficiaires, en particulier les femmes, continuent de rencontrer des difficultés d'accès à la terre, à l'eau, aux intrants de qualité et aux marchés. Le recours à des terres prêtées ou louées expose les investissements à des risques de captage. Des problématiques comme le mariage précoce, l'absence de garderie ou l'accès à l'information ne sont pas suffisamment prises en compte. La stratégie de sortie d'AGRIFEUNES prévoit un accompagnement par les OP partenaires, mais il est essentiel que cette transition ne réduise pas l'appropriation directe des jeunes sur leurs activités.
110. **Conclusion sur l'efficacité.** L'inclusion des groupes vulnérables a progressé, mais malgré des efforts, les groupes les plus marginalisés demeurent parfois en marge, faute de dispositifs systématiques de discrimination positive en leur faveur. Le programme a contribué à l'amélioration de la production agricole et à la diversification des activités, avec des résultats inégaux entre les projets. La structuration des filières agricoles représente un progrès significatif, avec des dynamiques prometteuses, bien qu'encore fragiles et incomplètes. Le programme a également contribué à la mise en place de politiques favorables aux pauvres, notamment la loi agro-sylvo-pastoral, et la Stratégie de souveraineté alimentaire. **L'efficacité est jugée plutôt satisfaisante (4).**

Innovation

111. **L'innovation a été un axe transversal important du programme du FIDA au Sénégal durant la période 2014–2025, se traduisant par une diversité de solutions nouvelles.** Elle s'est manifestée à différents niveaux, depuis les instruments de financement jusqu'aux modèles de mise en œuvre, en passant par les mécanismes de ciblage, l'intégration des approches régionales et l'expérimentation de solutions techniques et institutionnelles adaptées au contexte sénégalais. Les innovations décrites ci-après sont alignées avec la définition du Manuel d'évaluation du FIDA (2022), qui considère comme innovation toute solution nouvelle dans un contexte donné, à une période donnée et pour des parties prenantes spécifiques, visant à améliorer les performances et/ou à répondre à un défi lié à la réduction de la pauvreté rurale.
112. **L'innovation méthodologique et organisationnelle a permis de structurer les filières et de renforcer les capacités locales.** La généralisation de l'approche « faire-faire » s'est traduite par des contrats de performance plus structurés avec les OP et prestataires. La convention avec le CNCR a constitué une innovation notable. Elle a donné lieu à une expérimentation unique: la délégation intégrale d'un projet financé par le GAFSP au CNCR, sans intermédiation de l'Etat, une innovation institutionnelle qu'il est encore trop tôt d'évaluer étant donné les retards dans la mise en œuvre. La création des Cadres Nationaux Interprofessionnels de Filière (CNIF), issus des "tables filières" du PAFA a permis d'organiser la commercialisation des excédents de production via des contrats de vente avec les opérateurs de marché, tout en garantissant une meilleure transparence des prix. Cette innovation a produit des résultats probants en particulier durant le PAFA puis le PAFA E. Cependant, malgré son potentiel, les

CNIF n'ont pas réussi à jouer pleinement leur rôle après la clôture de ces projets, et la mise à l'échelle attendue dans le cadre du PADAER II n'a pas abouti. Faute d'autonomie financière, mais parfois aussi de capacités de mobilisation, les CNIF, bien qu'encore existantes, ne parviennent pas aujourd'hui à remplir efficacement leurs fonctions. Il faut également souligner la mobilisation de la méthodologie de diagnostic des exploitations familiales et des OPB de la FONGS dans le cadre du PADAER-II, qui a représenté une innovation méthodologique pour affiner le ciblage et mieux comprendre la diversité des exploitations.

113. **Les pratiques de ciblage et les mécanismes de financement ont évolué vers plus d'inclusivité et de redevabilité.** Le projet AGRIFEUNES, restructuré en 2023, a adopté une méthode de ciblage innovante à travers les organisations paysannes, permettant une meilleure identification des bénéficiaires et un ancrage local renforcé. Cette approche sera capitalisée dans le PASS, qui a élargi les critères d'éligibilité pour éviter les quotas rigides et les exclusions préjudiciables à la cohésion sociale. Par ailleurs, l'introduction du financement axé sur les résultats (PforR) à travers le PCAE a constitué une innovation inédite en Afrique de l'Ouest. En conditionnant les décaissements à l'atteinte d'indicateurs vérifiables, le mécanisme a renforcé l'alignement institutionnel et la discipline de résultats, tout en limitant la marge de manœuvre du FIDA en tant que cofinancier minoritaire et en créant une dépendance accrue de la mise en œuvre aux capacités budgétaires nationales.
114. **Le portefeuille s'est aussi distingué par des innovations à l'échelle régionale, en testant de nouveaux modèles d'intervention pour répondre à des enjeux transfrontaliers et climatiques.** Le programme SD3C, mené conjointement avec la FAO et le PAM, a ouvert la voie à une coopération opérationnelle inédite, tandis que des initiatives comme IGREENFIN et AICRM expérimentent des dispositifs associant inclusion financière, agroécologie et financement climatique. Ces démarches traduisent la volonté du FIDA d'explorer des solutions innovantes au-delà du seul cadre national.
115. **Le portefeuille a favorisé l'adoption de solutions techniques et organisationnelles jugées innovantes par les bénéficiaires, même si certaines existaient déjà ailleurs dans le pays.** Comme exemples, on peut noter l'agriculture villageoise améliorée, les parcs de vaccination, les abreuvoirs en forme de T, la contractualisation OP-OM, et le cofinancement dégressif des intrants agricoles entre le PAFA et les acteurs des filières, ainsi que l'introduction de semences améliorées. Les projets FIDA ont aussi promu plusieurs technologies perçues comme innovantes dans les zones d'intervention, bien qu'elles soient déjà connues ailleurs dans le pays. Les discussions avec les bénéficiaires ont confirmé que, bien que ces technologies ne soient pas nouvelles à l'échelle nationale, leur introduction par les projets leur a permis un accès inédit à ces innovations, souvent avec formation à l'utilisation.
116. **La principale limite des innovations du portefeuille réside dans leur faible capitalisation et leur manque de pérennité au-delà des projets.** On note tout de même que de nombreuses innovations citées plus haut ont montré une faible pérennité (mécanismes de financement dégressif, contractualisation OP-OM) n'ayant pour la plupart pas réussi à dépasser le stade de vie des projets. Par ailleurs, en lien avec les faiblesses déjà soulignées en matière de gestion des connaissances, on constate que les innovations les plus marquantes souffrent d'un manque de capitalisation et de diffusion.
117. **Conclusion sur l'innovation.** L'innovation a été un axe transversal fort du programme. Toutefois, bien que de nombreuses pratiques et technologies aient été introduites, seules quelques-unes ont été confirmées comme véritablement innovantes, au sens d'adaptations efficaces à un contexte donné pour répondre aux défis de la pauvreté rurale. Par ailleurs, plusieurs innovations demeurent fragiles,

faute d'une capitalisation suffisante. **L'innovation est jugée plutôt satisfaisante (4).**

F. Efficience

118. Cette section évalue l'efficience des interventions soutenues par le FIDA au Sénégal, en considérant leur capacité à produire des résultats de manière économique et opportune. L'analyse couvre trois dimensions : efficience financière, opérationnelle et économique. L'efficience est définie comme la mesure dans laquelle ces interventions sont susceptibles de produire des résultats de façon économique et opportune. Elle repose sur les données de décaissement, les coûts de gestion, les délais de mise en œuvre, ainsi que les indicateurs de rentabilité et les coûts par bénéficiaire, lorsque disponibles.

Efficience financière et opérationnelle

119. **Les délais entre l'approbation, l'entrée en vigueur et les premiers décaissements révèlent une performance contrastée entre les projets, avec des retards notables pour certains mais aussi des améliorations visibles pour d'autres.** Quelques projets (PAFA, PADAER-II) ont été affectés par des retards initiaux importants, liés à la mise en place des unités de gestion, à la mobilisation de la contrepartie nationale ou à des lenteurs dans le traitement des DRF. D'autres projets (AGRIJEUNES, PAFA-E, SD3C) ont montré un démarrage plus rapide, avec un raccourcissement du temps entre l'approbation et le premier décaissement, notamment grâce à une meilleure planification et une coordination renforcée avec les parties prenantes. Le temps écoulé moyen entre l'approbation par le Conseil d'Administration du FIDA et l'entrée en vigueur des projets considérés par cette ESPP est de 5,3 mois, inférieur à la moyenne régionale, et celui entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement est de 8,7 mois, un peu plus que la moyenne régionale.

Tableau 7

Les délais (en mois) entre approbation, entrée en vigueur, et premier décaissement

Nom du projet	Date d'approbation	Date d'entrée en vigueur	Date de premier décaissement	Délais entre l'approbation et l'entrée en vigueur	Délais entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement
PAFA	11 sep. 2008	05 fév. 2010	12 nov. 2010	16,8	9,2
PADAER	15 sep. 2011	12 oct. 2011	11 mai 2012	0,9	7,0
PAFA-E	11 déc. 2013	19 juin 2014	07 oct. 2014	6,3	3,6
PADAER II	17 avr. 2018	17 déc. 2018	10 déc. 2019	8,0	11,8
AGRIJEUNES	12 sep. 2019	19 sep. 2019	21 avr. 2020	0,1	7,2
PCAE-PforR	30 déc. 2021	24 avr. 2022	26 sep. 2023	3,9	17,0
SD3C-SEN	09 déc. 2020	13 fév. 2021	09 juil. 2021	2,1	4,9
PASS/SFSP	18 sep. 2024	27 mai 2025	-	8,3	-
FSRP	21 mai 2024	03 juil. 2024	-	1,4	-
Moyenne Sénégal				5,3	8,7
Moyenne régionale				9,8	8,4

Source : Elaboration de l'ESPP, à partir de données de l'ORMS

120. **La faiblesse initiale des taux de décaissement suivie d'une nette accélération en fin de cycle illustre un schéma récurrent dans le portefeuille : des lenteurs au démarrage puis une montée en régime progressive.** Ces taux de décaissement sont souvent plombés par les difficultés à

mobiliser les ressources prévues par les autres bailleurs, ainsi que la contrepartie nationale, ce qui impacte l'efficacité globale. Cette dynamique s'est illustrée par exemple dans le PAFA, dont le taux de décaissement global a atteint 64 %, mais proche de 97 % pour les financements FIDA.⁷⁷ Le niveau relativement faible du taux de décaissement global est principalement lié à la mise en place tardive des ressources de l'OFID environ deux ans après celles du FIDA avec un taux de décaissement final des ressources OFID de 26%. Globalement, l'efficacité du PAFA a été affectée par cette mobilisation tardive des fonds de l'OFID mais aussi du FEM (48,4% de taux de décaissement), ce qui a impliqué des retards dans la mise en œuvre des composantes concernées, ces retards s'expliquant par la complexité et la lourdeur des procédures propres à ces bailleurs. L'amélioration observée en fin de projet tient à une meilleure maîtrise de ces procédures par l'UGP et à la clarification progressive des mécanismes de partenariat.

121. **Les faiblesses en gestion des ressources humaines ont constitué un facteur déterminant de contre-performance, affectant à la fois les décaissements et le déroulement des activités.** Le PAFA-E a enregistré un taux de décaissement global de 62% à la clôture avec un taux de décaissement des fonds FIDA de 76% et un décaissement de la contrepartie de seulement 7%. Mais c'est la même unité de gestion de projet qui a dû gérer à la fois le PAFA-E et son prédécesseur (PAFA) pendant deux ans. Cela a permis de raccourcir le délai entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement, mais a contribué à un démarrage lent du projet en raison de la charge de travail importante. Le rythme de mise en œuvre est resté lent et problématique jusqu'à l'achèvement, ce qui a entraîné des retards importants. La plupart des infrastructures ont été livrées au cours de la dernière année de mise en œuvre, tandis que certaines infrastructures essentielles d'irrigation ou d'accès au marché n'ont pas pu être livrées du tout. La planification, la communication et la coordination internes ont été déficientes, tout comme les systèmes d'information de gestion et de suivi et d'évaluation.⁷⁸ Ces lacunes ont affecté l'efficacité globale du projet.
122. **Les retards d'exécution et les faiblesses de gestion ont compromis la valorisation et la pérennité des infrastructures.** Même lorsque les taux de décaissement sont élevés, comme dans le cas du PADAER-I (100% du prêt initial et 91,3% du prêt additionnel), l'instabilité gouvernementale peu après l'entrée en vigueur de l'accord de prêt et les difficultés de recrutement ont ralenti la mise en œuvre. De nombreuses infrastructures ont été réceptionnées au cours de la dernière année du projet (2019) ce qui a induit une difficulté à les valoriser et à assurer leur pérennisation par la mise en place de comités de gestion des infrastructures fonctionnels. L'absence prolongée de personnel clé au sein de l'UGP⁷⁹ a aggravé ces difficultés, et plusieurs contentieux avec des entreprises non performantes étaient en cours à la clôture du projet.
123. **Les retards de décaissement récents traduisent à la fois l'impact des nouvelles contraintes budgétaires imposées par le gouvernement et l'insuffisante anticipation de l'UGP face à ces exigences.** Le PADAER-II, bien qu'en cours, affiche un taux de décaissement satisfaisant sur le prêt FIDA (environ 64% en fin octobre 2024). Cependant, pour des raisons de traçabilité et d'unicité de caisse, la nouvelle exigence des autorités en matière d'inscription des dépenses des projets dans la loi de finance initiale (LFI) va avoir des conséquences sur les délais de mise en œuvre. Le PADAER-II n'ayant pas inscrit ses dépenses dans la LFI 2025 n'a pas pu décaisser depuis le mois de janvier 2025 et ce jusqu'au vote de la loi de finances rectificatives en juin 2025 qui va permettre à nouveau au projet de décaisser. Les retards accumulés ces derniers mois pourraient avoir un

⁷⁷ PCRV PAFA

⁷⁸ PCRV PAFA-E

⁷⁹ En 2014, l'UGP a connu des départs à des postes clés et les délais de remplacement ont été très longs, ce qui a induit l'absence de spécialistes en passation des marchés, en genre, en gestion des savoirs et en organisation des producteurs.

effet négatif sur les délais de mise en œuvre et ce jusqu'à la clôture du projet le 30 juin 2026.

124. **Le projet AGRIFEUNES illustre un redressement significatif après une phase initiale difficile, même si certains aspects qualitatifs de sa mise en œuvre restent à consolider.** Le projet fait preuve d'une dynamique positive notamment depuis sa restructuration (58% de décaissement FIDA en fin 2024). Les décaissements ont pu se poursuivre normalement en 2025 grâce à l'anticipation de l'UGP qui a inscrit les dépenses du projet dans la loi de finance initiale 2025 même si la somme inscrite fut légèrement inférieure aux dépenses programmées ce qui a retardé un certain nombre d'activités mais sans conséquences. La dynamique actuelle d'AGRIFEUNES témoigne d'un redressement significatif, après un démarrage marqué par des difficultés majeures dues à la lenteur du recrutement du personnel de l'UGP et aux effets de la COVID-19. Cette célérité ne doit cependant pas occulter des aspects qualitatifs qui sont à interroger (faible durée des formations à destination des bénéficiaires, qualité des intrants fournis, dilution de certains bénéficiaires qui semblent peu impliqués dans des groupes dominés par des mentors, risque de captage des financements par des groupes bien introduits dans l'écosystème des OP, etc.). Mais ces réserves n'enlèvent en rien la qualité du travail accompli par l'UGP depuis la restructuration avec le soutien appuyé et l'assistance technique du FIDA.

Efficience économique

125. **L'efficience économique du portefeuille est contrastée, avec des résultats solides pour le PAFA mais des performances très faibles, voire négatives, pour le PAFA-E et le PADAER, tandis que les projets plus récents montrent un potentiel plus encourageant.** Les taux de rentabilité interne économique (TRIE) ne sont pas toujours disponibles ou systématiquement calculés, néanmoins les données disponibles démontrent une forte rentabilité du PAFA et des rentabilités faibles ou négatives pour PAFA-E et PADAER. D'après le rapport d'achèvement du projet, le PAFA a affiché un TRIE estimé à 31.05% sur la base d'hypothèses de calcul assez prudentes. Ce niveau est plus élevé que la valeur estimée lors de la formulation du projet alors que le coût par bénéficiaire semble être plus faible que celui prévu. Du point de vue de l'efficience économique le PAFA a donc été plutôt satisfaisant.
126. Selon le rapport d'achèvement du PAFA E et sur la base d'hypothèses crédibles et en considérant l'ensemble des coûts du projet, le taux de rentabilité interne économique ex-post du PAFA-E est estimé à - 4,78 %, avec une valeur actuelle nette économique (VANE) négative de - 3,8 milliards de FCFA (- 6,6 millions USD). Le ratio bénéfice/coût est de 0,09. Cette intervention ne fut donc pas rentable économiquement. Ces résultats insatisfaisants s'expliquent principalement par les investissements importants réalisés dans des activités non rentables (riziculture, maraichage, aviculture, élevage ovin et caprin) et dans la non-réalisation de nombreuses activités (une partie des infrastructures pastorales, les pistes rurales, etc.). Lors de la formulation du projet en 2013, le TRIE avait pourtant été évalué à 18,5 %. En 2018 à la revue à mi-parcours, il avait été revu à la baisse et évalué à 8,08 %.
127. Le PADAER présente une rentabilité économique très faible et nettement inférieure aux attentes avec un TRIE ex-post estimé à 2%, avec une VANE négative de - 4,03 millions d'USD. Ces résultats sont largement inférieurs aux prévisions calculées dans le document de conception du projet qui prévoyait un TRIE de 14% à 20% et une VANE positive de 1,6 millions d'USD. Ces résultats confirment donc le manque d'efficience et la faible rentabilité des investissements du PADAER. S'agissant du coût moyen par ménage estimé, le rapport d'achèvement estime un coût moyen par bénéficiaire de 109 USD, ce qui est légèrement inférieur à l'estimation à la

conception (118 USD) et très inférieur à celui d'autres projets au Sénégal (268 USD).

128. AGRIFEUNES, bien que n'étant pas encore achevé, montre des signes d'efficacité économique prometteurs, avec un taux de réussite des installations de jeunes entrepreneurs supérieur à 70 % et un coût moyen de subvention à l'installation relativement modéré (entre 1 et 2 millions FCFA). Pour le SD3C et PCAE PforR, les données disponibles ne permettent pas de fournir des indices sur l'efficacité économique mais les difficultés majeures du SD3C déjà évoquées penchent pour un TRIE faible, voire négatif, si les mesures de redressement ne sont pas prises.
129. **Conclusion sur l'efficacité.** L'efficacité économique et opérationnelle des projets a été affectée par des taux de décaissement faibles en début de cycle, ainsi que par des difficultés à mobiliser les financements prévus des co-bailleurs (OFID, FEM) ou de la contrepartie nationale, comme observé sur le PAFA, le PAFA-E et le PADAER. Ces retards ont eu des répercussions sur la mise en œuvre, entraînant une concentration des activités en fin de projet et limitant la qualité et la pérennité des infrastructures livrées, à l'image des ouvrages du PADAER réceptionnés pour la plupart en fin de projet en 2019. La non-inscription des dépenses du PADAER II dans la loi de finances initiale 2025 illustre également les nouvelles contraintes budgétaires susceptibles de retarder l'exécution. Par ailleurs, l'important turnover du personnel et la vacance prolongée de certains postes clés dans certaines UGP (notamment en passation et en genre) ont affaibli la capacité opérationnelle des équipes. **Dans l'ensemble, l'efficacité du portefeuille est jugée plutôt insatisfaisante (3).**

G. Impact sur la pauvreté rurale

130. Le critère d'impact évalue dans quelle mesure une intervention ou une stratégie pays a généré, ou est susceptible de générer, des effets significatifs positifs ou négatifs, intentionnels ou non à un niveau supérieur. L'évaluation couvre les domaines suivants : (i) les changements en matière de revenus, d'actifs et de capacités productives ; (ii) les changements en matière de capital social ou humain ; (iii) les changements en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des ménages ; et (iv) les changements institutionnels et politiques.
131. Cette section évalue l'impact des projets PAFA, PAFA-E et PADAER-I sur les conditions de vie des populations bénéficiaires. Elle s'appuie sur les données issues des rapports d'achèvement,⁸⁰ une évaluation indépendante de la performance du projet PADAER-I, des entretiens et visites de terrain et, lorsque disponibles, des études d'impact et des résultats des enquêtes SYGRI menées par les projets. Ces sources combinent des informations essentielles mais présentent aussi des limites : les rapports d'achèvement reposent sur une auto-évaluation, les enquêtes SYGRI sont parfois incomplètes, et les études d'impact bien qu'utiles, sont méthodologiquement discutables.

Revenus et actifs des ménages

132. **Sur la durée du portefeuille évalué, l'ensemble des informations fournies dans les rapports mais aussi récoltées pendant la visite de terrains, confirment qu'il y a bien eu une augmentation des revenus, des actifs et de la disponibilité vivrière grâce aux activités des projets.** Cette amélioration s'est appuyée sur l'acquisition d'actifs productifs essentiels, tels que du matériel agricole (semoirs, charrues, motoculteurs), des équipements de transformation, de conservation, et du petit matériel avicole, renforçant l'autonomie des producteurs. Selon plusieurs témoignages recueillis, cette amélioration des revenus s'est traduite par la réfection des habitations, la construction de logements, l'achat de matériel agricole, d'intrants et de moyens de transport, le paiement des frais de

⁸⁰ La qualité des rapports d'achèvement du PAFA et du PADAER-I a été jugée satisfaisante, et de rapport d'achèvement du PAFA-E a été jugée plutôt satisfaisante.

scolarité des enfants, la prise en charge des dépenses quotidiennes, le paiement des frais médicaux, ainsi que des investissements dans le petit commerce, l'aviculture, l'embouche ovine, bovine et le maraîchage. Cette amélioration des revenus ne s'est pourtant pas traduite par un gain durable en matière de sécurité alimentaire, celle-ci restant affectée par la période de soudure notamment (voir aussi la section sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle). Par ailleurs, les producteurs ont pu accéder à des infrastructures rurales essentielles (forages pastoraux, magasins de stockage, abreuvoirs, etc.) et à des équipements agricoles et zootechniques, renforçant ainsi leur base productive. Des investissements ciblés dans les unités pastorales et les filières animales ont favorisé l'acquisition d'actifs productifs pour les femmes et les jeunes, contribuant à diversifier les sources de revenus et à sécuriser les moyens d'existence. En plus, au niveau des OPB, le modèle d'épargne-intrants a permis aux bénéficiaires de diminuer leur niveau d'endettement, de réaliser des économies d'échelle à travers les achats groupés, mais surtout de réduire le coût de revient de leur production grâce à l'absence de frais financiers.

133. **Les effets positifs sur les revenus, les actifs et les capacités productives des bénéficiaires varient tout de même selon les filières et les régions.** Par exemple, selon l'enquête d'impact du PADAER, l'augmentation des revenus des bénéficiaires par rapport au groupe témoin a été presque deux fois supérieure dans les régions de Kolda et Matam que celle observée à Tambacounda. Aucun effet significatif n'a été observé sur les revenus des productrices, à l'exception de la région de Kédougou où la mise en place de périmètres maraîchers a permis aux femmes de dégager des revenus supérieurs à ceux des hommes. Par ailleurs, les effets sur les revenus tirés de l'élevage sont restés négligeables, le programme n'ayant pas résolu les contraintes structurelles (santé animale, alimentation, services vétérinaires) limitant la productivité animale. Enfin, les micros et petites entreprises rurales appuyées ont vu leur chiffre d'affaires moyen augmenter de 152 % entre 2013 et 2018, générant au passage 423 emplois, dont 179 permanents, avec des résultats particulièrement positifs à Tambacounda.

Encadré 2

Impact des projets clôturés sur revenus et actifs des ménages

Le PAFA a entraîné des changements notables en matière de revenus, d'actifs et de capacités productives des ménages ruraux bénéficiaires. Le rapport d'achèvement du projet a indiqué une augmentation des revenus des bénéficiaires par rapport à l'enquête de référence, variant entre 41 % et 133 %, selon la chaîne de valeur. À la suite du projet, 71 % des bénéficiaires avaient accès aux installations sanitaires, contre 14 % au départ ; 29 % avaient accès à l'électricité, contre 24 % au départ ; et 95 % possédaient un téléphone, contre 78 % au départ. Mais il n'était pas clair dans quelle mesure ces changements étaient liés au projet.

Selon l'étude d'impact conduite par l'ISRA-BAME (2020), le PAFA-E a eu un impact marginal sur les revenus des bénéficiaires, avec une différence de 5 000 FCFA (9 dollars américains) dans le revenu annuel des bénéficiaires par rapport aux ménages du groupe témoin. Les résultats de cette étude d'impact aussi indiquent un accroissement modéré des revenus agricoles des producteurs appuyés, sans différence notable entre hommes et femmes.

Selon l'enquête finale d'impact du PADAER-I, le revenu annuel moyen des exploitants agricoles hommes bénéficiaires a atteint environ 1,5 million FCFA, soit un niveau supérieur de 18 % à celui du groupe témoin, avec des gains particulièrement marqués à Kolda et Matam.

Source : Élaboration de l'équipe d'évaluation

Capital humain et social

134. **Les projets clôturés (PAFA, PAFA-E, PADAER-I) ont fourni des efforts substantiels en termes d'amélioration du capital humain des bénéficiaires, mais en l'absence de données précises, l'évaluation ne peut juger de la qualité de ces formations et leur appropriation réelle par les bénéficiaires.** S'agissant du PAFA par exemple, d'après le rapport d'achèvement, plus de 1 000 conseillers à l'exploitation familiale (CEF), issus des communautés locales, ont été formés et encadrés par l'ANCAR pour fournir un accompagnement de proximité aux

producteurs, favorisant ainsi l'appropriation des bonnes pratiques agricoles dont la maîtrise est passée de 43 % à 93 % parmi les ménages bénéficiaires. Ce dispositif a été renforcé par l'engagement des OP elles-mêmes, qui ont recruté 289 CEF supplémentaires. Le projet a également accompagné la transition organisationnelle des OPB, dont la proportion à dynamique forte est passée de 28 % à 97 %, avec l'appui du Service Régional d'Appui au Développement Local. Des partenariats avec des institutions scientifiques comme l'ISRA et l'UCAD ont également assuré un transfert de connaissances vers les producteurs. Les observations recueillies sur le terrain vont dans le sens d'une reconnaissance de la part des bénéficiaires d'une amélioration des pratiques agricoles grâce à l'intervention du PAFA. Cependant, le dispositif de CEF mise en place à l'époque, bien que toujours existante, n'est plus aussi dynamique.

135. D'après son rapport d'achèvement, le PAFA-E a également contribué de manière notable au renforcement du capital humain et social dans les régions ciblées. Le projet a permis de former 5 350 producteurs, dont 46 % de femmes et 45 % de jeunes, aux bonnes pratiques agricoles, notamment pour la culture du mil. Il a aussi mis en œuvre 35 Plans d'appui et de renforcement institutionnel et économique qui ont renforcé les capacités organisationnelles et techniques des OPB, tout en consolidant les liens fonctionnels avec leurs OPF. En parallèle, 30 comités de gestion d'infrastructures rurales (magasins, forages, abreuvoirs, etc.) ont été créés et formés, ce qui a renforcé les compétences locales en matière de maintenance et de gestion collective.
136. D'après l'évaluation de la performance du PADAER-I et son rapport d'achèvement, le programme a appuyé diverses actions de formation technique et organisationnelle au profit des producteurs, notamment dans les domaines des itinéraires techniques, de la gestion des infrastructures rurales et de l'entrepreneuriat. Malgré ces résultats en matière de capital humain, il est difficile d'exprimer, en l'absence de données précises, un avis sur la qualité des formations ou leur appropriation réelle. Les données recueillies sur le terrain tendent à démontrer que les bénéficiaires les mieux dotés en capital initial – alphabétisés, expérimentés ou disposant d'un meilleur accès au foncier – ont été plus à même de bénéficier de ces appuis, alors que les femmes et les jeunes sont restés plus à la marge.
137. **Si les projets ont favorisé la structuration et la gouvernance collective, leur effet global sur le capital social reste modeste et parfois circonscrit à des acteurs déjà mieux insérés.** Le PAFA par exemple a structuré le capital social à travers la création de quatre Tables Filières, devenues des Cadres Nationaux d'Interprofession (CNIF), et la mise en place d'une plateforme coopérative pour l'aviculture villageoise, favorisant la gouvernance concertée et la coordination des acteurs pour une meilleure valorisation des productions. Le PAFA-E a poursuivi cet effort d'organisation collective à travers le renforcement des CNIF permettant aux acteurs de terrain de participer au dialogue sectoriel et d'influencer les politiques agricoles. Les informations recueillies sur le terrain démontrent que la plupart de ces CNIF n'ont pas réussi à être fonctionnels dans la durée. L'approche inclusive du PAFA-E a ciblé en priorité les femmes et les jeunes, en particulier dans l'élevage de petits ruminants et l'appui aux micro et petites entreprises rurales, favorisant ainsi leur autonomisation économique. En outre, les interventions dans les unités pastorales ont permis de combiner investissements matériels et renforcement des capacités des membres, créant ainsi des espaces de gouvernance locale partagée autour des ressources naturelles. D'après l'évaluation de la performance du PADAER, le projet a contribué notamment à structurer ou renforcer des organisations de producteurs autour de chaînes de valeur. Globalement, on peut noter tout de même que la gouvernance des OP demeure fragile, et leur autonomie institutionnelle reste limitée. Plusieurs d'entre elles continuent de fonctionner principalement comme vecteurs d'accès aux subventions.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

138. **L'impact des projets clôturés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages a été inégal, avec des résultats significatifs pour certains projets comme le PAFA, et plus limités pour le PAFA-E et le PADAER.** Le PAFA a eu un impact significatif sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux dans le Bassin arachidier. Selon l'enquête d'impact SYGRI de juillet 2016, 82 % des ménages bénéficiaires ont pu couvrir entièrement leurs besoins alimentaires annuels (contre 70% au démarrage du projet), éliminant ainsi la période de soudure, tandis que les 18 % restants l'ont réduite. De manière plus précise, la durée de la période de soudure est passée de 3 à 5 mois à seulement 1 à 3 mois, marquant une évolution significative en faveur de la sécurité alimentaire. L'amélioration s'est également traduite par une réduction du taux de malnutrition chez les enfants, passé de 38 % en début de projet à 22 % à la fin. Cette avancée est liée à l'augmentation marquée des rendements agricoles (jusqu'à 194 % pour certaines cultures comme le bissap) et à l'autoconsommation accrue des produits vivriers, dont les volumes ont spectaculairement augmenté : mil (+305 %), niébé (+311 %), sésame (+215 %) et bissap (+164 %). Le développement du maraîchage a également joué un rôle essentiel en favorisant la diversification alimentaire et l'accès à des produits frais, contribuant ainsi à l'amélioration de la nutrition. Par ailleurs, l'initiative « Consommer local » a soutenu cette dynamique en formant les femmes et les chefs cuisiniers à la préparation de mets à base de produits locaux, valorisant ainsi une alimentation culturellement adaptée et nutritionnellement plus riche.
139. En revanche, l'impact du PADAER-I et PAFA-E sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages est demeuré limité, voire ambigu. D'une part, l'appui à certaines spéculations comme le riz pluvial, le maïs, le fonio ou le mil a permis d'améliorer les rendements agricoles, ce qui a pu contribuer à une meilleure disponibilité vivrière dans certaines zones d'intervention. Toutefois, le rapport d'achèvement du PADAER-I souligne que ces gains de productivité restent en deçà du potentiel des cultures promues et ne se sont pas traduits de manière systématique en améliorations durables de la sécurité alimentaire. Les rapports ne fournissent pas de données directes sur l'évolution des indicateurs nutritionnels ou de consommation alimentaire, et aucune évaluation approfondie des effets du programme sur la nutrition n'a été conduite.
140. Selon l'étude d'impact réalisée par l'ISRA-BAME (2020) pour le PAFA-E, la fréquence alimentaire journalière est restée stable, autour de 2,7 repas par jour, sans différence notable entre les groupes traités et les groupes témoins. Cette stagnation s'explique en partie par la persistance de l'insécurité alimentaire saisonnière durant la période de soudure, mais aussi par une absence d'actions ciblées sur la nutrition au sein du projet. Le PAFA-E n'a pas intégré de manière explicite de stratégies pour améliorer la diversité alimentaire, la sensibilisation nutritionnelle ou la consommation des groupes vulnérables, limitant ainsi son impact potentiel sur l'état nutritionnel des ménages.
141. **Certaines orientations techniques trop soudaines ont parfois eu des effets négatifs sur la nutrition des ménages les plus vulnérables.** Les indices collectés sur le terrain convergent pour souligner que certaines options techniques soutenues par les programmes (PADAER, PAFA-E), telles que la riziculture, ont parfois eu des effets contre-productifs. Dans certaines zones, cette culture a été promue au détriment de cultures vivrières traditionnelles comme le mil, le niébé ou le fonio, notamment cultivées par les femmes pour l'autoconsommation. Cette substitution aurait pu dégrader la diversité alimentaire et l'accès aux denrées de base pour les ménages ne disposant pas d'un accès aux périmètres aménagés. Par conséquent, les effets du PADAER et du PAFA-E sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle apparaissent aux mieux partiels, et dans certains cas potentiellement négatifs pour les groupes les plus vulnérables.

Institutions et politiques rurales

142. **L'évaluation montre que les interventions du FIDA ont certes impliqué les services déconcentrés et les collectivités territoriales, mais les appuis sont restés essentiellement opérationnels et ponctuels, sans générer un renforcement institutionnel durable.** Malgré l'implication des services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre des trois projets achevés (ANCAR, DRDR, ISRA, ITA, etc.), les projets n'ont pas réussi à apporter un renforcement structurel durable à ces institutions, qui demeurent limitées par des moyens humains et logistiques insuffisants. Les appuis sont restés majoritairement opérationnels, sans véritable ancrage stratégique. Les projets ont collaboré avec les collectivités territoriales en les associant à la supervision des infrastructures et à l'intégration des actions dans les plans communaux de développement. Toutefois, cet accompagnement est resté ponctuel et insuffisamment structuré, sans dispositif formalisé de renforcement des capacités des communes ou des services déconcentrés. Les appuis des projets n'ont pas permis de consolider durablement les rôles des acteurs publics locaux dans l'animation économique ou la gouvernance territoriale. Ainsi, les dynamiques institutionnelles initiées par les projets demeurent fragiles et conditionnées à des appuis externes futurs.
143. **L'évaluation confirme que l'impact du FIDA sur les politiques publiques s'est révélé diffus, faute de dispositifs institutionnalisés de dialogue politique à l'échelle nationale.** Si des organisations interprofessionnelles ont été soutenues à l'échelle locale ou régionale, aucun cadre structuré ou institutionnalisé de dialogue politique ou d'influence normative n'a émergé des différents projets à l'échelle nationale. On peut noter tout de même le soutien récent à la réforme de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale dans laquelle le FIDA et ses partenaires étaient impliqués (CNCR, ISRA, etc.). Cependant, les nombreux entretiens confirment que globalement si le travail du FIDA a pu contribuer à des changements institutionnels et politiques, c'est véritablement de manière partielle et diffuse (voir aussi la section sur l'engagement politique).
144. **Conclusion sur l'impact.** Les données disponibles pour le portefeuille achevé montrent des impacts positifs mais inégaux sur les revenus, les actifs et les capacités productives des bénéficiaires, avec des progrès significatifs dans certaines régions et pour certaines cultures. Les projets ont renforcé le capital humain et social à travers la formation, l'encadrement de proximité et l'organisation collective, mais ces dynamiques demeurent peu inclusives et fragiles. Les progrès en matière de sécurité alimentaire ont été temporaires, et parfois affaiblis par des choix techniques inadaptés (riziculture). Enfin, l'influence sur les institutions et politiques rurales est restée limitée et peu structurants dans la durée. **L'impact est jugé plutôt satisfaisant (4).**

H. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

145. **Le cadre stratégique du FIDA est aligné sur les politiques nationales en matière de genre et il est bien pris en compte dans la conception des projets, mais demeure limité par l'absence d'une analyse intersectionnelle approfondie.** Le COSOP 2019-2024 du FIDA au Sénégal s'aligne sur la Politique genre du FIDA et sur la Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG 2016-2026), en identifiant les principales contraintes des femmes rurales : accès limité au foncier, au crédit, et aux instances de décision. Bien que la réduction des inégalités de genre ne soit pas un levier central, le cadre promeut l'inclusion via un ciblage prioritaire des femmes et des jeunes. Les documents de conception des projets du portefeuille reconnaissent le rôle des femmes dans la production, la transformation et la commercialisation, mais reposent surtout sur des données secondaires et sans analyse croisée avec d'autres facteurs comme l'âge ou le handicap. Cette absence d'approche intersectionnelle a également été confirmée lors de l'évaluation de terrain, où aucune prise en compte systématique

des facteurs croisés tels que l'âge, le handicap ou la vulnérabilité socio-économique n'a été observée.

146. **La prise en compte opérationnelle du genre dans les projets est restée très inégale, et les plans d'actions genre, lorsqu'ils existent, sont parfois tardifs ou incomplets.** La prise en compte du genre dépende notamment de la disponibilité de ressources humaines et financières dédiées. Le PAFA présente le cas d'une intégration de la dimension genre grâce au recrutement dès le démarrage d'une spécialiste, qui a assuré la sensibilisation, le suivi des critères de ciblage et l'intégration transversale dans les composantes. Cette présence a été déterminante pour que la dimension genre soit prise en compte dans les sous-projets agricoles et dans les SPAM, et pour que les femmes soient représentées dans les plateformes de planification. En revanche, AGRIJEUNES n'a adopté sa stratégie genre qu'après 18 mois de son lancement, retard lié à la vacance du poste de responsable genre et inclusion sociale, ce qui a entraîné des difficultés de participation féminine (formations éloignées, absence de garde d'enfants, abandons liés aux mariages et grossesses). La revue à mi-parcours a permis de corriger partiellement ces lacunes grâce à des dispositifs innovants (parité atteinte, dotations adaptées aux jeunes femmes). PADAER et SD3C n'ont pas réussi à mobiliser les ressources suffisantes dédiées à cette dimension, ce qui a limité la mise en œuvre des actions prévues.
147. **Les projets FIDA ont réussi à atteindre une forte participation féminine, parfois au-delà des cibles fixées,⁸¹ mais l'inclusion durable des jeunes femmes reste un défi majeur.** Les femmes ont été largement impliquées dans les activités agricoles, les unités de transformation, les comités de gestion et les plateformes interprofessionnelles, avec une représentation significative dans les fonctions de gouvernance locale et les postes stratégiques (PAFA, PAFA-E). Plusieurs projets ont appliqué des mesures de discrimination positive et atteint la parité dans la distribution des kits productifs et l'accès aux services (AGRIJEUNES, SD3C, PCAE PforR). Toutefois, malgré ces avancées, des obstacles structurels persistent : le mariage précoce, l'absence de solutions de garde d'enfants, la précarité foncière, l'accès limité à l'information et le manque d'activités ciblées pour renforcer les capacités organisationnelles des jeunes femmes freinent leur autonomisation réelle et durable.
148. **Les projets ont permis des avancées notables dans l'accès des femmes aux ressources productives, mais ces acquis restent fragiles faute de contrôle durable sur leur utilisation et leurs bénéfices.** Globalement, les observations sur le terrain permettent de constater que les projets ont permis à de nombreuses femmes d'accéder à des intrants de qualité, des équipements agricoles, du matériel d'élevage et des périmètres maraîchers, contribuant ainsi à améliorer leurs conditions de travail, leur productivité et leur autonomie économique. Toutefois, ces avancées restent fragiles face à des obstacles persistants tels que la dépendance aux subventions, l'insécurité foncière, l'absence d'alphabétisation fonctionnelle et le manque de suivi sur le contrôle des revenus générés par les femmes. Par ailleurs, comme discuté dans la section sur l'efficacité, l'accès au financement reste faible.

Encadré 3

L'appui aux femmes des projets FIDA

⁸¹ Voir tableau 4 dans la section efficacité pour les données sur le ciblage des femmes.

Le PAFA a réduit la pénibilité grâce aux équipements de transformation de céréales et aux herbicides, tout en augmentant la productivité et en libérant du temps. Il a aussi permis à des organisations féminines de se formaliser pour contractualiser et accéder au financement.

Le PAFA-E a distribué intrants et matériels équitablement entre hommes et femmes, mais la durabilité est compromise par la dépendance aux subventions et par l'insécurité foncière, les terres étant souvent prêtées par le chef d'exploitation familiale.

PADAER et PADAER-II ont soutenu des unités de transformation gérées par des femmes et proposé des formations, mais l'absence d'alphabétisation fonctionnelle et la barrière linguistique ont freiné l'appropriation des outils de gestion et l'inclusion de certaines femmes.

AGRIJEUNES a doté de nombreuses jeunes femmes en kits productifs (aviculture, embouche, transformation laitière) favorisant leur autonomie économique. Toutefois, dans certains cas, la dépendance au foncier loué ou prêté fragilise la pérennité des investissements.

PCAE PforR a permis à plus de 158 000 femmes de bénéficier des biens et services agricoles, dépassant largement les objectifs. Cependant, aucun suivi spécifique n'a été réalisé sur le contrôle des revenus par les femmes.

Source : Élaboration de l'équipe d'évaluation

149. **Des progrès importants en matière de représentation des femmes ont été réalisés mais leur leadership effectif, et particulièrement des plus jeunes, est encore faible.** Dans le PAFA, des femmes occupent des postes de vice-présidence et présidence dans les CNIF, dirigent des OP mixtes et siègent aux conseils municipaux, témoignant d'un leadership en progression. D'après le rapport d'achèvement du projet, le PAFA-E comptait 27% de présidentes adultes dans les instances de prise de décision et une forte représentation dans les interprofessions végétales, et les observations de terrain ont démontré que le projet avait réussi sur ce plan à poursuivre la dynamique impulsée par le PAFA. PADAER-II améliore la représentation féminine mais les fonctions techniques ou de formation restent largement masculines. AGRIJEUNES intègre le leadership dans ses cursus, mais sur le terrain, on observe parfois des jeunes femmes bénéficiaires en retrait dans certains projets collectifs, laissant la visibilité aux femmes plus âgées ou aux jeunes hommes. Ceci peut donner parfois l'impression d'un « mentorat » de certaines parmi les plus jeunes bénéficiaires, ce qui peut présenter des risques de captage des bénéfices ou de contrôle des activités par ces mentors. Cette dynamique peut limiter l'appropriation réelle des projets par les bénéficiaires et freiner leur autonomisation.
150. **La contribution à la réduction de la charge de travail domestique des femmes constitue un apport positif des projets, même si les effets restent variables et parfois limités par des contraintes de durabilité.** D'après les observations disponibles, les adductions d'eau et forages financés par les projets notamment PAFA et PADAER ont permis de réduire la corvée d'eau, libérant du temps pour d'autres activités productives ou sociales. Le PAFA-E a construit des points d'eau pour le bétail, mais plusieurs sont hors service ou sous-utilisés. Les équipements de transformation appuyés par PADAER et PAFA ont permis de réduire significativement le temps consacré à certaines tâches, et SD3C a distribué des kits maraîchers et fourrage ayant amélioré ponctuellement la disponibilité alimentaire et les revenus dans certaines zones. Cependant, la durabilité est compromise par des superficies trop réduites, des formations inexistantes ou tardives sur les techniques culturales, et des infrastructures parfois inadaptées au contexte local, notamment en zone à accès difficile à l'eau. En revanche, rien n'indique que ces allègements de la charge domestique aient entraîné une évolution significative dans la répartition des responsabilités au sein des ménages.
151. **Malgré des avancées notables, les projets peinent à transformer en profondeur les rapports de genre, freinés par des contraintes institutionnelles, structurelles et opérationnelles.** Trois projets (PAFA, SD3C, et PASS) sont classés comme « gender transformative » dès leur conception, c'est-à-dire qu'ils visent explicitement à transformer les dynamiques de pouvoir entre les

sexes en s'attaquant aux normes sociales, pratiques, croyances et systèmes de valeurs qui constituent des barrières structurelles à l'inclusion et à l'autonomisation des femmes et des filles. Le PAFA a eu des résultats très encourageants. Le SD3C a introduit des mesures de discrimination positive et d'autonomisation, mais sa stratégie genre n'a été validée qu'en 2024, après des retards procéduraux. Le PASS, quant à lui, est encore à un stade très précoce de mise en œuvre, ce qui ne permet pas encore d'en évaluer les effets concrets. Ces projets traduisent une tentative de passer d'une logique d'intégration du genre à une logique plus transformative, même si les résultats concrets restent limités. En général dans le portefeuille, les approches réellement transformatives sont rares : peu d'actions visent à modifier les normes de genre ou à influencer les politiques publiques. Enfin, le suivi-évaluation reste focalisé sur les extrants (nombre de femmes formées ou dotées) et n'intègre pas d'indicateurs mesurant l'évolution du pouvoir, de l'autonomie ou de la gouvernance, aucune enquête différenciée par genre n'ayant été recensée.

152. **Conclusion sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.** Le bilan en matière de genre est globalement positif, bien qu'il reste de nombreux axes d'amélioration. Les performances du PAFA et les progrès d'AGRIJEUNES confirment la capacité du portefeuille à intégrer et promouvoir le genre, avec des taux de participation féminine élevés, un meilleur accès aux ressources et une représentation accrue dans certaines instances. Toutefois, la consolidation des progrès réalisés dépendra de la sécurisation foncière, du renforcement du leadership effectif, d'une implication plus forte des hommes et d'une meilleure intégration d'approches transformatives pour faire évoluer les normes sociales et les équilibres de pouvoir. **La note proposée pour le critère est de 4 – plutôt satisfaisant.**

I. Durabilité

153. Cette section examine dans quelle mesure les bénéfices nets induits par la stratégie et le programme se maintiennent dans le temps et sont amplifiés (ou sont susceptibles de se maintenir et de se développer) par le Gouvernement du Sénégal ou d'autres partenaires. Il inclut les aspects de durabilité sociale, institutionnelle, technique et économique. D'autres aspects spécifiques de la durabilité sont également pris en compte : (i) la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique ; et (ii) la mise à l'échelle.
154. **Les stratégies de sortie ont eu des effets contrastés selon les projets (PAFA, PAFA-E, PADAER), certaines ayant consolidé les acquis tandis que d'autres sont restées incomplètes ou tardives.** L'évaluation a constaté que l'ensemble des projets achevés ont élaboré une stratégie de sortie visant notamment à pérenniser les investissements, aussi bien au niveau individuel que communautaire. Dans le PAFA, la stratégie de sortie a combiné mise en relation OP/OM, subventions dégressives permettant la capitalisation des OP et des entreprises agricoles, création de cadres interprofessionnels (CNIF), valorisation des produits locaux, choix de technologies adaptées et implication des services publics, ce qui a favorisé la continuité de plusieurs acquis. Dans le PAFA-E, la stratégie de sortie, bien qu'existante, a été mise en œuvre tardivement et de manière incomplète, avec des organes de gestion encore peu fonctionnels à la clôture. Dans le PADAER, l'implication des services techniques a été structurante pour la transition, mais les capacités financières et logistiques limitées de ces partenaires a toujours constitué un risque pour la pérennité des investissements. Pour les projets en cours, les stratégies de sortie sont également préparées très tard (par exemple, pour AGRIJEUNES, la stratégie de sortie a été préparée en 2025 alors que le projet devait se terminer en 2026).

Durabilité socioéconomique

155. **Les mécanismes collectifs de financement et les partenariats locaux ont joué un rôle clé dans la durabilité de certaines OP, même si leur portée reste encore limitée et inégale.** Les visites de terrain, ainsi que les documents de supervision, démontrent que dans plusieurs cas, les revenus générés ont permis de couvrir les frais liés à l'entretien des équipements. Certains groupements bénéficiaires ont mis en place des mécanismes collectifs (fonds de roulement, cotisations internes) leur permettant de financer les réparations ou les renouvellements d'équipements. L'approche de subventions d'appariement adoptée dans certains projets, notamment le PAFA et le PAFA-E, a permis d'atteindre des producteurs « économiquement actifs » disposant des capacités financières et organisationnelles suffisantes pour supporter les coûts initiaux d'investissement, d'entretien et de gestion. Des partenariats locaux ont parfois facilité l'accès à des institutions de microfinance ou à des dispositifs d'appui complémentaires, bien que la portée effective de ces relais reste difficile à évaluer à ce stade. Dans le PAFA, des groupements de femmes – par exemple à Nganda (Kaffrine) – ont pu poursuivre la transformation et investir dans de nouvelles machines grâce aux économies réalisées, tout en soulignant la difficulté d'accès à des débouchés commerciaux stables. Dans le PADAER, certaines OP ont organisé la collecte et le stockage de produits (riz, maïs, niébé) avec des frais dédiés à l'entretien des équipements, illustrant un potentiel de pérennité financière à moyen terme.
156. **La durabilité socioéconomique des organisations communautaires faiblement structurées ou nouvellement constituées demeurent limitées, compromettant la continuité des acquis après la clôture des projets.** Plusieurs comités de gestion créés pour les infrastructures (forages, châteaux d'eau, unités de transformation, pistes rurales) se sont révélés peu fonctionnels après le retrait du projet, en raison d'un manque de ressources, de formation ou d'appropriation locale. Dans certaines zones, la faible implication des jeunes ou le renouvellement insuffisant des responsables accentuent cette fragilité. Dans le PAFA-E et le PADAER, un certain nombre de comités de gestion ont été jugés non fonctionnels ou insuffisamment formés à la clôture, ce qui affaiblit la continuité des services. Les cadres interprofessionnels créés par le PAFA (CNIF) existent encore pour la plupart mais se montrent peu dynamiques.
157. **Certaines organisations de producteurs et coopératives montrent des signes d'autonomisation économique et de gestion durable.** Plusieurs responsables d'OP rencontrés, notamment dans les régions de Tambacounda, Kolda, etc., ont adopté une posture entrepreneuriale, considérant leur structure comme une entreprise à part entière, avec des efforts notables de planification stratégique, de tenue de comptes et de mobilisation autonome de ressources. Dans certains cas, les OP ont recours à des cotisations internes, à des prestations de services rémunérées (telles que le labour ou la location de matériel), voire à des partenariats avec des institutions de microfinance pour financer leurs activités, indépendamment des financements extérieurs. Par exemple, certaines unités de transformation réhabilitées dans le cadre du PAFA-E sont maintenues opérationnelles grâce à un système de facturation des services (transformation, emballage), permettant de couvrir les frais courants. Ces dynamiques, bien que non généralisées, montrent qu'un ancrage local fort, et un renforcement des capacités dès la conception peuvent favoriser une autonomie durable. Par ailleurs, certains projets, comme PADAER-II, ont contribué à l'amélioration de la gouvernance et du renforcement institutionnel des OPFs en s'appuyant notamment sur l'expertise de ASPRODEB, avec des résultats concrets en matière de renouvellement des organes de gouvernance et de meilleure participation des femmes.
158. **Les groupes d'utilisateurs informels restent les plus vulnérables en matière de durabilité.** Malgré les efforts des projets pour créer et accompagner des groupes locaux (comités de gestion des forages, groupes de femmes transformatrices, unités d'élevage ou de maraîchage communautaire), les constats du terrain et les

revues documentaires indiquent qu'un bon nombre de ces structures demeurent informelles et faiblement structurées. Leur capacité à assumer de façon autonome la gestion, l'entretien et la pérennisation des infrastructures mises en place (tels que les poulaillers, les périmètres maraîchers, les unités de transformation, les ouvrages hydrauliques) reste limitée. Les appuis ponctuels reçus durant les projets se sont avérés insuffisants pour assurer une sortie durable, et peu de dispositifs de suivi post-projet ont été mis en place. Le cadre institutionnel, bien qu'ouvrant des opportunités à la structuration économique des OP, reste encore peu favorable à l'autonomisation des organisations communautaires orientées vers la gouvernance locale ou la défense des intérêts des usagers, l'accent étant souvent mis sur les résultats économiques immédiats.

Durabilité technique et institutionnelle

159. **Les institutions partenaires disposent de capacités limitées pour préserver les acquis des projets.** Au Sénégal, les institutions publiques impliquées dans les projets du FIDA, notamment les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales (communes, conseils départementaux) et les directions régionales ministérielles, sont capables d'assurer une partie de la durabilité des bénéfices. Dans plusieurs projets, les collectivités locales ont été désignées comme entités responsables de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures rurales (périmètres irrigués, pistes rurales, marchés à bétail, unités de transformation). De leur côté, les services techniques régionaux ou départementaux (agriculture, élevage, hydraulique, environnement) ont été impliqués dans le suivi technique des ouvrages ou dans l'encadrement des bénéficiaires. Toutefois, leurs faibles capacités techniques, logistiques et financières ont limité la continuité de leur appui, compromettant ainsi la pérennité des interventions.
160. **Certains partenariats avec les structures publiques ont néanmoins contribué à renforcer la durabilité technique et institutionnelle.** Par exemple, les marchés à bétail construits dans le cadre du PADAER I et réhabilités sous le PADAER II ont été dotés de comités de gestion appuyés par les communes, tandis que les services vétérinaires assurent le contrôle sanitaire à travers des campagnes de vaccination obligatoires. Les revenus générés par les frais de place ou les services d'abattage permettent parfois de couvrir une partie des coûts de fonctionnement, bien que ces ressources demeurent limitées.⁸²
161. **La durabilité des infrastructures financées par les projets varie fortement selon les types d'ouvrages et les contextes locaux.** Certains ouvrages (comme les marchés ruraux, magasins de stockage ou périmètres maraîchers) sont parfois bien entretenus grâce à une gestion locale active. D'autres, notamment les pistes rurales ou les systèmes d'adduction en eau, sont confrontés à une dégradation progressive faute de maintenance régulière, de ressources financières ou de clarification des responsabilités. Ces disparités illustrent le besoin d'un accompagnement post-projet plus structuré, ainsi que d'une meilleure implication des collectivités locales dès la phase de conception pour assurer la prise en charge durable des équipements.

⁸² Rapport de supervision PADAER II 2022

Encadré 4

Durabilité des infrastructures rurales des projets FIDA

Concernant les infrastructures rurales construites dans le cadre du PADAER, les documents de supervision du PADAER II font état de défis récurrents liés à la maintenance, notamment des pistes rurales aménagées pour désenclaver les zones de production agro-sylvo-pastorales. Ces pistes, souvent construites avec des matériaux tels que la latérite ou le sable rouge, seraient particulièrement vulnérables aux conditions climatiques défavorables (pluies intenses, ruissellements) et à l'absence de dispositifs de drainage adaptés. Ces facteurs combinés auraient entraîné une dégradation rapide dans certaines zones.

De même, certaines infrastructures socio-économiques construites ou réhabilitées, telles que les marchés ruraux ou les unités de transformation (notamment dans le cadre du PAFA-E), présentent des signes d'abandon ou de fonctionnement limité, faute de ressources pour assurer leur entretien. Le constat est particulièrement préoccupant pour certains périmètres maraîchers où les forages et les systèmes d'irrigation sont tombés en panne, en raison de l'absence de mécanismes clairs de gestion et de maintenance.

Source : Élaboration de l'équipe d'évaluation.

162. **Les faibles capacités des collectivités locales fragilisent la durabilité des investissements transférés.** Les documents de supervision et les rapports des partenaires de mise en œuvre soulignent que les collectivités territoriales, censées jouer un rôle clé dans la gestion des infrastructures transférées, font face à des contraintes techniques et financières importantes. Ces difficultés sont particulièrement visibles dans l'entretien des pistes et des infrastructures hydrauliques. Cette faiblesse structurelle compromet la durabilité des investissements réalisés et souligne la nécessité d'une meilleure intégration des plans de maintenance dans les stratégies de sortie, ainsi que d'un renforcement des mécanismes de financement local.

Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique

Environnement et gestion des ressources naturelles

163. **L'intégration des préoccupations environnementales a été inégale selon les priorités et les capacités de mise en œuvre.** Dès leur conception, les trois projets clôturés (PAFA, PAFA-E, PADAER-I) ont fait l'objet d'un classement environnemental en catégorie B, ce qui signifie qu'ils étaient peu susceptibles de générer des effets négatifs majeurs sur l'environnement.⁸³ Ce classement a permis d'identifier certains risques liés à l'aménagement des bas-fonds, aux infrastructures et à l'utilisation des intrants agricoles. Des mesures d'atténuation ont été proposées, bien que leur mise en œuvre et leur suivi aient variés selon les projets. Le manque de suivi environnemental limite l'évaluation des impacts réels. Dans l'ensemble du programme, les données sur la qualité des ressources en eau, le suivi des espèces reboisées ou les effets de l'usage des pesticides sont rares. Toutefois, il convient de souligner que plusieurs projets ont déjà intégré des réponses à ces limites: par exemple, PADAER II suit la qualité des eaux et des sols dans ses zones d'intervention, avec des rapports produits et de nouvelles analyses programmées. De même, les projets FSRP et SFSP/PASS intègrent dès leur conception des considérations liées à la gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique, notamment à travers la promotion des pratiques agroécologiques et le renforcement des organisations locales.

Encadré 5

L'intégration des préoccupations environnementales des projets FIDA

Dans le cadre du PAFA, des activités de gestion des ressources naturelles ont été introduites via le volet GEF, incluant des actions de sensibilisation et des mesures préventives simples comme l'incinération des déchets solides, l'usage rationnel des pesticides, la promotion de méthodes biologiques et l'entretien des infrastructures d'irrigation.

⁸³ Selon la classification des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (SECAP)

En revanche, le PADAER n'a pas assuré un suivi rigoureux des impacts environnementaux ni des mesures d'atténuation, malgré des interventions pertinentes telles que la lutte contre l'ensablement, le reboisement et la formation aux techniques de conservation des sols.

Le PAFA-E a poursuivi ces efforts avec des formations sur la fertilité des sols et la gestion pastorale ainsi que la promotion des biopesticides, mais plusieurs activités prévues n'ont pas été réalisées, notamment la sensibilisation des bénéficiaires.

Source : Élaboration de l'équipe d'évaluation.

164. **La gestion durable des ressources naturelles reste insuffisamment ancrée dans les dynamiques locales.** Des activités telles que la restauration de la fertilité des sols, la lutte contre l'érosion et la promotion des bio-pesticides ont été initiées, mais des lacunes persistent.⁸⁴ L'absence de validation et de mise en œuvre des plans de gestion pastorale par les autorités locales, ainsi que le manque de sensibilisation des bénéficiaires, freinent l'intégration durable des mesures environnementales dans les stratégies de développement.
165. **L'appui du FIDA à la gestion des ressources pastorales est resté limité et ponctuel, et l'absence d'une approche intégrée et participative freine la viabilité de l'élevage pastoral.** Malgré une pression croissante sur les parcours pastoraux dans des régions comme Kolda, Tambacounda et Matam, les projets n'ont pas suffisamment appuyé l'introduction de pratiques de gestion durable telles que le pâturage rotatif ou la régénération assistée. Cette dégradation des pâturages a entraîné une réduction des cheptels, voire l'abandon progressif de l'élevage dans certaines zones sahéliennes. Les interventions se sont majoritairement limitées à des réalisations ponctuelles d'infrastructures à petite échelle (abreuvoirs, couloirs de transhumance, points d'eau) sans dispositif systématique de réhabilitation écologique ni stratégie globale combinant l'aménagement des parcours, la régulation de la charge animale, la production fourragère améliorée et le renforcement des capacités des éleveurs. Cette lacune constitue un frein important à la durabilité de l'élevage pastoral, qui reste pourtant un pilier économique et culturel dans plusieurs régions ciblées par les projets.
166. **La prise en compte des Procédures d'Évaluation Sociale, Environnementale et Climatique du FIDA (SECAP) s'est renforcée au fil du temps.** Dans AGRIFEUNES, un partenariat a été mis en place avec la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés, permettant le screening environnemental des microprojets et la formation des jeunes sur les modules climat et QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement), même si des retards et des difficultés de suivi ont conduit à la suspension de certaines conventions régionales en 2025. PADAER-II applique un suivi du SECAP étroit en collaborations avec les Directions Régionales de l'Environnement et des Etablissements Classés pour le screening environnemental et le contrôle des sous-projets. Pour le PASS, les SECAP sont intégrés dès la conception avec un screening initial et la préparation d'un Plan de Gestion Environnementale, Sociale et Climatique ainsi que d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes. Cette évolution traduit une appropriation croissante des exigences environnementales et climatiques, mais la consolidation institutionnelle et le suivi opérationnel restent des défis.

Adaptation au changement climatique

167. **Le programme pays du FIDA a contribué à renforcer la résilience climatique des exploitations agricoles.** Malgré une conception initiale qui n'intégrait pas encore pleinement l'adaptation au changement climatique (ACC), les projets ont permis d'améliorer l'accès aux services de conseil agricole, aux intrants de qualité, aux pratiques culturelles résilientes et aux technologies d'irrigation adaptées. Cette contribution s'est également traduite par le renforcement des compétences techniques et la diversification des connaissances paysannes. Bien

⁸⁴ Le Gouvernement souligne par ailleurs l'existence d'un programme national de phosphatage et de chaulage pour la fertilité des sols

que la plupart des projets aient été conçus avant l'intégration systématique de l'ACC dans les cadres du FIDA, plusieurs activités mises en œuvre par les trois projets clôturés ont eu des effets positifs sur la réduction de la vulnérabilité climatique des exploitations agricoles.

168. **Des pratiques agricoles adaptées ont été largement diffusées pour améliorer la résilience.** Parmi les mesures mises en œuvre figurent la promotion de semences améliorées tolérantes à la sécheresse (mil, niébé, sorgho), la diffusion de techniques d'agroécologie (paillage, compost, rotation des cultures), ainsi que l'aménagement de périmètres maraîchers équipés de kits solaires d'irrigation. La diversification des revenus via le développement d'activités post-récolte ou de transformation agroalimentaire a également joué un rôle clé dans la résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques.
169. **Des interventions ciblées ont permis d'atténuer les effets des sécheresses prolongées.** La dissémination de variétés fourragères améliorées et l'introduction de serres maraîchères dans certaines zones (notamment à Sédhiou et Kédougou) ont permis d'atténuer les effets des sécheresses prolongées et de diversifier les sources de revenus des ménages. De même, l'amélioration des infrastructures d'élevage (bergeries, poulaillers, abreuvoirs) a favorisé une meilleure protection des animaux contre les aléas climatiques.
170. **Le financement climatique occupe également une place croissante.** Des projets tels que PASS/SFSP bénéficient d'un important cofinancement climatique (dont 90 millions d'euros du Fonds italien pour le climat), tandis que les activités d'agroécologie et de gestion durable des ressources naturelles y sont intégrées comme éléments centraux.
171. **Les projets ont introduit des mesures ciblées d'adaptation, mais leur portée réelle reste limitée et difficile à vérifier.** La promotion de semences résistantes à la sécheresse, de techniques de compostage, d'irrigation au goutte-à-goutte et de micro-aspersion a permis d'améliorer les rendements dans certaines zones. Toutefois, ces actions ont concerné un nombre restreint de bénéficiaires et manquent de suivi rigoureux. En plus, l'ancrage institutionnel reste perfectible : si des avancées existent (ex. convention entre AGRIJEUNES et la DEEC), la coordination intersectorielle, notamment avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable, demeure limitée et réduit les possibilités de mise à l'échelle.

Encadré 6

L'appui pour l'adaptation au changement climatique dans les projets FIDA

Dans le PAFA, des pratiques d'adaptation complémentaires ont été promues – variétés à cycle court adaptées au raccourcissement des saisons pluviales, gestion des digues anti-sel et conseils d'exploitation des eaux souterraines – mais la mission n'a pas pu en constater directement les réalisations ni les effets post-projet. Les mécanismes d'accès à l'information climatique se sont révélés inexistantes ou non durables dans les zones visitées, et l'assurance agricole, bien qu'introduite très tôt par le PAFA, reste faiblement appropriée par les OP une décennie après, avec des difficultés de compréhension des modalités de souscription et des retards importants dans le processus d'indemnisation.

Dans le PAFA-E, l'adaptation a également pris la forme d'une diffusion d'informations climatiques par SMS auprès d'environ 6 271 producteurs, de l'utilisation de semences à cycle court (mil, maïs, niébé), de pompes solaires dans de nouveaux vergers et d'un appui à l'accès à l'assurance agricole pour 23 OP, même si la portée de ces mesures n'a pu être vérifiée.

Dans le PADAER, l'adaptation s'est appuyée sur des aménagements hydro-agricoles et l'irrigation micro-aspiration, sur des techniques de conservation des eaux et des sols / défense et restauration des sols (CES/DRS) (avec la formation de relais et d'exploitants), ainsi que sur une assurance agricole indiciaire.

Dans plusieurs projets FIDA au Sénégal (PAFA-E, PADAER-I), l'énergie solaire a été utilisée de manière multifonctionnelle : irrigation des périmètres maraîchers, alimentation d'unités de transformation et éclairage d'infrastructures rurales. Ces équipements ont renforcé la résilience des petits producteurs face aux effets du changement climatique, tout en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles. L'usage de pompes solaires et de séchoirs solaires, notamment dans les régions de Kolda et Tambacounda, a permis de sécuriser les cultures en saison sèche et de valoriser les productions locales. Toutefois, leur diffusion reste freinée par le coût des équipements et le manque de dispositifs de maintenance.

Source: Élaboration de l'équipe d'évaluation.

Mise à l'échelle

172. **Le programme FIDA a permis la diffusion et la mise à l'échelle de résultats concrets et d'innovations techniques par les services de l'Etat.** Les projets du FIDA ont permis l'essaimage de plusieurs innovations pilotes, dont certaines ont été progressivement appropriées par les services publics et intégrées dans d'autres programmes. Les techniques améliorées de production maraîchère (pépinières, irrigation goutte-à-goutte, compostage organique) expérimentées dans certaines zones du PAFA-E ont été répliquées dans d'autres localités par les services départementaux de l'agriculture, avec l'appui d'ONG locales. Ces dynamiques se traduisent par une appropriation croissante par les services déconcentrés de certaines innovations réussies, facilitant leur intégration dans les plans d'action sectoriels au niveau régional ou départemental. Elles montrent également que des résultats concrets, lorsqu'ils sont visibles et adaptés au contexte local, peuvent susciter un engagement institutionnel en faveur de la mise à l'échelle.
173. **Les projets FIDA ont démontré une capacité réelle à générer des innovations pilotes reprises par d'autres acteurs publics.** Plusieurs exemples illustrent cette transition de la pratique locale à la politique publique. Les périmètres maraîchers équipés de kits solaires d'irrigation, initialement testés sur quelques sites pilotes, ont été étendus à d'autres communes grâce à l'appui des Agences Régionales de Développement (ARD) et de projets comme le PUMA ou le FERA.⁸⁵ Les cultures fourragères introduites pour appuyer l'élevage agro-pastoral, telles que le niébé fourrager et le stylosanthès, ont été diffusées à travers les campagnes agricoles annuelles des services départementaux de l'agriculture.⁸⁶ Les abreuvoirs en « T » et les parcs de vaccination nouvelle génération promus par le PADAER ont été jugés efficaces et considérés par les autorités comme un modèle répliquable dans d'autres zones. L'intégration de ces innovations dans les référentiels techniques du ministère de l'Agriculture (comme les guides de vulgarisation ou les fiches de spéculations prioritaires) témoigne d'un certain

⁸⁵ Note de capitalisation PAFA-E, 2023

⁸⁶ Rapport final PAFA-E 2023

niveau d'appropriation institutionnelle, bien que cette dynamique reste encore à consolider à l'échelle nationale.

174. **Les dispositifs régionaux et les partenariats interinstitutionnels ont joué un rôle clé dans la mise à l'échelle des innovations.** L'évaluation constate que certaines innovations des projets du FIDA ont trouvé des relais dans des dispositifs régionaux et des partenariats avec d'autres projets. Par exemple, dans la région de Kolda, la Direction régionale de Développement rural, en collaboration avec le Conseil départemental, a mis en place un mécanisme de subvention locale pour diffuser des variétés maraîchères résistantes et appuyer les groupements féminins dans l'accès aux équipements de transformation. De plus, des projets complémentaires comme le FSS (Fonds de Sécurité Sociale) ou le PROVALE-CV financé par la BAD ont mobilisé des ressources pour renforcer la transformation agroalimentaire autour du riz local et du fonio dans des zones initialement appuyées par le FIDA.
175. **L'appui budgétaire et technique de l'Etat a facilité l'extension des pratiques et des infrastructures issues des projets FIDA.** Le Gouvernement du Sénégal a confirmé son engagement, notamment à travers le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), pour l'entretien récurrent et l'extension des pistes rurales, y compris celles construites sous le PADAER. Par ailleurs, certaines approches de planification participative comme les Plans de développement communal intégrant l'agriculture, l'élevage et l'environnement sont désormais reprises dans plusieurs communes, grâce à l'appui d'institutions telles que l'ANCAR.
176. **Malgré ces avancées, des contraintes financières et techniques freinent la mise à l'échelle des acquis.** L'évaluation met en évidence que les tentatives de mises à l'échelle se heurtent souvent à des obstacles tels que la hausse des coûts d'équipements (par exemple, les kits solaires d'irrigation ou les matériaux pour les unités de transformation), le manque de mécanismes de cofinancement accessibles aux petits producteurs, et la faiblesse des capacités d'entretien. À titre d'exemple, certains périmètres maraîchers initialement bien équipés sous le PADAER n'ont pu être répliqués dans d'autres zones, car le coût de construction (forage, clôture, pompe solaire) est devenu prohibitif pour les OP sans appui externe. Cela souligne la nécessité de concevoir des modèles de réplification plus économes, adaptables et intégrés aux plans locaux de développement, avec des solutions de financement hybrides (subventions publiques, prêts adaptés, mobilisation communautaire).
177. **Conclusion sur la durabilité :** Tous les projets évalués ont intégré des éléments de stratégie de sortie (quelques fois très tardivement), avec un fort appui sur les partenariats institutionnels notamment les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales pour assurer la durabilité technique et financière. Cependant, la durabilité socio-institutionnelle à l'échelle communautaire demeure limitée. Malgré l'intérêt manifeste de certains bénéficiaires, les organisations de base manquent souvent de capacités structurelles et financières nécessaires pour maintenir les acquis après le retrait du projet. Par ailleurs, le soutien aux organisations professionnelles (chambres de commerce, chambres professionnelles) pourtant recommandé par l'évaluation précédente (EPP 2004-2013), n'a pas été développé à la hauteur des attentes, ce qui a limité l'ancrage institutionnel et la survie de certaines entreprises. **La durabilité est jugée plutôt insatisfaisante (3).**
178. **Conclusion sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.** L'intégration des préoccupations environnementales dans les projets FIDA a été variable, avec des efforts d'atténuation parfois insuffisamment suivis et des données limitées sur les impacts réels. La gestion durable des ressources naturelles, notamment pastorales, reste peu ancrée localement, freinée par le manque de coordination, de sensibilisation et d'approches intégrées. Bien que des pratiques agricoles résilientes aient été

largement diffusées et aient contribué à renforcer la résilience climatique des exploitations, leur portée reste limitée et difficile à mesurer. En prenant en compte toutefois les avancées observées dans les projets récents et l'intégration progressive des enjeux environnementaux et climatiques dans les nouveaux dispositifs, **la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique est jugée plutôt satisfaisante (4).**

179. **Conclusion sur la mise à l'échelle.** Le programme du FIDA a permis la mise à l'échelle de plusieurs innovations techniques, initialement testées localement, puis reprises par les services publics et intégrées dans des dispositifs régionaux. Des partenariats interinstitutionnels et l'appui budgétaire de l'État ont facilité cette diffusion, bien que des contraintes financières et techniques continuent de freiner la réplification à plus grande échelle. **La mise à l'échelle est ainsi jugée plutôt satisfaisante (4).**

J. Performance générale de la stratégie et du programme du pays

180. Considérant les objectifs stratégiques, le COSOP 2011-2015 et la note de stratégie de pays 2017-2018 visaient (i) l'accès à des services et des facteurs de production, des technologies appropriés et aux marchés ; et (ii) l'accès au savoir-faire entrepreneurial, afin d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs, tout en créant des emplois pour les jeunes et les femmes. Le COSOP 2019-2024 a élargi l'ambition en fixant comme priorités l'augmentation durable de la productivité et de la rentabilité des exploitations familiales, le renforcement des acteurs de filières notamment les organisations paysannes et le renforcement des partenariats pour la mise à l'échelle de bonnes pratiques et la mise en œuvre des politiques favorables aux pauvres. Il a su évoluer en renforçant notamment l'accent mis sur l'entrepreneuriat des jeunes ruraux. L'évaluation conclut donc que les objectifs stratégiques des deux COSOP ont été partiellement atteints : les acquis les plus solides concernent la productivité agricole et la rentabilité des exploitations familiales, le renforcement des certains acteurs de filières et l'inclusion des jeunes et des femmes. Les dynamiques de filières sont prometteuses mais encore fragiles. Le FIDA a un rôle croissant dans son engagement politique mais il reste encore à consolider et malgré des avancées, plusieurs initiatives prometteuses n'ont pas pu être mises à l'échelle faute de dispositifs de suivi et de financement. Plusieurs projets ont souffert de retards de décaissement, de difficultés à mobiliser les financements prévus et d'un fort turnover du personnel, affectant la qualité de la mise en œuvre. La durabilité des acquis reste un défi, en particulier au niveau communautaire où les organisations de base manquent de moyens pour maintenir les résultats après le retrait des projets.
181. Dans le prolongement de cette analyse, l'évaluation a également examiné l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la précédente évaluation indépendante du programme pays (2004–2013), qui portait notamment sur le COSOP 2011–2015. Ce travail a permis de mesurer dans quelle mesure les orientations proposées à l'époque ont été suivies et traduites dans le portefeuille récent. Les résultats de cet exercice, présentés de manière détaillée en annexe VII, confirment que certaines recommandations ont été partiellement prises en compte, tandis que d'autres restent encore faiblement mises en œuvre, reflétant la persistance de défis structurels déjà identifiés auparavant.
182. La notation de l'ESPP est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8
Notes attribuées aux critères d'évaluation

Critère d'évaluation	Notation de cette ESPP	Notation de l'évaluation de programme pays 2014
• Pertinence	5	5
• Cohérence	4	N/A
• Gestion des connaissances	3	4
• Développement de partenariats	4	4
• Contribution au dialogue sur les politiques	4	4
• Efficacité	4	4
• Innovation	4	4**
• Efficience	3	4
• Impact sur la pauvreté rurale	4	4
• Égalité des sexes et autonomisation des femmes	4	5
• Durabilité	3	4
• Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique	4	4
• Mise à l'échelle	4	4**
Performance globale du programme de pays*	3.85	4.17

(*) moyenne arithmétique des notes antérieures.

(**) l'innovation a été évalué conjointement avec la mise à l'échelle.

Points clés

- La stratégie et le programme du FIDA ont été fortement alignés sur les priorités nationales et les besoins des bénéficiaires. Le ciblage géographique est jugé pertinent et permet d'atteindre les groupes les plus vulnérables, notamment grâce à l'implication des OPB, malgré certaines limites.
- Le programme présente une cohérence interne solide, avec une continuité stratégique et une adaptation progressive aux priorités nationales. Malgré une bonne complémentarité entre prêts et dons, la coordination transversale et les synergies avec les partenaires restent limitées.
- Le partenariat avec le gouvernement est fort, soutenu par une intégration dans les structures locales et des cofinancements importants, bien que des difficultés persistent avec certains partenaires et le secteur privé.
- La gestion des connaissances a constitué une faiblesse structurelle du portefeuille : l'absence de dispositifs inter-projets, la faible diffusion des innovations et le manque d'ancrage institutionnel ont limité l'usage stratégique des savoirs produits.
- La contribution du FIDA au dialogue politique est réelle mais ponctuelle, en l'absence d'une stratégie claire de plaidoyer et de capitalisation.
- Les projets ont contribué à accroître la productivité et les revenus des bénéficiaires, notamment par le développement de périmètres maraîchers, la transformation agroalimentaire et la contractualisation entre OP et OM. La structuration des filières agricoles montre des avancées prometteuses, bien que fragiles. L'inclusion des jeunes s'est renforcée avec des progrès importants.
- Des retards récurrents au démarrage et des taux de décaissement faibles à mi-parcours ont affecté la performance.
- Les projets ont eu des effets positifs mais inégaux sur les revenus et la productivité, avec des résultats plus marqués dans certaines régions. Le capital humain et social s'est renforcé, bien que ces progrès restent fragiles et peu inclusifs. Les avancées en sécurité alimentaire ont été temporaires, parfois freinées par des choix techniques inadéquats. L'impact sur les politiques rurales est resté limité et peu structurant.
- La participation des femmes a été significative dans plusieurs filières, leur accès aux ressources productives a été amélioré, et des femmes leaders ont émergé au sein des organisations et interprofessions. Cependant, ces acquis demeurent fragiles en l'absence d'une transformation profonde des rapports de genre.
- La durabilité au niveau communautaire reste faible, les organisations locales manquant de moyens pour maintenir les acquis. Le soutien aux organisations professionnelles est resté insuffisant, limitant l'ancrage institutionnel et la survie de certaines initiatives.
- L'intégration environnementale dans les projets FIDA a été inégale, avec des efforts d'atténuation peu suivis et des données limitées sur les impacts. Plusieurs initiatives récentes montrent toutefois des avancées concrètes.
- Le programme a introduit nombreuses pratiques et technologies et a permis de diffuser plusieurs innovations techniques à l'échelle régionale grâce au soutien des services publics et de l'État. Toutefois, des contraintes financières et techniques limitent encore leur réplication à plus grande échelle.

Performance des partenaires

183. Ce chapitre examine dans quelle mesure le FIDA et le gouvernement (y compris les autorités centrales, les collectivités locales et les organismes d'exécution) ont soutenu la conception, l'exécution et l'obtention de résultats, favorisé l'instauration d'un environnement favorable et contribué à ce que le programme de pays produise un impact durable. Il examine également dans quelle mesure le gouvernement a assumé ses responsabilités en matière de qualité de la gestion du projet, d'aspects fiduciaires (y compris le respect des engagements et des accords de prêt) et de suivi et évaluation des projets.

K. FIDA

184. **Au cours de la période d'évaluation, le FIDA a renforcé sa présence et ses ressources humaines dédiées au Sénégal, permettant un suivi de proximité, une meilleure réactivité et un dialogue plus fluide.** Jusqu'en 2019, la supervision stratégique et la gestion du portefeuille étaient assurées principalement depuis le siège à Rome, avec des missions régulières dans le pays.¹ La mise en place du Bureau sous-régional de Dakar dans le cadre du processus de décentralisation du FIDA a marqué une étape importante, permettant un suivi de proximité, une meilleure réactivité dans la prise de décision, ainsi qu'un dialogue plus fluide avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers.² Depuis cette décentralisation, la participation du FIDA aux réunions du Système des Nations Unies au Sénégal s'est accrue, tout comme ses interactions avec les autres partenaires de développement, en particulier dans les cadres sectoriels liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement rural. Le taux de rotation des Directeurs pays (4 directeurs pays sur l'ensemble de la période d'évaluation) est resté raisonnable, ce qui a permis d'assurer une certaine stabilité dans l'appui au programme pays.
185. **Le FIDA a globalement joué un rôle actif dans la supervision et le soutien à la mise en œuvre des projets.** Sur l'ensemble du portefeuille, les projets ont bénéficié d'un investissement important en missions de supervision et d'appui à la mise en œuvre : PAFA (11), PAFA-E (8), PADAER-II (7), AGRIFEUNES (6). Les opérations plus récentes (PCE-PerR, SD3C) ont également été suivies malgré des contraintes logistiques ou sanitaires. Selon le bureau pays du FIDA, aucun projet n'est resté plus de douze mois sans supervision, y compris durant la période du COVID-19, grâce à une approche consistant à organiser au moins une mission de supervision et deux à trois missions d'appui par an. Les UGP rencontrées expriment globalement une grande satisfaction quant à la supervision stratégique et opérationnelle du FIDA, en soulignant qu'elle constitue un levier déterminant pour accompagner et dynamiser la mise en œuvre des projets.
186. **Les projets en général ont bénéficié d'un accompagnement régulier qui ont renforcé les capacités de l'UGP et la composition des équipes de mission montre un recentrage sur les domaines d'intervention clés des projets, avec des marges d'amélioration.** Dans le cas de PAFA, les missions du FIDA ont été jugées globalement performantes par l'UGP, même si des incohérences entre constats et recommandations techniques ont été relevées. L'UGP a estimé qu'une meilleure association à l'élaboration des termes de référence des missions aurait permis de mieux cibler les besoins d'appui. Pour le PADAER, l'accompagnement du FIDA a permis une bonne exécution du prêt initial et la préparation d'un financement additionnel. Cependant, la mise en œuvre de ce financement additionnel a souffert de lourdeurs dans le traitement des non-objections et des Demandes de Retrait de Fonds, entraînant des retards de plusieurs mois et des tensions de trésorerie. Pour la supervision de PAFA-E, des experts en agronomie,

¹ FIDA, COSOP 2019-2024

² FIDA, Rapport d'auto-évaluation pour cette ESPP.

environnement, finances et développement des organisations paysannes ont été mobilisés, mais aucun expert en suivi-évaluation n'a été associé avant la revue à mi-parcours, alors que des faiblesses existaient dans ce domaine. Les problèmes de suivi-évaluation n'ont donc été détectés qu'à la revue à mi-parcours, après plusieurs années de mise en œuvre.

187. **Plusieurs projets, dans leurs rapports de conception, n'ont pas décrit de manière suffisamment claire, le rôle, la composition et le mode de fonctionnement des comités de pilotage, et cette question n'a pas toujours été traitée de manière systématique lors des missions de supervision, affectant la coordination et la prise de décision stratégique.** Les rapports de conception omettent souvent de préciser à quel niveau ces comités de pilotage doivent opérer, ni de définir précisément leur mandat et leur champ d'action. Cette absence de clarté a parfois entraîné un manque de supervision stratégique et d'orientation pour les UGP lors de la mise en œuvre, limitant leur capacité à lever rapidement les goulets d'étranglement (voir section Performance du Gouvernement). Certains rapports de supervision récents ont identifié les retards dans la mise en place de ces comités et suivent les progrès réalisés pour y remédier. Toutefois, selon les informations collectées à travers les questionnaires d'auto-évaluation, cette question n'a pas toujours été traitée de manière systématique lors des missions, et les comptes rendus de certaines missions ont passé sous silence ces dysfonctionnements, malgré leur impact sur la coordination et la prise de décision stratégique.
188. **Le FIDA a démontré une capacité d'adaptation et de réactivité face aux contraintes de mise en œuvre.** Plusieurs projets ont bénéficié de restructurations ou de réallocations de ressources afin de maintenir leur performance opérationnelle. Lors des revues à mi-parcours ou des phases critiques, le Fonds a ainsi pris des décisions structurantes : restructurations du PADAER-II, d'AGRIJEUNES et SD3C, annulation partielle des fonds et prorogation, ou encore réaffectation de ressources pour finaliser des infrastructures dans le PAFA-E. Dans le cas d'AGRIJEUNES, le FIDA a joué un rôle déterminant en alertant très tôt sur la non-adéquation du ciblage (géographique et social) et sur l'absence de stratégie genre au démarrage. Les recommandations de ses missions ont conduit à des réajustements stratégiques qui ont permis d'améliorer progressivement la mise en œuvre, même si certaines recommandations ont tardé à être appliquées. Pour le PADAER-II, le FIDA a accompagné une restructuration majeure en 2023, comprenant une annulation partielle du crédit, une prorogation de 18 mois et une révision du cadre de résultat. Ce pilotage correctif a permis de remettre le projet sur de bons rails, avec une amélioration nette de ses performances dès 2024. Dans le cas du SD3C, le FIDA a montré une volonté d'appui mais n'a pas suffisamment anticipé les risques liés à l'absence d'une UGP propre, ce qui a entraîné de fortes lenteurs et un manque de réactivité.
189. **Le FIDA a fait preuve également d'innovation et a pris l'initiative de mobiliser des financements complémentaires.** Le FIDA a par ailleurs introduit des approches innovantes (voir aussi la section sur l'innovation), tout en veillant à l'alignement avec les nouvelles priorités nationales, en particulier la promotion de la souveraineté alimentaire. Le Fonds a également pris l'initiative de mobiliser de nombreux financements complémentaires (OFID, GCF, coopération italienne), même si la complexité des procédures des bailleurs partenaires, ainsi que les lenteurs administratives, ralentissent parfois la mobilisation des ressources.
190. **La visibilité du FIDA auprès des partenaires techniques et financiers au Sénégal demeure relativement limitée.** Bien que l'équipe pays participe activement aux réunions de coordination sectorielle, nombre de bailleurs (notamment certains du SNU et de l'UE) connaissent peu la portée et les résultats concrets des projets FIDA. Les entretiens ont également souligné que la communication sur les réussites du portefeuille demeure fragmentée et souvent

limitée aux rapports officiels, sans mise en valeur stratégique lors d'événements ou de plateformes multi-acteurs. Les échanges informels avec les autres bailleurs et agences, en dehors des cadres institutionnels, restent peu fréquents, ce qui réduit les opportunités de partager les leçons tirées et d'explorer des financements conjoints. Enfin, selon les données recueillies à travers les questionnaires d'auto-évaluation et les entretiens avec parties prenantes, l'absence d'un mécanisme formalisé de présentation périodique du portefeuille, ouvert aux partenaires externes, est perçue comme une opportunité manquée pour améliorer la visibilité stratégique du FIDA et faciliter la mobilisation de cofinancements.

191. **Conclusion sur la performance du FIDA :** Le FIDA a montré une forte capacité d'adaptation et de pilotage correctif, en réorientant les projets en difficulté et en soutenant des innovations alignées sur les priorités nationales. Toutefois, le dispositif de supervision a parfois manqué d'anticipation. La visibilité du programme pays auprès des partenaires techniques et financiers reste à améliorer. Dans l'ensemble, la performance du FIDA au Sénégal est jugée **plutôt satisfaisante (4)**.

L. Gouvernement

192. **L'engagement stratégique du Gouvernement du Sénégal dans le partenariat avec le FIDA s'est confirmé tout au long de la période d'évaluation, mais avec des variétés selon les projets.** Dans certains cas (comme le PAFA), le Gouvernement a joué un rôle actif à travers le comité de pilotage, participant régulièrement aux missions de supervision, aux revues à mi-parcours et à l'achèvement. Cette implication a permis de maintenir le projet en cohérence avec les priorités nationales et d'assurer un suivi rapproché de sa mise en œuvre. En revanche, d'autres projets ont souffert d'un accompagnement institutionnel plus limité. Pour le PAFA-E, le rôle du ministère de tutelle et du comité de pilotage s'est essentiellement réduit à l'approbation des PTBA, sans véritable orientation stratégique ni exigence de mesures correctives face aux retards. Le PADAER, bien que doté d'un comité de pilotage réuni régulièrement, a connu une faible implication dans le suivi opérationnel, aggravée par des changements fréquents à sa présidence, ce qui a réduit la continuité et l'efficacité de la gouvernance. L'accompagnement opérationnel du gouvernement pour l'AGRIJEUNES est aussi resté limité au cours de la première phase du projet. Pourtant, dès la conception, le gouvernement avait exprimé un fort engagement sur la thématique de l'emploi des jeunes, traduisant une volonté politique affirmée. Ce décalage entre l'ambition initiale et le soutien opérationnel effectif a compromis la dynamique du projet dans ses premières années.
193. **La gestion opérationnelle au niveau des UGP peut être jugée mitigée, reflétant à la fois des réussites et des faiblesses structurelles.** Dans certains cas, une coordination efficace, une équipe motivée et des partenariats solides avec les collectivités locales et les services techniques ont permis une mise en œuvre dynamique et adaptée aux réalités du terrain (comme pour le PAFA). À l'inverse, plusieurs projets ont été affectés par des dysfonctionnements organisationnels : instabilité du personnel (changements répétés des postes clés, y compris du coordonnateur), communication interne insuffisante, retards dans les recrutements et lenteurs administratives ont freiné la capacité des UGP à jouer pleinement leur rôle de coordination et de gestion des projets (notamment dans le PAFA-E, le PADAER-I et l'AGRIJEUNES). Des ajustements ont parfois été introduits, mais souvent tardivement, limitant leur impact sur les performances. Dans le cas du SD3C, l'absence d'une UGP propre a fortement affecté la gestion : confié à l'UGP du PADAER II, déjà surchargée, le projet a connu des lenteurs, un manque de réactivité et des retards dans le recrutement des prestataires et dans la passation des marchés.

194. **Les contraintes financières et administratives ont constitué une faiblesse récurrente dans la performance gouvernementale.** La mobilisation tardive ou insuffisante de la contrepartie nationale a souvent freiné l'exécution des activités, avec des impacts critiques dans certains cas (comme le PAFA-E, où des entreprises chargées de la construction d'infrastructures ont dû suspendre leurs travaux faute de paiements). Les délais de traitement des Demandes de Retrait de Fonds ont constitué un goulot d'étranglement récurrent, affectant notamment le PAFA-E et AGRIFEUNES, bien que des améliorations aient été observées récemment. Le manque de ressources budgétaires a également pesé sur la gestion des projets prolongés, comme dans le PADAER, dont l'UGP n'a pas été suffisamment financée pour assurer son fonctionnement. Le PADAER II a illustré ces difficultés à travers des retards de recrutement, et une surcharge liée à la gestion du SD3C. Toutefois, après sa restructuration et la prorogation de sa clôture jusqu'en 2026, le PADAER II semblait en bonne voie pour atteindre ses objectifs, mais ce potentiel sera sûrement compromis par les retards de mise en œuvre en 2025, liés à la non-inscription de son budget dans la loi de finances 2025.
195. **Le suivi-évaluation reste faible, marqué par des disparités entre projets.** Malgré l'existence d'outils structurés dans certains cas (comme le PAFA avec ses manuels et systèmes de gestion informatisés), de nombreux projets ont souffert de lacunes récurrentes : faible harmonisation des systèmes, retards dans la collecte et la transmission des données, absence de tableaux de bord synthétiques, et utilisation limitée des informations pour la prise de décision. Ces faiblesses ont entravé la mesure des résultats et des impacts, comme observé dans le PAFA-E³ et le PADAER, où les effets du programme ont été mal mesurés malgré des taux de décaissement élevé. Même lorsque des dispositifs dédiés ont été mis en place (comme dans le SD3C ou AGRIFEUNES), des difficultés de coordination avec les partenaires et une appropriation limitée des outils ont affecté la qualité du suivi. Bien que des progrès aient été réalisés récemment (par exemple AGRIFEUNES), le potentiel d'amélioration reste important, notamment pour renforcer la gestion des connaissances et la capitalisation. Enfin, il faut noter que la précédente évaluation (EPP 2004-2013) avait déjà souligné les lacunes en matière de suivi-évaluation, et avait d'ailleurs préconisé le développement d'une approche programme qui devait s'appuyer sur un système solide de Suivi-évaluation axé sur les résultats et impacts du programme. Cette recommandation n'a été mise en œuvre que partiellement.
196. **L'auto-évaluation conduite par le Gouvernement met néanmoins en avant certains acquis récents en matière de pilotage et de transparence.** Le recrutement des équipes des UGP par appels à candidatures confiés à des cabinets indépendants est considéré comme une garantie de compétence et de neutralité. Des conventions et contrats de performance sont signés avec les partenaires de mises en œuvre, et le Gouvernement souligne sa participation active aux missions conjointes de supervision, ainsi qu'aux revues trimestrielles de portefeuille instaurées avec l'arrivée du nouveau gouvernement. Toutefois, l'implication plus systématique et en amont du Gouvernement dans la formulation et le suivi des projets aurait permis de prévenir certaines difficultés rencontrées en cours d'exécution.
197. **Conclusion sur la performance du gouvernement :** L'appropriation stratégique et la participation aux missions constituent des acquis importants, mais leur efficacité a été affaiblie par des retards récurrents de contrepartie, des délais administratifs, une instabilité institutionnelle dans les UGP et de faiblesses en suivi-évaluation. Des ajustements récents témoignent d'une volonté de redressement.
La performance du gouvernement est jugée plutôt satisfaisante (4).

³ Le dernier rapport de supervision (2019) note que le système de suivi-évaluation ne permettait pas de mesurer objectivement l'état d'avancement du projet.

Points clés

- Le FIDA a renforcé sa présence au Sénégal grâce à la décentralisation et à l'installation du bureau sous-régional de Dakar, permettant une supervision de proximité, une meilleure réactivité et un dialogue plus aisé avec le Gouvernement et les partenaires.
- La supervision du portefeuille a été régulière et soutenue, avec un nombre important de missions d'appui et de supervision par projet.
- Le FIDA a montré une capacité d'adaptation, en procédant à des restructurations et réallocation (PADAER II, AGRIFEUNES, SD3C) qui ont permis de redresser certains projets, même si des faiblesses d'anticipation et de gestion des risques sont restées visibles, notamment dans le cas du SD3C.
- La visibilité et le positionnement stratégique du FIDA restent limités, malgré une participation active aux cadres de coordination sectorielle. La communication sur les réussites du portefeuille demeure fragmentée, réduisant les opportunités de partenariats et de cofinancements.
- L'engagement du Gouvernement a été variable selon les projets : fort pour le PAFA et AGRIFEUNES, mais plus faible pour PAFA-E et PADAER, où les comités de pilotage et le ministère de tutelle n'ont pas joué leur rôle stratégique.
- La gestion opérationnelle des UGP a été contrastée, allant d'une coordination jugée exemplaire dans le PAFA à des déficiences majeures dans PAFA-E (instabilité du personnel, retards de recrutement, etc.) et à une surcharge institutionnelle dans le cas du SD3C.
- Les faiblesses de la performance du gouvernement concernent surtout le financement et le suivi-évaluation, malgré des progrès récents à noter.
- Il y a certains acquis récents en matière de pilotage et de transparence.

Conclusions et recommandations

M. Conclusions

198. **Le programme pays du FIDA s'est affirmé comme un instrument stratégique d'appui aux priorités nationales dans un contexte de transition et de transformation.** Dans un Sénégal en pleine transformation, marqué par une transition politique pacifique, une population majoritairement jeune, une urbanisation rapide, et une dynamique économique renouvelée, le programme pays du FIDA s'est positionné de manière pertinente en appui aux priorités nationales. Il a su évoluer au fil des années, passant d'un appui centré sur la productivité agricole à une approche plus intégrée, incluant la résilience climatique, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, et la souveraineté alimentaire. Le portefeuille s'est également appuyé sur une dynamique d'innovation qui a contribué à renouveler les modalités d'intervention du FIDA. L'introduction du premier financement axé sur les résultats (PforR) en Afrique de l'Ouest, le recours aux opérations régionales du programme Sahel (SD3C, AICRM, IGREENFIN) et l'exécution directe d'un projet financé par le GAFSP par une organisation paysanne illustrent cette volonté d'explorer de nouveaux leviers institutionnels et financiers. Cette capacité d'adaptation stratégique a permis au FIDA de maintenir sa crédibilité et sa pertinence dans un environnement institutionnel en mutation, tout en répondant aux besoins persistants des zones rurales où la pauvreté reste élevée et l'insécurité alimentaire demeure un défi majeur.
199. **Le portefeuille a produit des résultats tangibles en matière de développement rural, tout en révélant des limites structurelles qui freinent la transformation durable et inclusive.** Le portefeuille FIDA a contribué à des avancées concrètes dans les zones rurales, notamment en matière de productivité agricole, de diversification économique, et d'inclusion des jeunes. Ces progrès traduisent une réelle capacité à répondre à des enjeux structurels, mais mettent également en évidence des contraintes persistantes dans l'accès au financement, la gouvernance des infrastructures et la valorisation des maillons aval des filières. Si l'accès au crédit agricole reste largement inadapté aux besoins des petits producteurs et des jeunes, les investissements dans les infrastructures, notamment les pistes de désenclavement et les marchés ruraux, ont amélioré l'accès aux intrants et aux débouchés. Toutefois, l'efficacité opérationnelle du portefeuille a été freinée par des retards de décaissement, des financements de certains co-bailleurs non-mobilisés et un turn-over élevé du personnel, ce qui a affecté la qualité des réalisations. En outre, des fragilités dans la qualité des ouvrages et leur gestion locale limitent leur pleine appropriation et leur durabilité.
200. La mise en œuvre des projets a également mis en lumière la complexité des dynamiques territoriales et institutionnelles, avec des performances contrastées selon les contextes. Les ajustements observés dans les phases récentes témoignent d'une capacité d'adaptation, souvent déclenchée en réponse aux difficultés. L'introduction de dispositifs budgétaires dédiés au dialogue politique et l'expérimentation de mécanismes comme le contrôle citoyen illustrent une évolution vers des approches plus intégrées, dans un environnement marqué par des contraintes opérationnelles et des opportunités encore inégalement exploitées.
201. **Le FIDA a contribué au dialogue politique et à la production de connaissances, mais son impact reste limité par l'absence de stratégie claire en matière de plaidoyer, de capitalisation et de diffusion.** Dans un contexte national marqué par des ambitions fortes en matière de souveraineté alimentaire et de réformes agricoles, le FIDA a démontré sa capacité à contribuer au dialogue politique, notamment à travers son implication dans la réforme de la LOASP, l'élaboration de la stratégie nationale de souveraineté alimentaire et la reconnaissance juridique des CNIF. Ces avancées illustrent sa valeur comme partenaire de long terme, mais cette influence reste ponctuelle et peu consolidée,

- faute d'une stratégie claire de plaidoyer et de capitalisation. Le dispositif de supervision, bien qu'efficace dans le pilotage pour apporter des correctifs, a parfois manqué d'anticipation face aux défis institutionnels et aux faiblesses du système de suivi-évaluation.
202. Dans un contexte marqué par une forte vulnérabilité sociale, la gestion des connaissances et l'innovation auraient pu jouer un rôle central dans le renforcement du programme. Certaines innovations techniques, initialement testées localement, ont été reprises par les services publics et intégrées dans des dispositifs régionaux. Des partenariats interinstitutionnels et l'appui budgétaire de l'État ont facilité cette diffusion, bien que des contraintes financières et techniques continuent de freiner la réplication à plus grande échelle. Par ailleurs, malgré une production abondante d'études et d'outils, l'absence de dispositifs pérennes de partage inter-projets freine la mise à l'échelle des innovations, notamment celles liées à la structuration des filières, à la contractualisation et à la transformation locale. Cette lacune réduit la portée transformative du programme, au moment même où le pays cherche des solutions durables face à la dégradation des ressources naturelles, à l'emploi des jeunes et à l'insécurité alimentaire.
203. **L'inclusion sociale progresse, mais reste limitée par des disparités persistantes et des contraintes structurelles.** Bien que l'inclusion sociale soit un objectif important du programme FIDA, les résultats demeurent mitigés notamment en fonction des caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires. Dans un pays où près de la moitié de la population a moins de 15 ans et où les femmes représentent 70 % de la main-d'œuvre agricole sans accès sécurisé à la terre, les jeunes NEET, les paysans sans terre et les ménages très pauvres restent souvent en marge. L'efficacité du ciblage varie selon les projets et les types d'activités, et les dispositifs de sélection et d'accompagnement ne sont pas toujours adaptés aux besoins spécifiques des plus marginalisés. Le recours aux OP pour identifier les bénéficiaires s'est révélé pertinent et a permis des améliorations notables mais cette approche tend à exclure une frange de la population rurale non affiliée aux OP, souvent absente des circuits de financement.
204. La participation féminine est forte dans plusieurs projets, avec des avancées notables en matière d'accès aux ressources et de représentation. Toutefois, ces progrès sont inégalement répartis, et le contrôle réel sur les ressources, notamment pour les jeunes femmes, demeure fragile. Le leadership féminin, bien qu'en progression, reste limité, surtout chez les plus jeunes. La réduction de la charge de travail des femmes est globalement positive, mais hétérogène. Ces limites traduisent la persistance de contraintes structurelles freinant la transformation des rapports de genre.
205. **La durabilité des acquis et la prise en compte de l'environnement et du changement climatique demeurent des défis majeurs, fortement conditionnées par les dynamiques locales, les capacités organisationnelles des bénéficiaires et le soutien institutionnel.** Dans certaines zones, la poursuite d'activités productives a été rendue possible grâce à des organisations paysannes bien structurées et à des mécanismes de financement locaux. Toutefois, la durabilité reste fragile pour les groupes communautaires peu organisés, dont les capacités à entretenir les infrastructures ou à maintenir les acquis sont limitées. Plusieurs infrastructures rurales sont aujourd'hui dégradées ou abandonnées, en raison du manque de moyens techniques et financiers des collectivités locales. Les institutions partenaires disposent de ressources limitées pour assurer la continuité des actions, et les stratégies de sortie ont eu des effets contrastés selon les projets. Faute d'autonomie financière, de gouvernance consolidée et de suivi structuré, la gestion locale des infrastructures et des services demeure fragile, compromettant la résilience communautaire dans un contexte de décentralisation inachevée et de vulnérabilité climatique croissante.

206. L'intégration des préoccupations environnementales a été inégale, variant selon les priorités assignées par les projets et les capacités réelles de mises en œuvre, tandis que la gestion durable des ressources naturelles reste insuffisamment ancrée dans les dynamiques locales. L'appui du FIDA à la gestion des ressources pastorales est resté limité et ponctuel, et l'absence d'une approche intégrée et participative freine la viabilité de l'élevage pastoral. La prise en compte des Procédures d'Évaluation Sociale, Environnementale et Climatique du FIDA (SECAP) s'est renforcée au fil du temps, traduisant une volonté d'amélioration progressive. Le programme pays a contribué à renforcer la résilience climatique des exploitations agricoles, notamment par la diffusion de pratiques adaptées et des interventions ciblées pour atténuer les effets des sécheresses prolongées. Toutefois, la portée réelle de ces mesures reste difficile à vérifier et la faible appropriation de mécanismes comme l'assurance agricole ou l'accès à l'information climatique illustrent les limites d'une institutionnalisation encore incomplète des enjeux environnementaux et climatiques.

N. Recommandations

207. **Recommandation 1 : Faire de la transformation des systèmes alimentaires et de l'adaptation au changement climatique une priorité stratégique du prochain COSOP.** Dans un contexte marqué par l'adoption de la Vision Sénégal 2050, le portefeuille du FIDA devrait s'ancrer dans une approche systémique des systèmes alimentaires, articulant souveraineté alimentaire, durabilité environnementale et adaptation au changement climatique. Cette orientation implique de concentrer les interventions sur des "paquets territoriaux intégrés" (production, eau, énergie, marchés, financement) dans les zones agroécologiques à fort potentiel agricole, sylvopastoral et halieutique, en capitalisant sur les acquis des projets.
208. **Recommandation 2 : Faire de l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes une priorité du prochain COSOP.** En capitalisant sur l'expérience et les résultats positifs obtenus à travers AGRIFEUNES, le FIDA devrait positionner l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes comme une des priorités du futur programme. Il s'agira d'aligner cette priorité sur le nouveau Programme national de développement de la jeunesse (PNDJ, 2025-2029) qui traduit les ambitions renouvelées du gouvernement en faveur de la jeunesse. Il est recommandé de promouvoir des approches intégrées facilitant l'accès des jeunes aux compétences, aux opportunités économiques, aux financements adaptés et aux marchés, dans les territoires les plus porteurs. Une attention particulière devra être accordée à la durabilité et à la qualité des emplois créés, ainsi qu'au renforcement de la coordination avec les institutions nationales chargées de la jeunesse, afin de maximiser l'impact et l'alignement avec les réformes en cours.
209. **Recommandation 3 : Positionner l'équité sociale comme un levier de compétitivité économique et de création d'emplois, en veillant à ce que les groupes vulnérables puissent pleinement contribuer aux dynamiques de souveraineté alimentaire et en bénéficier.** Le FIDA devrait encourager, parmi les différents outils de ciblage, l'usage du Registre national unique (RNU) pour le ciblage des ménages vulnérables, comme amorcé dans le PASS, tout en le combinant avec des approches communautaires et participatives pour garantir la validation locale. Ce double dispositif permettrait d'orienter plus efficacement les ressources vers les couches vulnérables qui jouent un rôle déterminant dans la production et la transformation agricoles. Il est également essentiel de communiquer et de clarifier les mesures d'inclusion en faveur des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans tous les projets, en les articulant avec des objectifs de croissance, de création d'emploi, et en mettant en place des mécanismes de suivi et de reddition publique. Cette logique d'inclusion doit être présentée comme un facteur de transformation économique, visant à renforcer le leadership féminin, faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux ressources

productives et accroître la participation des groupes vulnérables aux dynamiques de compétitivité et de souveraineté alimentaire.

210. **Recommandation 4 : Renforcer le suivi-évaluation et l'apprentissage à l'échelle du programme pays.** Le FIDA et le gouvernement devraient assurer des capacités de suivi-évaluation adéquates au sein des unités de gestions des projets. Le FIDA pourra, en accord avec le gouvernement, garantir dans le cadre du budget de ses prêts, des ressources suffisantes pour des formations continues et des activités dédiées, afin d'assurer une collecte et une analyse de données de qualité, au service de la redevabilité et de l'amélioration continue des interventions. Ce dispositif doit par ailleurs être adapté à une rétrocession fluide du suivi à la clôture de chaque projet. Le FIDA et le gouvernement devraient assurer un mécanisme de coordination entre le MASAE, le Ministère des Finances et les unités de gestion de projet qui permettrait de suivre régulièrement les indicateurs de décaissement et de corriger rapidement les écarts ou retards de mise en œuvre. La gestion des connaissances devra être articulée aux systèmes de suivi-évaluation, avec des modules de diffusion intégrés et des outils collaboratifs permettant de valoriser les résultats, d'alimenter les processus d'apprentissage à l'échelle du programme pays et de nourrir les politiques publiques. Il est recommandé que le FIDA consacre des ressources spécifiques, régulières et suffisantes au dialogue politique dans son budget administratif, afin de structurer des espaces réguliers d'échange entre les parties prenantes et de transformer les données et enseignements issus du suivi-évaluation en orientations stratégiques et réformes concrètes.
211. **Recommandation 5 : Renforcer la gouvernance territoriale, les capacités opérationnelles et la durabilité des investissements.** Lors de la formulation des prochains programmes, il est recommandé que le FIDA procède à un diagnostic des capacités des collectivités territoriales et des services déconcentrés dans la zone géographique de mise en œuvre du projet et pertinentes pour la mise en œuvre du projet, en intégrant les autorités traditionnelles et les chefs de village. Ce diagnostic pourra permettre de mieux calibrer la délégation des fonctions de planification, de gestion et d'entretien des infrastructures rurales. Dans la continuité de ce qui a déjà été mis en œuvre dans le cadre des projets financés par le FIDA, la structuration et le renforcement des OP devront continuer à être poursuivis pour assurer la pérennité des résultats déjà obtenus. Par ailleurs, un enjeu stratégique est celui d'une meilleure articulation entre financements concessionnels et ressources nationales. En capitalisant sur les expériences positives en cours, le FIDA peut continuer à appuyer la mobilisation des instruments publics existants, mais aussi à soutenir l'exploration de financements innovants, comme les partenariats public-privé, les financements verts, et les contributions de la diaspora.

Définition des critères d'évaluation utilisés par l'IOE

Critères d'évaluation

La cohérence: elle est appréciée pour l'ensemble du programme et non pour les projets pris individuellement et comprend les aspects interne et externe. La cohérence interne est la synergie du programme ou de la stratégie de pays avec l'ensemble des autres interventions appuyées par le FIDA dans un pays au niveau du secteur agricole ou institutionnel. La cohérence externe est la cohérence du programme ou de la stratégie avec les interventions d'autres acteurs/partenaires dans le même contexte. Les activités hors prêts sont des domaines spécifiques à évaluer au titre de la cohérence. Elles incluent: la gestion des savoirs, le développement de partenariats et l'engagement dans les politiques agricoles

La pertinence: la mesure dans laquelle les objectifs des projets coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du FIDA et les politiques des partenaires et des donateurs. Elle suppose aussi d'évaluer la cohérence dans la conception des projets pour l'atteinte des objectifs prévus.

L'efficacité: la mesure dans laquelle l'intervention/la stratégie de pays a atteint, (ou devrait atteindre) au moment de l'évaluation, les objectifs et résultats prévus, y compris des résultats différentiels entre les groupes. Un sous-domaine spécifique de l'efficacité est l'innovation.

Innovation: la mesure dans laquelle les interventions ont introduit des solutions (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) nouvelles dans le contexte spécifique, dans le temps et par rapport aux parties prenantes (utilisateurs de la solution), et ce, dans le but d'améliorer les performances et/ou de relever des défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.

L'efficience : la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et opportune. Le terme «économique» est la conversion des intrants (par exemple, fonds, expertise, ressources naturelles, temps) en extrants, effets et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres options du contexte. La livraison se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnable, ajusté aux exigences du contexte. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

L'impact sur la pauvreté rurale: la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit ou devrait produire des effets significatifs positifs ou négatifs, intentionnels ou non, à un niveau supérieur. Le critère comprend les domaines de changement suivants: (i) les revenus, actifs et capacités productives; (ii) le capital social/humain; (iii) la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages; (iv) les institutions et politiques rurales.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: la mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont contribué à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple en termes de: propriété, accès aux actifs, ressources et services productifs; participation à la prise de décision; équilibre de la charge de travail, impact sur les revenus, la nutrition et les moyens de subsistance des femmes; et dans la promotion de changements durables, inclusifs et profonds dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent l'inégalité entre les sexes.

Les évaluations apprécieront dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont transformé le genre, par rapport au contexte, en: (i) s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes; (ii) agissant sur les rôles, les normes et les relations de pouvoir entre les sexes; (iii) promouvant des processus plus larges de changement social (au-delà de l'intervention immédiate).

La durabilité des avantages: la mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie ont perduré dans le temps et sont mis à l'échelle (ou sont susceptibles de se poursuivre et d'être mis à l'échelle) par les autorités gouvernementales, les partenaires d'appui, le secteur privé et d'autres organismes. Cela implique une analyse des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes en place, pour faire perdurer les avantages nets au fil du temps. Cela signifie aussi l'analyse de la résilience, des risques et des compromis potentiels. Deux aspects spécifiques sont inclus: i) évaluer la probabilité que les avantages générés par une activité persistent après la fin du financement des donateurs; et ii) déterminer si les avantages sont durables d'un point de vue environnemental et financier.

La reproduction à plus grande échelle intervient lorsque: (i) les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé ou les communautés adoptent et diffusent la solution déjà testée par le FIDA; (ii) d'autres parties prenantes ont investi des ressources pour mettre la solution à plus grande échelle; et (iii) le Gouvernement adopte une politique pour généraliser la solution déjà testée par le FIDA (on parle donc de pratique spécifique à une politique générale).

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique: la mesure dans laquelle les interventions ou stratégies de développement ont contribué (ou contribuent) à améliorer la durabilité environnementale et la résilience face au changement climatique dans la petite agriculture.

Source: *Manuel d'évaluation du FIDA*, 2022.

Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
Pertinence	- Dans quelle mesure et de quelle manière les stratégies et interventions du FIDA au Sénégal ont été pertinentes et alignées sur: (i) les priorités et défis de développement du pays ; et/ou les politiques et stratégies nationales (sectorielles et thématiques); (ii) les stratégies et priorités globales du FIDA ; (iii) les besoins des petits producteurs ruraux, en particulier des jeunes et des femmes ? - Dans quelle mesure le positionnement stratégique (thématique et géographique) du FIDA est-il resté pertinent tout au long de la période de mise en œuvre des COSOP et du NSP, compte tenu de l'évolution du contexte, des capacités et des besoins nationaux ? - Dans quelle mesure le FIDA a-t-il été pertinent et flexible dans sa réponse aux réalités du terrain et aux défis/crises comme celle du COVID-19 ou de la guerre en Ukraine? - Dans quelle mesure la stratégie de ciblage était-elle appropriée (genre, jeunes, sans-terre, personnes handicapées et autres groupes marginalisés) ? Et dans quelle mesure cette stratégie a permis d'atteindre les zones les plus vulnérables du pays (Casamance, vallée du fleuve, Niayes, etc)? - Les besoins et les aspirations des femmes d'une part, et des jeunes d'autre part, ont-ils été pris en compte dans la conception des activités qui leur sont destinées ? - Dans quelle mesure la conception a-t-elle tenu compte des connaissances et des capacités disponibles pour mettre en œuvre les grands thèmes abordés par le programme ? - Est-ce que les arrangements institutionnels étaient réalistes en termes d'adéquation au contexte et de capacité de des institutions gouvernementales ? - Le ciblage géographique, et donc la sélection des zones de projet, étaient-ils appropriés pour maximiser l'effet des interventions du FIDA ? - Y a-t-il eu des problèmes de conception récurrents ou communs, notamment en ce qui concerne la complexité de la conception ? Les hypothèses formulées dans les COSOP et NSP se sont-elles vérifiées dans le temps ?	COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, rapports de mission PCRVR, PPE Examen approfondi des politiques nationales, des rapports de conception du FIDA et d'autres rapports. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain
Cohérence	<u>Cohérence interne</u> - Dans quelle mesure y a-t-il eu cohérence entre les différents objectifs et orientations stratégiques contenues dans les COSOP et la NSP? - Dans quelle mesure y a-t-il eu cohérence entre les différents objectifs et approches des projets successifs du programme pays ? - Les leçons tirées des interventions précédentes ont-elles été prises en compte de manière adéquate ? - Dans quelle mesure y a-t-il eu cohérence entre les activités de prêt et les autres activités financées par les dons? - Quelle est la contribution des dons à l'efficacité du programme de prêts ? <u>Cohérence externe</u> - Dans quelle mesure l'avantage comparatif du FIDA (dans le contexte du Sénégal) a-t-il été défini clairement	COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, PCRVR, PPE Examen approfondi de la documentation sur les stratégies (COSOP, révision du COSOP) et des rapports sur les projets soutenus par d'autres partenaires de développement (ex : Project appraisal document/PAD de la Banque mondiale et aide-mémoire des missions). Entretiens avec des informateurs

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	dans les COSOP et NSP ? • Dans quelle mesure les COSOP et NSP prévoyaient-ils une expansion au-delà des domaines conventionnels de l'avantage comparatif du FIDA ? • Dans quelle mesure et comment la stratégie et le programme du pays ont-ils pris en compte les initiatives d'autres acteurs du développement pour maximiser les acquis ? • Quelle est la valeur ajoutée du FIDA en comparaison aux autres acteurs clés comme la Banque Mondiale, la BAD, le GEF et le PNUD ? • Quels sont les avantages/inconvénients d'un cofinancement modeste par le FIDA des projets agricoles financés par la Banque mondiale ? • Dans quelle mesure les interventions du FIDA ont-elles été complémentaires, sur les divers aspects thématiques du programme? • Quels mécanismes existent pour promouvoir la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres partenaires du secteur agricole au Sénégal et/ou travaillant dans le même espace et particulièrement du plus grand partenaire actuel, la Banque mondiale? • Dans quelle mesure les activités du FIDA, qu'il s'agisse d'activités de prêt ou d'autres activités, ont-elles pris en compte le PNUAD ?	clés (personnel du FIDA, parties prenantes du gouvernement et représentants des partenaires). Entretiens avec d'autres parties prenantes
Gestion des connaissances (GC)	• Comment est-ce que les orientations sur la GC décrites dans les COSOP et NSP et les activités prévues ont été effectivement mises en œuvre et pour quels résultats ? • Les projets disposaient-ils d'une stratégie de gestion des connaissances/de communication ? • Dans quelle mesure et par quels mécanismes les données de suivi et sur les résultats ont été collectées et permis des ajustements en cours de mise en œuvre ? • Les enseignements découlant des résultats probant ont-ils été recueillis, documentés et diffusés, par quels canaux dans le cas échéant? • Comment les enseignements découlant du programme (prêts et dons) sont utilisés pour éclairer de nouvelles stratégies, la conception de projets et/ou ont-elles contribué à la prise de décision au niveau gouvernemental ? • Dans quelle mesure l'apprentissage organisationnel a-t-il été effectuée et est-il efficace ? • Dans quelle mesure les produits de la connaissance étaient-ils accessibles et pertinents pour le public cible ? • Dans quelle mesure les enseignements et les connaissances tirés des activités de prêt et hors prêt du FIDA ont-ils été effectivement utilisés pour soutenir la reproduction à plus grande échelle d'initiatives réussies ? • Quelles sont les spécificités des activités du coopération Sud-Sud du FIDA au Sénégal ? Comment ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du programme national ?	COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes / projets: rapports de conception, PCRV, PPE; rapports précédents de la CSPE, rapport d'examen du COSOP. Examen approfondi des documents du programme, etc. Entretiens avec des informateurs clés Entretiens avec les partenaires du FIDA et d'autres acteurs nationaux non gouvernementaux Visites sur le terrain, discussions avec les partenaires locaux et collecte d'informations
Développement de partenariats	• Dans quelle mesure le partenariat du FIDA avec le gouvernement a-t-il été efficace, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, et dans quelle mesure s'est-il aligné sur les thèmes d'intérêt du FIDA ? La structure et l'approche de la mise en œuvre des projets du FIDA ont-elles conduit à la coordination souhaitée avec le gouvernement ? • Les partenariats prévus pour la mise en œuvre des COSOP et NSP étaient-ils suffisamment adaptés au niveau	COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes / projets: rapports de conception, PCRV, PPE; rapports précédents de la CSPE, rapport d'examen du COSOP.

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	stratégique et se sont-ils matérialisés? • Quelle était la nature des partenariats établis avec les autres partenaires (par exemple, pour influencer les politiques dans les domaines thématiques intéressant le FIDA, pour obtenir un cofinancement, pour permettre des processus de développement coordonnés dirigés par les pays, pour générer des connaissances et de l'innovation, pour améliorer la visibilité) ? • Le cofinancement avec les partenaires de développement a-t-il été suffisamment assuré, comme prévu dans les COSOP et NSP ? • Quels sont les aspects du partenariat avec le FIDA qui ont été appréciés par le gouvernement et pourquoi ? • Comment le FIDA s'est-il positionné et comment a-t-il travaillé dans le cadre de son partenariat avec le secteur privé - dans quelle mesure le secteur privé a-t-il été impliqué dans la conception et la mise en œuvre de ses activités ? • Dans quelle mesure les systèmes et les capacités du FIDA et du gouvernement ont-ils été adaptés à la collaboration avec le secteur privé ? • Dans quelle mesure le FIDA a-t-il collaboré avec des organisations de la société civile et des instituts de recherche ? • Quelle a été la contribution des dons à créer et à soutenir des partenariats à différents niveaux (local, national, international) ?	Examen approfondi des documents du programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens avec des autres partenaires de développement dans le pays Visites sur le terrain, discussions avec les partenaires locaux et collecte d'informations
Engagement politique	• Dans quelle mesure les thèmes prévus explicitement pour l'engagement politique dans les COSOP et NSP ont-ils effectivement fait l'objet d'actions dans ce sens? • Comment le FIDA a-t-il prévu d'utiliser ses connaissances et ses ressources internes pour engager et informer le gouvernement sur les politiques et les cadres réglementaires pertinents, et dans quelle mesure a-t-il réussi ? • Dans quelle mesure et comment le FIDA a-t-il contribué aux discussions politiques en s'appuyant sur son expérience en matière de programmes (par exemple, sur les thèmes abordés par les programmes de pays, autour des questions clés identifiées dans les COSOP, etc.) • Quels ont été les principaux acteurs avec lesquels le FIDA s'est engagé à cet égard ? • Quelles sont les activités spécifiques d'engagement politique (par ex. note d'information, discussion politique, etc.) qui ont été mises en œuvre et comment celles-ci ont-elles donné des résultats ? • Le travail du FIDA au Sénégal a-t-il contribué à un changement de politique ? • Dans quelle mesure le FIDA a-t-il participé aux initiatives des partenaires au développement pour influencer les politiques agricoles au Sénégal ? • Comment les subventions ont-elles soutenu l'engagement politique ? Quels ont été les résultats obtenus ?	COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes / projets: rapports de conception, PCRVR, PPE; rapports précédents de la CSPE, rapport d'examen du COSOP. Examen approfondi des documents du programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens avec des autres partenaires de développement dans le pays Visites sur le terrain, discussions avec les partenaires locaux et collecte d'informations
Efficacité	• Dans quelle mesure les objectifs de la stratégie et du programme pays, au niveau des produits et des résultats (tels que prévus dans les cadres de résultats), ont-ils été atteints au moment de l'évaluation? Quelles sont les évidences des niveaux quantitatifs et qualitatifs desdits résultats ? • Considérant chaque aspect thématique important du programme identifié, qu'est-ce qui a bien fonctionné et pourquoi, et qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné et pourquoi ? Les thématiques importantes sont :	Documents des COSOP, NSP et des programmes/projets: rapports de conception, rapports d'achèvement de projet, PCRVR, PPE; rapports précédents de la

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
Innovation	l'agribusiness, la résilience climatique, les chaînes de valeur agricole, l'accès au marché, et l'entrepreneuriat des jeunes. • Les interventions/stratégies ont-elles permis d'atteindre d'autres objectifs/résultats ou ont-elles eu des conséquences inattendues ? • Quels facteurs internes et externes ont influencé (positivement ou négativement) la réalisation des résultats escomptés ? • Dans quelle mesure la mise en œuvre d'une approche basée sur les résultats avec la Banque mondiale a-t-elle permis d'accroître l'efficacité de l'aide du FIDA au Sénégal ? • Quels ont été les principaux problèmes/difficultés de mise en œuvre et dans quelle mesure ont-ils été résolus ? • Dans quelle mesure l'implication du secteur privé a-t-elle permis de faciliter l'accès financier des pauvres des zones rurales, de renforcer leurs capacités et de les relier efficacement aux chaînes de valeur ? • Quels sont les facteurs qui ont favorisé ou entravé la participation du secteur privé ? et la participation des bénéficiaires ? • Dans quelle mesure le FIDA a-t-il dû réviser et adapter ses interventions en réponse à la crise COVID-19, et avec quelle efficacité y est-il parvenu ? • Comment le programme de dons a-t-il contribué à améliorer l'efficacité des activités de prêt et autres du FIDA ? <u>L'innovation :</u> • Quelles sont les innovations qui ont été introduites et développées avec succès ? Quels sont les facteurs qui ont contribué au succès de l'introduction et de l'extension de ces innovations ? Pour les innovations qui n'ont pas fonctionné, quelles en sont les raisons ? • Dans quelle mesure les innovations correspondaient-elles aux besoins des parties prenantes ou aux défis auxquels elles étaient confrontées ? En quoi étaient-elles innovantes dans le contexte national/local ? • Les innovations étaient-elles inclusives et accessibles à différents groupes (en termes de genre, de jeunes et de diversité des groupes socio-économiques) ? • Quelle est la contribution des subventions à la promotion d'innovations réussies ? <u>La jeunesse</u> • Dans quelle mesure les interventions ont-elles été efficaces pour atteindre les jeunes femmes et les jeunes issus des milieux les plus pauvres ? • Dans quelle mesure l'agribusiness a permis de fixer des jeunes dans les zones rurales ou à inverser les flux de l'exode rural dans certains cas ? • Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à améliorer la résilience et les moyens de subsistance des jeunes ruraux en augmentant : (i) leurs capacités productives (ii) leurs capacités à entreprendre/participer à des activités économiques (iii) leur accès aux marchés ? • Quelles sont les preuves de l'autonomisation des jeunes qui peuvent être associées au soutien du programme ? Quelle a été la contribution des activités autres que les prêts, en particulier les aides non remboursables, au	CSPE; rapports d'examen des COSOP. Examen approfondi des documents du programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain Analyse des données SIG Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects Données secondaires pour l'étalonnage des performances

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
Efficiences	soutien des jeunes ? • Quelle a été l'efficacité du traitement et de la mise en œuvre des projets, y compris : (i) la rapidité de préparation et de traitement des projets ; (ii) la rapidité de mise en œuvre/décaissement (y compris la performance de la gestion des projets) ; (iii) le rapport coût-bénéfice, le taux de rendement interne économique ; et (iv) le coût de la gestion des projets. ◦ Combien de temps à l'avance les calendriers de mise en œuvre ont-ils été fixés, et dans quelle mesure ont-ils été suivis/réalisés ? ◦ Quel était le rapport entre les bénéfices et les coûts (par exemple, la valeur actuelle nette prévue et réelle, le taux de rendement interne) ? Quelle est la comparaison avec des interventions similaires (si la comparaison est plausible) ? ◦ Les ratios de coûts de gestion du programme étaient-ils justifiables en termes d'objectifs d'intervention, de résultats obtenus, compte tenu des aspects contextuels et des événements imprévisibles ? ◦ Les coûts unitaires des interventions spécifiques étaient-ils conformes aux pratiques reconnues et aux résultats obtenus ? • Les délais de conception et de mise en œuvre de l'intervention étaient-ils raisonnables, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles ? • Dans quelle mesure les liens entre les chaînes de valeur promues par les projets ont-ils permis d'assurer un accès durable au marché ainsi que des avantages pour tous les petits exploitants agricoles, les pauvres, les femmes et les hommes ? • Dans quelle mesure les bénéficiaires ont-ils eu accès au financement rural pour accroître leurs activités agricoles, non agricoles et autres ? • Quels ont été les principaux facteurs affectant l'efficacité des projets clôturés ? Quelles sont les tendances dans les projets en cours ? COVID a-t-il eu un impact ? • Comment l'unité de gestion de projet a-t-elle contribué à l'efficacité du portefeuille ?	Examen approfondi de la documentation et de la base de données du FIDA, notamment: rapports historiques sur l'état d'avancement des projets, états financiers des projets, données sur les décaissements, données sur le financement des projets, analyses économiques et financières, informations sur le calendrier des projets, etc. Données de suivi et d'évaluation Données sur les coûts et les avantages d'autres projets similaires Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain, validation ponctuelle des coûts et bénéfices rapportés.
Impact	• Dans quelle mesure des évidences sont disponibles sur les contributions des interventions financées par le FIDA à des changements positifs en termes de : • les revenus des ménages et les actifs productifs des ménages ? • la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? • Quelles sont les preuves que les bénéficiaires des projets et particulièrement les femmes et les jeunes ont atteint une productivité et des revenus plus élevés ? Comment les changements en matière de productivité et d'impact se comparent-ils aux changements globaux au Sénégal ? • Les interventions ont-elles contribué à améliorer le capital humain au sein des villages des zones d'intervention ? • Les interventions ont-elles amélioré la cohésion sociale et le capital social parmi les membres des groupes de bénéficiaires constitués dans le but de profiter des activités du FIDA ? • Dans quelle mesure la stratégie et le programme pays ont-ils eu l'impact escompté sur les institutions rurales ?	Rapports d'examen des COSOP, PCR, PPE; rapports CSPE antérieurs. Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Analyse des données SIG Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain Entretiens avec des informateurs clés Collecte de preuves et de témoignages

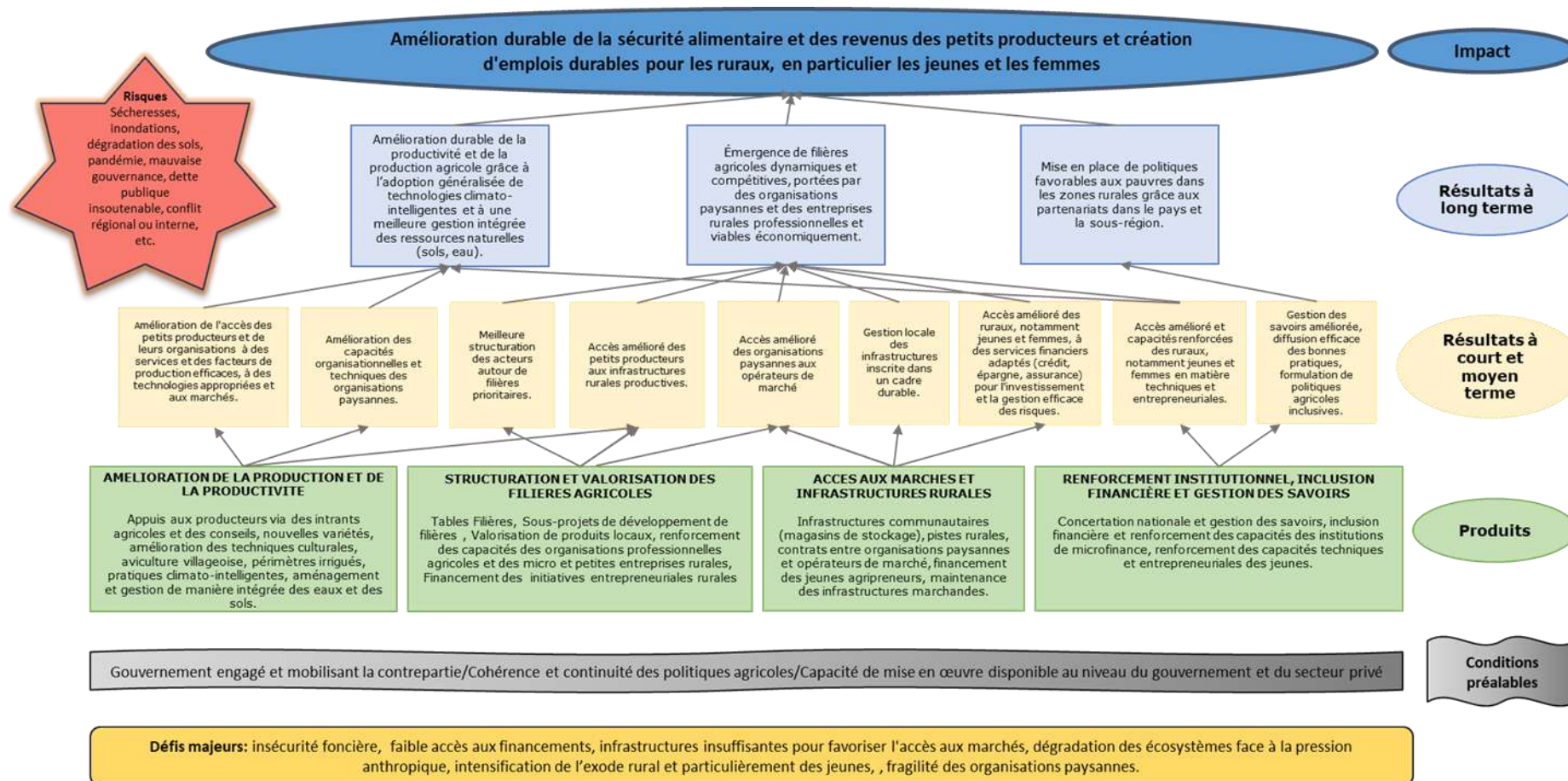
Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	Quels sont les changements observés en termes d'émergence et/ou de renforcement des institutions rurales au sein des communautés, ainsi que de changement de politique ? • Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à accroître la résilience des ménages et des communautés bénéficiaires ? • Du point de vue de l'équité, dans quelle mesure les interventions ont-elles eu un impact positif sur les femmes, les jeunes, les groupes très pauvres ou marginalisés, et comment ? • Y a-t-il eu des effets inattendus, négatifs ou positifs ?	Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects Données statistiques secondaires sur la pauvreté, les revenus des ménages et la nutrition, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes
Durabilité	• Dans quelle mesure les résultats des projets sont-ils durables à long terme, après la cessation des appuis, considérant les aspects : social, institutionnel, technique, et financière/économique? Quels ont été les défis de durabilité? • Quel est le niveau d'engagement, de participation et d'appropriation des acquis des projet par les institutions gouvernementales, les communautés locales, des organisations de base et des ménages pauvres ? • Quelle est la probabilité que les organisations paysannes/communautaires poursuivent leurs activités sans le soutien du FIDA ? • Dans quelle mesure les acteurs privés des chaînes de valeur sont-ils censés poursuivre leur engagement auprès des organisations d'agriculteurs ? • Les activités financées par les projets sont-elles susceptibles d'être maintenues ? • Les institutions nationales ont-elles/auraient-elles poursuivi les activités qu'elles ont lancées avec l'appui du FIDA ? Quels sont les facteurs explicatifs ? • Le programme comprenait-il une stratégie de sortie et, dans l'affirmative, dans quelle mesure a-t-elle été utilisée ?	Examen approfondi de la documentation du FIDA Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain Données de suivi et d'évaluation Entretiens avec d'autres partenaires de développement apportant un soutien similaire/pertinent
Mise à l'échelle	• Dans quelle mesure les résultats ont-ils été transposés à plus grande échelle ou existe-t-il des indications claires pour une reproduction à plus grande échelle par d'autres partenaires de développement ou par le secteur privé ? • Dans quelle mesure le gouvernement a intégré des résultats probants du programme au sein des programmes nationaux et/ou de politique nationales ? • Existe-t-il une indication de l'engagement du gouvernement et des principales parties prenantes dans l'intensification des interventions et des approches, en termes de fourniture de fonds pour des activités sélectionnées, de disponibilité des ressources humaines, de continuité des politiques en faveur des pauvres et des approches de développement participatif, et de soutien institutionnel ?	Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA, les parties prenantes nationales et d'autres partenaires de la fidélisation. Entretiens avec des informateurs clés et les partenaires du développement
Gestion de l'environnement et des ressources	• Dans quelle mesure les conceptions des projets incluait-elles une analyse rigoureuse des défis environnementaux, et comment lesdites analyses ont été utilisées pour définir les interventions ? • Dans quelle mesure les projets ont-ils appliqué des approches cohérentes au sein du portefeuille pour traiter les questions de vulnérabilité environnementale ? • Dans quelle mesure les interventions du FIDA ont-elles contribué efficacement à des systèmes de production	Documents des COSOP, NSP et des programmes/projets: rapports de conception, PCR, PPE; rapports CSPE antérieurs; rapports d'examen des COSOP.

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
naturelles et adaptation au changement climatique	plus productifs et durables en lien avec les cultures, l'agro-pastoralisme, le pastoralisme dans le pays ? • Les projets du FIDA ont-ils contribué à des effets positifs sur les écosystèmes (terres, forêts, pâturages et paysages non pastoraux, écosystèmes marins, etc.) ? • Ont-ils induits des effets négatifs sur les écosystèmes (terres, forêts, pâturages et paysages non pastoraux, écosystèmes marins, etc.) ? • Quels ont été les lacunes ou défis pour l'obtention de meilleurs résultats par le programme en ce qui concerne l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ? • Dans quelle mesure des analyses de SECAP ont été faites lors de la conception des projets, et utilisées pour orienter les actions de résilience au changement climatique ? • Comment les projets soutenus par le FIDA ont-ils appliqué des approches cohérentes et solides pour aborder / traiter les défis de changement climatique ? • Dans quelle mesure les projets ont-elles menés des actions efficaces qui ont contribué à une meilleure résilience des individus, ménages et communautés face au de changement climatique ? • Dans quelle mesure les actions des projets ont-ils contribué à renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique ? • Quelles sont/ont été les stratégies réussies de résilience au niveau des ménages et des communautés ? • Quelles sont/ont été les faiblesses ou défis ont inhibé l'atteinte de meilleurs résultats en termes de résilience au changement climatique ?	Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain Entretiens avec des informateurs clés Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects Analyse des données SIG
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	• La conception des stratégies et des programmes découle-t-elle d'une analyse suffisante des défis d'inégalité liée au genre dans le contexte du Sénégal, et dans quelles mesures ont-ils proposé des actions pertinentes pour la réduction desdites inégalités genre ? • La stratégie et le programme (et des projets) disposait-il de stratégies et de plans d'action en matière d'égalité des sexes ? Dans quelle mesure ces stratégies ont-elles été mises en œuvre et permis des résultats ? • Des ressources (humaines et financières) suffisantes ont-elles été allouées à la mise en œuvre de ces stratégies, si elles ont été élaborées ? • Les indicateurs (et les données) permettant de suivre les objectifs et les résultats ont-ils été ventilés (en fonction du sexe, de l'âge et des groupes ethniques) et permis de mesurer des changements qualitatifs ? • Dans quelle proportion les cibles initiaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont-ils été atteints ? Pourquoi cela ? • Quelles ont été les contributions des interventions soutenues par le FIDA aux changements dans : (i) l'accès des femmes aux ressources, aux sources de revenus, aux biens (y compris la terre) et aux services ; (ii) l'influence des femmes dans la prise de décision au sein du ménage et de la communauté ; (iii) la répartition de la charge de travail (y compris les tâches domestiques) et le partage des bénéfices ; (iv) la santé, les compétences, la nutrition des femmes ? • Y a-t-il eu des changements notables dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les	COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes/projets : rapports de conception, PCR/V, PPE; rapports CSPE antérieurs. Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain Entretiens avec des informateurs clés Collecte de preuves et de témoignages Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	croyances, ainsi que dans les politiques et les lois relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes ?	Données statistiques secondaires sur le genre
Performance des partenaires (FIDA et gouvernement)	<u>FIDA :</u> - Le contrôle stratégique du FIDA a-t-il été efficace et fondé sur son avantage comparatif au Sénégal ? La conception de la stratégie et du programme a-t-elle été consultative ? - Comment le FIDA a-t-il pris en compte les questions et les défis contextuels dans son travail dans le pays, y compris l'identification et la prise en compte des menaces qui pèsent sur la réalisation des objectifs de développement des projets ? - Dans quelle mesure le FIDA a-t-il soutenu efficacement la qualité globale de la conception et à la mise en œuvre ? Dans quelle mesure la conception a-t-elle pris en compte les facteurs de fragilité et/ou de vulnérabilité des composantes du système ? - Dans quelle mesure le FIDA a-t-il soutenu efficacement la mise en œuvre des projets sur les aspects liés à la gestion des projets, à la gestion financière, à la sélection des personnels des projets et à la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation ? Les missions de supervision et d'appui ont-elles été effectuées en temps opportun, avec la fréquence souhaitée, avec des ressources suffisantes et leurs recommandations ont-elles été de la qualité souhaitée ? - Le FIDA a-t-il offert des possibilités de renforcement des capacités au personnel des projets et des organismes d'exécution, et dans quelle mesure ces possibilités ont-elles été opportunes et adéquates ? - Le FIDA a-t-il tiré suffisamment profit de sa longue présence dans le pays ? Le budget du programme du bureau de pays étaient-ils suffisants pour atteindre ses objectifs stratégiques, trouver un juste équilibre entre ses activités de prêt et ses autres activités, et refléter les réalités du terrain ? - Le niveau de soutien technique du siège et des centres régionaux était-il suffisant ? - Les engagements du FIDA avec les organismes d'exécution et le secteur privé ont-ils atteint le niveau souhaité ? <u>Le gouvernement :</u> - Dans quelle mesure l'engagement du gouvernement à atteindre les objectifs de développement et l'appropriation de la stratégie/des projets étaient-ils tangibles ? - Le gouvernement a-t-il suffisamment impliqué et consulté les parties prenantes lors de la conception et au cours de la mise en œuvre de la stratégie et programme pays ? - Comment le gouvernement s'est-il positionné et a-t-il travaillé en partenariat avec d'autres partenaires de développement ? - Dans quelle mesure les UGP ont-t-elles bien géré les processus de démarrage, les recrutements des personnels, l'affectation des ressources, les modalités de mise en œuvre, l'implication et la coordination avec d'autres partenaires, en particulier les institutions publiques, aux niveaux centralisé et décentralisé ? - Dans quelle mesure les UGP ont-t-elle identifié et résolu les problèmes de mise en œuvre en temps voulu ? La gestion des projets a-t-elle été réactive aux changements de contexte ou aux recommandations des	Examen approfondi de la documentation relative à la stratégie et au programme, y compris la qualité de la conception, la fréquence et la qualité des rapports de mission de supervision et d'appui à la mise en œuvre, les rapports sur l'état d'avancement du projet, les RAP, les correspondances clés (FIDA-gouvernement), les COSOP et le NSP Données et systèmes de suivi et d'évaluation des projets Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes du gouvernement Entretiens et discussions de groupe avec d'autres parties prenantes non gouvernementales

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	missions de supervision ou des Comités de pilotage des projets ? • Dans quelle mesure la planification et la budgétisation des projets, les systèmes d'information sur la gestion/le suivi et l'évaluation étaient-ils adéquats ? Ces outils ont-ils été correctement utilisés par les directions des projets ? • Quelle a été la performance fiduciaire du gouvernement en ce qui concerne le financement des contrepartie ou contribution financières ? Dans quelle mesure les UGP ont-elle assumé leurs responsabilités fiduciaires (passation de marchés, gestion financière) ? • Dans quelle mesure les dispositions prises par les UGP en matière de suivi et d'évaluation sont-elles adéquates, y compris les plans de suivi et d'évaluation, la fiabilité et l'exhaustivité des informations, le respect des délais) et l'utilisation des données de suivi et d'évaluation dans les prises de décision et l'affectation des ressources ? • Dans quelle mesure le gouvernement sénégalais a réussi à s'adapter efficacement à un financement basé sur les résultats par rapport à un financement d'activités mises en œuvre par des UGP ? Quelle a été la valeur ajoutée de ce mode de financement basé sur l'atteinte d'indicateurs liés aux décaissements ?	

Théorie du changement reconstruite



Liste des projets financés par le FIDA au Sénégal inclus dans l'ESPP

Project Name	Financement Intérieur	FIDA	Financements Internationaux	À Déterminer	Total
PAFA	7.42	16.06	14.03	-	37.51
PADAER	9.29	38.15	10.09	-	57.53
PAFA - E	15.67	34.70	3.6	-	53.98
PADAER II	15.64	49.79	9.99	-	75.44
AGRI-JEUNES	13.16	51.86	11.75	17.52	94.29
PCAE-PforR	60	20	150	-	230
SD3C-SEN	-	9.63	12.04	-	21.67
SFSP	23.5	89.99	121.5	-	235
FSRP	41.48	30	199	-	270.49
Total	186.17	340.19	532.01	17.52	1075.89

Source: FIDA Oracle Business Intelligence

Liste des dons financés par le FIDA au Sénégal inclus dans l’ESPP

Project ID	Nom du Don	Institution Récipiendaire	Entrée en Vigueur	Achèvement	Montant Total du Don	Montant FIDA	Nom du Manager
2000002817	FARM-TRAC	CILSS	2020	2024	3,500,000		
	IGREENFIN – Phase 1 (Initiative de Financement Vert Inclusif)	MOF - SEN	2024	2029			
2000004191	GCF AICRM - SEN (SD3C)	MOF - SEN	05/11/2021	14/04/2028	5,144,971	-	MARCHISIO,Matteo
2000004193	Making Distribution of Int. Remittances/ Rural Agents	INTOUCH SA	01/09/2022	30/06/2025	633,000	-	DE VASCONCELOS,Pedro
2000004242	GAFSP SEN-CNCR	CNCR	18/11/2022	22/12/2025	2,619,000	-	GRANDVAL,Fanny
1000004384	Food Security	United Nations Capital Development Fund	30/11/2012	30/6/2016	1,070,000	900,000	
2000001031	FNDASP	MOF - SEN	15/12/2015	31/05/2019	550,000	500,000	THIERRY,Benoît

Source: FIDA Oracle Business Intelligence et équipe d’évaluation

Présentation synoptique des projets couverts par l'ESPP

Le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA, 2010-2016) a adopté une approche de développement des chaînes de valeurs agricoles structurée autour de quatre composantes principales : (a) l'appui aux paysans et à leurs organisations paysannes de base (OPB) ; (b) l'appui aux acteurs tout au long des filières ainsi que la réalisation d'infrastructures communautaires adaptées ; (c) la concertation nationale et la gestion des savoirs ; et (d) l'adaptation aux changements climatiques. Son extension, **le PAFA-E (2014-2021)**, a poursuivi ces actions tout en intensifiant les interventions et en consolidant les acquis organisationnels des organisations professionnelles agricoles (OPA) et d'éleveurs (OPE), avec un accent particulier mis sur l'emploi des jeunes ruraux.

Le Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER, 2011-2018) visait à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs agricoles et éleveurs dans les régions de Kédougou, Kolda, Matam et Tambacounda. Il était structuré autour de deux principales composantes : (a) l'amélioration de l'offre de produits agricoles, comprenant l'aménagement d'infrastructures agricoles (périmètres équipés de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, bas-fonds et plaines d'épandage de crues pour la riziculture et le maraîchage), la conservation et restauration des sols, ainsi que l'accès facilité aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais, petits matériels agricoles) et au conseil agricole ; (b) la valorisation et la mise en marché des produits agricoles à travers la construction d'infrastructures marchandes, l'appui à la transformation locale des productions, le développement de micro et petites entreprises rurales (MPER) spécialisées en transformation et fabrication de matériels agricoles, ainsi que la professionnalisation des acteurs via des formations techniques, syndicales et en gestion. **Le PADAER II (2018-2026)** constitue la continuité directe de ce programme et poursuit les mêmes objectifs.

AGRI-JEUNES TEKKE NDAWŊI (2019-2026). Ce projet cible l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ruraux dans des exploitations familiales et des activités rentables, créatrices de revenus dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Après une revue à mi-parcours (2023), le projet a été restructuré avec notamment une réduction du nombre de bénéficiaires de 150 000 à 80 000 jeunes et une extension du projet jusqu'en septembre 2026. Un plan d'amélioration des performances est actuellement mis en œuvre.

Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changement climatique (SD3C, 2021-2027) est une initiative régionale portée par le G5 Sahel + Sénégal, en partenariat avec les trois agences onusiennes basées à Rome (FAO, PAM et FIDA). Ce programme se justifie par des problématiques communes aux six pays sahéliens concernés (insécurité, impacts des changements climatiques et crise sanitaire liée au COVID-19). Il se structure autour de trois composantes complémentaires : (a) l'augmentation de la productivité et de la production agricole ; (b) l'intégration économique régionale, favorisant la coopération entre les pays participants ; et (d) le dialogue politique, la coordination et la gestion administrative. Au Sénégal, la mise en œuvre du SD3C est assurée à travers une équipe légère intégrée au dispositif institutionnel du PADAER II.

Le Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage (PCEA-PforR, 2021-2025) est un programme financé par la Banque mondiale avec un cofinancement du FIDA (9% du montant total). Il appuie l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles et d'élevage, en particulier la diversification dans les zones de culture d'arachide et les régions agro-pastorales. Sa particularité réside dans le mécanisme « Programme pour les Résultats » (PforR), où les décaissements sont conditionnés par l'atteinte effective d'indicateurs liés aux décaissements (ILD) prédéfinis. Il s'agit de la première expérience du FIDA dans l'appui à cet outil de financement de plus en plus utilisé par la Banque mondiale. Le financement FIDA est concentré sur quatre indicateurs spécifiques alignés sur son cadre stratégique : diversification agricole des petites exploitations, autonomisation économique des femmes et jeunes, résilience climatique, et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Food System Resilience Programme - Sénégal (FSRP-SN, lancé en 2024) constitue la troisième phase du programme régional multiphase de la Banque mondiale intitulé West Africa Food System Resilience Programme (WA-FSRP). À la demande du Gouvernement du Sénégal, le FIDA cofinance ce programme à hauteur de 11% en apportant un appui technique et financier centré sur le renforcement des capacités des organisations de producteurs, l'amélioration inclusive de leur accès au financement, et la promotion de partenariats avec le secteur privé ciblant en particulier les petits producteurs, notamment les femmes et les jeunes. L'intervention du FIDA concerne spécifiquement la sous-composante 3.2 « Appui au développement des chaînes de valeurs stratégiques », qui porte sur les céréales sèches, l'horticulture, les produits laitiers et la viande.

Le Projet d'Appui à la Stratégie de Souveraineté Alimentaire du Sénégal (PASS/SFSP, 2024) vise à mettre en œuvre la stratégie nationale de souveraineté alimentaire lancée par le gouvernement sénégalais en réponse aux crises récentes (COVID-19, guerre Russe contre l'Ukraine, changement climatique). La signature de l'accord de financement a finalement eu lieu fin avril 2025. Ce projet vise spécifiquement à : (i) améliorer la production, la productivité, la durabilité et la résilience climatique de certaines filières agricoles prioritaires, principalement les céréales traditionnelles ; et (ii) faciliter la disponibilité de ces produits sur les marchés territoriaux, afin d'augmenter durablement les revenus des producteurs, particulièrement ceux issus des petites exploitations familiales, avec une attention spéciale aux femmes et aux jeunes. Le projet s'articule

autour de trois composantes interconnectées : (a) diversification et productivité des exploitations agricoles (43 % du coût total) ; (b) valorisation des produits et développement des marchés territoriaux (47 % du coût total) ; et (c) gestion et coordination du projet ainsi que gestion des connaissances.

IGREENFIN Phase 1 (2023–2029). Cofinancé par le FIDA et le Fonds Vert pour le Climat, ce projet vise à promouvoir la finance verte au service de l'agriculture résiliente. Il combine une ligne de crédit verte mise à disposition via la Banque Agricole, un appui à l'inclusion financière des petits producteurs (notamment via les organisations de producteurs), et une assistance technique aux acteurs du secteur. Le projet est mis en œuvre par l'UCT Agri-Jeunes et sa coordination est adossée au ministère de l'Agriculture. Son manuel opérationnel a été validé début 2025, mais l'accord de financement est encore en attente de signature définitive.

AICRM – Programme Africain de Gestion Intégrée des Risques Climatiques (2022–2029). Ce programme régional, financé par le Fonds Vert pour le Climat et mis en œuvre par le FIDA dans plusieurs pays, dont le Sénégal, vise à améliorer la résilience des petits producteurs face aux risques climatiques. Il comporte trois volets : réduction des risques, systèmes d'alerte précoce et développement de mécanismes d'assurance climatique. Le projet, d'un montant de 5,14 millions USD pour le Sénégal, est mis en œuvre par l'UCT Agri-Jeunes, sous la tutelle du ministère de l'Environnement. Malgré la signature de l'accord de financement dès 2022, les premiers décaissements n'ont eu lieu qu'en 2024.

Projet Appui à l'Amélioration de l'Aviculture Familiale Rurale – CNCR (2023–2026). Ce projet, financé par le GAFSP via le FIDA pour un montant de 2,3 millions USD, est mis en œuvre directement par la plateforme nationale des organisations paysannes du Sénégal (CNCR). Il vise à améliorer les revenus et les conditions de vie de 1400 jeunes et femmes entrepreneurs avicoles ruraux, à travers la structuration de la chaîne de valeur avicole et la mise en place d'un fonds de garantie. Le CNCR assure le ciblage, la sélection et le suivi des bénéficiaires, avec le concours d'institutions financières partenaires comme la Banque Agricole. Le projet est adossé au ministère de l'Agriculture et sa mise en œuvre a connu un démarrage effectif en 2023.

Recommandations de l’Evaluation du programme de pays (EPP) FIDA au Sénégal 2004-2013

Recommandations de l'EPP 2004-2013	Etats de mise en œuvre selon les constats de cette ESPP
Recommandation 1 : L'EPP recommande que le programme de pays du FIDA au Sénégal continue de miser sur ses avantages comparatifs, notamment le savant mélange qu'il a réussi à construire et à affiner dans ses projets durant la période sous revue, soit: le renforcement des organisations paysannes, l'investissement en capital et le renforcement des relations commerciales et des filières. Un bon usage de ces avantages vient renforcer l'orientation stratégique du Gouvernement d'autonomiser les producteurs agricoles et de leur permettre de déterminer et de négocier le soutien dont ils ont besoin pour la sécurité alimentaire et la rentabilité.	La recommandation de poursuivre la valorisation des avantages comparatifs du FIDA a été globalement mise en œuvre. Comme indiqué dans la section sur l'avantage comparatif, l'orientation stratégique du FIDA reste centrée sur l'agriculture familiale, le renforcement des organisations paysannes (OP) et la structuration des filières, avec des innovations marquées comme les Cadres Nationaux Interprofessionnels (CNIF). L'investissement en capital productif a également été poursuivi, par exemple via les périmètres irrigués, les unités de transformation ou l'appui aux micro- et petites entreprises rurales (voir sections sur l'impact productif et les infrastructures). Enfin, le développement des relations commerciales et la contractualisation OP/OM (sections impact sur les revenus et innovation) ont été des axes forts, bien qu'avec des résultats contrastés en matière de durabilité et de diffusion après la fin des projets. Néanmoins, les constats de cette évaluation actuelle soulignent que si ces avantages comparatifs sont restés au cœur de l'approche FIDA, leur mise à l'échelle et leur capitalisation demeurent limitées (voir sections sur durabilité et gestion des connaissances).
Recommandation 2 : L'EPP recommande que si le FIDA continue à soutenir l'entreprise rurale, il devrait circonscrire son soutien aux filières agricoles, comme par exemple l'appui aux entreprises de fabrication de matériel agricole utile aux organisations paysannes, ou encore le traitement post-récolte pour apporter de la valeur ajoutée à la production agricole. Une telle approche viserait l'accroissement de la viabilité potentielle des entreprises, et à les relier plus solidement dans le développement de filières viables. En outre, un tel soutien devrait être porté dans l'approche programme (personnalisée actuellement par le PADAER) en renforçant les organisations professionnelles telles que les chambres de commerce ou les chambres professionnelles, plutôt que de soutenir les entreprises individuelles ou de créer de nouvelles organisations qui pourraient ne pas survivre à la fin des financements de projets.	Cette recommandation a été mise en œuvre partiellement. Comme le montrent les sections sur l'impact économique et sur les filières, l'appui aux entreprises rurales a effectivement été recentré sur les filières agricoles, à travers la valorisation des productions locales (riz, mil, niébé, sésame, bissap), la transformation post-récolte et la mise à disposition d'équipements adaptés aux OP. Des dispositifs collectifs comme les CNIF ont cherché à consolider les liens entre producteurs, organisations paysannes et opérateurs de marché. En revanche, l'appui à la transformation a certes constitué un axe fort, notamment en faveur des femmes entrepreneuses, mais l'évaluation n'a pas identifié de soutien spécifique aux entreprises de fabrication de matériel agricole, orientation pourtant recommandée. Par ailleurs, le soutien aux organisations professionnelles (chambres de commerce, chambres professionnelles) n'a pas été développé à la hauteur des attentes, limitant l'ancrage institutionnel et expliquant la faible survie de certaines entreprises après la fin des financements de projets (voir sections sur la durabilité).
Recommandation 3 : L'EPP recommande que le FIDA définisse dans le prochain COSOP ce qu'il entend par approche programme, et comment protéger ses avantages comparatifs, et souligne qu'un programme de pays a besoin d'être sous-tendu par une stratégie de pays, celle-ci ne couvrant pas exclusivement les activités de prêts, mais aussi les activités hors prêts. L'approche programme devrait être soutenue par un système de S&E axé sur les résultats et impacts du programme et pouvant alimenter la concertation sur les politiques et documenter les innovations.	Cette recommandation a été mise en œuvre partiellement. Le COSOP qui a suivi l'évaluation n'a pas apporté de définition ou de précisions quant à ce qui est attendu comme ajustements dans le cadre d'une approche programme. L'approche programme qui devait permettre selon le précédent EPP des gains d'efficacité, notamment en limitant le nombre d'unités de coordination ou en élaborant un système commun de suivi et évaluation, n'a pas été mise en œuvre. Les synergies entre projets n'ont pas été mises en œuvre, faute également d'une capacité à capitaliser les acquis des projets en raison de dispositifs de capitalisation fragmentés et peu opérationnels (voir section sur la gestion des connaissances et la capitalisation). Seule la recherche de synergies entre les prêts et les activités hors prêt, y compris les dons a fait l'objet d'une attention particulière (voir la section cohérence).

Recommandation 4 : L'EPP recommande que le programme de pays Sénégal poursuive ses efforts avec d'autres donateurs pour soutenir le MAER dans sa capacité de veille stratégique au niveau du secteur. La veille stratégique devrait inclure un contrôle de l'après projet, avec la provision dans le prochain COSOP d'un mécanisme de "service après-vente" qui garantisse le maintien des acquis accumulés au fil des projets. L'expérience d'appuyer les nouvelles règles de la décentralisation dans les années 2004-2006 pourrait alimenter un tel effort. L'expérience passée du PASYME offre de précieuses leçons sur les problèmes à résoudre, notamment de mettre l'accent sur les effets plutôt que sur les intrants et extrants et de faire un calcul adéquat de tous les coûts de démarrage et de fonctionnement d'un tel système, y compris les tâches décentralisées telles que la collecte et la saisie des données.

Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre. Aucun véritable contrôle de l'après-projet n'a été appuyé au niveau du MAER. Au contraire, le MAER indique être souvent sollicité par des parties prenantes des projets clôturés sans avoir un mécanisme clair pour prendre en charge leurs doléances. Le mécanisme de "service après-vente" aurait gagné à être mis en place étant donné la faiblesse de la valorisation des acquis que l'évaluation a mis en évidence (voir section cohérence et durabilité).

Recommandation 5 : L'EPP note que l'orientation stratégique et l'impact sur la politique que le FIDA souhaite obtenir sont difficilement atteignables avec le niveau actuel de budget au pays. L'évaluation recommande ainsi que la WCA examine dans quelle mesure les dons, qui sont non négligeables au Sénégal, peuvent mieux soutenir les objectifs du COSOP et mieux appuyer les prêts, en particulier les dons spécifiques au pays. Elle recommande aussi d'analyser dans quelle mesure l'allocation des ressources pour les activités hors prêts (dialogue sur les politiques, gestion des connaissances, partenariats) peut être mieux définie et plus stratégiquement en accord avec les ambitions du COSOP en termes de concertation sur les politiques publiques, comme par exemple la propriété foncière, la finance rurale et l'égalité des sexes.

Cette recommandation a été mise en œuvre partiellement. L'utilisation des dons a effectivement contribué à soutenir certaines innovations (ex. assurance agricole, inclusion financière numérique, IGREENFIN avec appui technique du FFR) mais le potentiel stratégique des dons est resté sous-exploité, car ces financements n'ont pas été mobilisés de façon systématique pour appuyer les ambitions du COSOP, notamment en matière de dialogue politique et de partenariats (voir sections sur les synergies prêts/dons et sur le dialogue politique). L'évaluation souligne aussi que la répartition des ressources hors prêts n'a pas permis de structurer durablement les activités de gestion des connaissances ou d'ancrer l'influence du FIDA dans les politiques nationales citées par la précédente évaluation (propriété foncière, finance rurale, égalité de genre).

Recommandation 6 : L'EPP recommande que le COSOP, et la conception des futurs projets sous son égide, renforce son attention sur les résultats en relation avec l'égalité des sexes et accroisse l'importance donnée au changement climatique/durabilité environnementale. Cela nécessitera de porter attention aux orientations stratégiques des ministères concernés par ces questions transversales, en particulier lors de l'élaboration du prochain COSOP.

Mise en œuvre partielle. Le COSOP qui a suivi l'évaluation a bien intégré le genre et le changement climatique comme priorités transversales, en cohérence avec les stratégies nationales. Des avancées notables ont été observées sur la participation des femmes et leur accès aux ressources productives, mais la transformation profonde des rapports de genre reste limitée et les contraintes structurelles persistent (voir section égalité de genre). Concernant le climat, plusieurs projets ont introduit des pratiques résilientes contribuant à réduire la vulnérabilité des exploitations. Cependant, ces mesures sont restées dispersées, et avec une faible implication du ministère de l'Environnement, ce qui limite la mise à l'échelle et l'ancrage institutionnel (voir section durabilité et gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique).

Stratégies agricoles du Sénégal – Tableau récapitulatif

Stratégie / Plan	Description détaillée / Objectifs principaux
Plan Sénégal Émergent (PSE)	Cadre stratégique de développement économique et social (2014-2035) visant à faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Il repose sur trois axes : la transformation structurelle de l'économie, le capital humain et la gouvernance. L'agriculture est identifiée comme un secteur clé pour stimuler la croissance, assurer la sécurité alimentaire et renforcer la résilience face aux chocs externes.
PRACAS (Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise)	Volet agricole du PSE, le PRACAS vise à accélérer la croissance agricole en se concentrant sur des filières prioritaires telles que le riz, l'oignon, l'arachide et les fruits et légumes de contre-saison. Il met l'accent sur la modernisation, l'intensification, l'amélioration de la productivité et la réduction des pertes post-récolte. Deux phases du PRACAS ont été mises en œuvre : la première (2014–2018) a permis des avancées notables vers l'autosuffisance en riz, tandis que la seconde (2019–2023) a élargi les filières ciblées et renforcé l'intégration des jeunes et des femmes, tout en accentuant la résilience et la compétitivité des systèmes agricoles. La troisième phase du PRACAS (PRACAS III) est prévue pour la période 2024–2028, en cohérence avec le Plan d'Actions Prioritaires 3 (PAP 3) du Plan Sénégal Émergent (PSE).
PNDE (Plan National de Développement de l'Élevage)	Stratégie sectorielle (2018-2025) visant à moderniser les filières animales stratégiques, notamment la production laitière, la viande rouge et l'aviculture. Le plan met l'accent sur l'amélioration de la productivité, la santé animale, la professionnalisation des éleveurs et la création d'emplois dans le secteur de l'élevage.
SNSAR (Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience)	Cadre stratégique actualisé en 2015 pour orienter les interventions liées à la sécurité alimentaire et à la résilience aux chocs. La SNSAR vise à mettre en place un cadre approprié pour la cohérence des interventions, renforcer les capacités des acteurs et améliorer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire.
SSA (Stratégie de Souveraineté Alimentaire)	Adoptée récemment pour renforcer l'autonomie alimentaire à l'horizon 2028, en réponse aux chocs post-COVID. La SSA met l'accent sur la souveraineté alimentaire nationale, la réduction de la dépendance aux importations et la promotion de systèmes alimentaires durables et résilients.
PASAD (Programme Agricole pour une Souveraineté alimentaire Durable)	Adopté en 2022, le PASAD vise à renforcer durablement la souveraineté alimentaire à travers le développement prioritaire de la riziculture, de l'horticulture et des céréales sèches, tout en soutenant la modernisation des systèmes de production et l'implication des acteurs locaux.
SND (Stratégie nationale de développement 2025-2029)	Adossée à la Vision Sénégal 2050, la Stratégie Nationale de Développement 2025–2029 constitue le nouveau cadre de planification quinquennale du Sénégal, à la suite du changement de gouvernement intervenu en 2024. Elle marque une rupture avec les référentiels précédents tels que le PSE, en promouvant un modèle de développement plus inclusif, endogène et durable. La SND 2025–2029 vise à poser les premières bases de transformation structurelle du pays autour de quatre piliers : le développement d'une économie compétitive fondée sur la souveraineté productive, le renforcement du capital humain et de l'équité sociale, la durabilité environnementale et territoriale, et la refondation de la gouvernance publique. Le programme d'investissements publics prévu dans ce cadre s'élève à plus de 12 800 milliards FCFA, avec une participation significative attendue du secteur privé. La stratégie prévoit également des réformes structurantes dans les domaines de la décentralisation, de l'éducation, du travail et de la gestion budgétaire, tout en renforçant l'ancrage du Sénégal dans les

dynamiques régionales et les engagements internationaux
(ODD, ZLECAf, climat).

Analyse SWOT de l'approche filière du FIDA

Forces :	Faiblesses :
• Approche inclusive avec une forte implication des bénéficiaires : mise en avant des exploitations familiales, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. • Sur les 10 dernières années d'intervention, on note une implication croissante et progressive des OPB qui sont devenues partie prenante dès la phase de conception • Vision intégrée : le FIDA ne se limite pas à la production mais considère toute la chaîne de valeur (production, transformation, commercialisation). Même si on note un fort accent sur le maillon production. • Appui à l'amélioration des pratiques de production et à la création de valeur dans chaque maillon, notamment à travers la formation, l'introduction de nouvelles technologies et l'amélioration de la résilience face au changement climatique, l'appui à la transformation des produits agricoles • Amélioration de la structuration des chaînes grâce à la facilitation et au renforcement des liens entre les acteurs des différents maillons • Renforcement du partenariat public-privé : meilleure intégration au marché grâce à des contrats avec des transformateurs et commerçants.	• Faible intégration des mécanismes d'accès au financement et de sécurisation des risques liés au financement. La poursuite des activités reste ainsi fortement dépendante des financements initiaux renforçant les risques de pérennisation des interventions. • Les projets du portefeuille en cours ont faiblement accompagné les acteurs du secteur privé à travers des financements structurants afin de renforcer leur implication dans les chaînes de valeur • Faible structuration de certaines filières (lait, maraichage, aviculture), qui limite les bénéfices de l'approche • Infrastructures insuffisantes : routes rurales, stockage, transformation. Ce qui favorise les pertes post-récolte et limite les échanges commerciaux • Malgré les efforts du FIDA, les difficultés d'accès au marché persistent • Durabilité des appuis : dépendance aux financements externes, avec un risque de fragilité après la fin des projets • Coordination institutionnelle parfois faible entre acteurs publics et privés
Opportunités :	Menaces :
• Filières ciblées sont des filières avec un fort potentiel de création de valeur et avec un fort intérêt pour le gouvernement et les bénéficiaires (mil, sorgho, riz, maïs, lait, maraichage) • Existence d'opportunités encore sous exploitées pour le développement des échanges régionaux et internationaux notamment sur les filières horticoles • Existence d'organisations faitières avec une large couverture géographique et un fort ancrage territorial telles que le CNCR, le RESOPP • Forte demande locale et régionale pour les produits agricoles (riz, légumes, fruits, produits laitiers) • Développement du numérique au Sénégal qui pourrait être mis à profit pour le développement de plateformes de e-commerce, agritech, etc.) • Forte croissance des marchés de niche : agriculture biologique, produits locaux transformés	• Forte dépendance des filières des importations d'intrants (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires) et de matériels et forte vulnérabilité à la fluctuation des prix mondiaux • Vulnérabilité au changement climatique (sécheresses, inondations, irrégularité des pluies) • Risques sanitaires (épizooties, épidémie) • Dépendance aux infrastructures et financements fournis par les projets, difficilement soutenables à long terme

Liste des personnes clés rencontrées

Gouvernement

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage

Badji Malick, CT-SECEP

Diouf Francis, Membre de l'Equipe du Ministère

Diouf Mamadou Lamine, DAGE

Fall Mbaye, Responsable Administratif et Financier du PCAE

Fall Saliou, Point Focal du FIDA auprès du Ministère

Gaye Samba, DRDR

Mbaye Ousmane, Secrétaire Général du Ministère

N'diaye Mockhtar, Directeur de l'Agriculture et Coordonnateur du PACAE

Ndoye Adama, Responsable du Volet Sauvegarde Environnementale/ PCAE

Niang Moustapha, DAPSA

Sakho Amath, Expert Sauvegarde Environnementale et Sociale/ PCAE

Ministère de l'Environnement

Balde Abdoulaye, Service Changement et Adaptation Climatique/Ministère de l'Environnement

Diagne Colonel, Conseiller Technique du ministère de l'Environnement

Drame Baba, Directeur de la Règlementation Environnementale et de l'Agroécologie/ Ministère de l'Environnement

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Seck Samba Ngouye, Chargé de Programmes (DCEF/DGCFEDSPP) -Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération

Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT)

Dr BA Babo, Directeur Général du Fonds 3FPT

BA Sidy, Directeur du Financement et de la Formation 3FPT

BOYE Guorgui Massambo, Conseiller Technique du Directeur Général 3FPT

DIA Seydou Nourou, Responsable de la Communication et du Partenariat 3FPT

MBA Khadim, Responsable du Suivi-Evaluation 3FPT

TOURE Yaye Sokhna, Responsable de la Cellule de Gestion des Projets/3FPT

Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

DIOUF Boucar Alphonse, Responsable de la Cellule Partenariat/ ANCAR

DIOUF Fatoumata Binetou Hasedine, DRDJ/ ANCAR

El Hadj FAYE, Directeur Général de l'Agence National de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

SOW Ameth Aly, Secrétaire Général ANCAR

SY Abdoulaye, DAPP/ANCAR

Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)

Amadou Gaye Sinna, Directrice Générale/ANPEJ

Diouf Boubacar, CT-DC/ ANPEJ

Faye Babacar Wagane, Secrétaire Général / ANPEJ

Ndao Mata, Directeur DOFI/ ANPEJ

Ndiaye Abdou Khadré, Directeur Stratégie /ANPEJ

Ndiaye Khouredia, Directrice Partenariat/ Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)

Sall Abdoulahi, Responsable Service Support/ ANPEJ

Sow Amadou, DAFC/ ANPEJ

Fonds National de Développement Agro-Sylvo Pastoral (FNDASP)

FAYE Jean-Charles, Directeur Général du FNDASP

LO Malick, Responsable Communication FNDASP

Direction Régionale de Développement Rural

Gaye Samba, la Direction Régionale de Développement Rural de Kaolack

FIDA

Aïdarra Ainina, PTL pour AGRI-JEUNES/FIDA

Bidogeza Jean-Claude, Responsable Technique Pays (PARM-FIDA)

Diack Seynabou, Country Operations Analyste - FIDA

Diouf Semou, Ancien Chargé de Programme Pays

Giovanola, Lead Technical Specialist, Platform for Agricultural Risk Management (PARM) FIDA

Grandval Fanny, Senior Regional Technical Specialist, Rural Institutions - FIDA

Gueye Dada, Ancien Chargé de Programme Pays pour IFAD

Kamara Abdourahmane Idaly, Coordinateur de Programme Pays FIDA

Kourgansky Aimée, Temporary Professional Officer (FARM), PMI-FIDA

Marchisio Matteo, Directeur Pays du FIDA au Sénégal

Martini Mauro, Senior Technical Specialist, Financing Facility for Remittances (FFR-PARM) - FIDA

Nugnes Francesca, Spécialiste du Renforcement des Capacités et du Secteur Privé - PARM FIDA

Ponsot Frédéric, Responsable IFAD-FFR

Sakho Jimbira, Ancien Climate and Environment Specialist et CPO ad Interim IFAD

Sissoko Karim, Chargé de Programmes WCA (AICRM et IGREENFIN)

Thibon Maxime, Senior Technical Specialist FIDA (Projets AICRM et IGreenFin)

Thierry Benoît, Ancien Chargé de Programme Pays IFAD au Sénégal

Institutions et donateurs internationaux

Nations Unies au Sénégal

Ba Tidiane Cheikh, Chargé de Suivi-Évaluation au Bureau de la Coordinatrice Résidente

Maïga Aminata, Coordonnatrice Résidente (UNRCO)

Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement

Cordero Garcia Galan, Chargé de Programmes au Bureau SENEGAL de l'AECID (Projet PADAER 2)

Programme Alimentaire Mondial

Dabo Mamadou, Chargé de Programme Assistances Alimentaires (FFA et Chocs) - PAM SENEGAL

N'diaye Papa Gormack, Chargé de la Recherche et du Suivi de la Sécurité Alimentaire PAM SENEGAL/ Chargé d'Intérim du Chef de Programme et du Directeur Pays (Mr Pierre LUCAS en son absence)

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Sénégal

Diene Mame Ndiobo, Expert Politique et Institutions/ Climat FAO-SENEGAL

Banque Africaine de Développement

Fellah Hatem, Agronome en Chef au Bureau de la BAD au Sénégal

Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS)

Giotti Roberto, Coordinateur Secteur Agriculture et Développement Rural AICS

Grandi Giovanni, Directeur Régional AICS

Coopération Irlandaise – Ambassade d'Irlande au Sénégal

Gilligan Joe, Attaché de Coopération à l'Ambassade d'Irlande au SENEGAL

Bureau au Sénégal du Fonds de l'OPEC pour le Développement International

Ladjouzi Tarik, Directeur National de l'OFID pour le Sénégal

Banque Mondiale au Sénégal

Ndoye Aïfa Fatimata, Economiste Principale de la Banque Mondiale SENEGAL

ONG et associations**Initiative Prospective Agricole et Rural (IPAR)**

Ba Cheickh Oumar, Directeur Général d'IPAR

Hathié Ibrahima, Ancien Directeur des Recherches d'IPAR

Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR)

Cissé El Thierno, Coordonateur du CNCR

Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP)

Ndour Abdoulaye, Responsable Technique RESOPP

Sarr Ousmane, Chargé de Communications RESOPP

AVIVET Cabinet Vétérinaire

Sall Ibrahima, Docteur Vétérinaire AVIVET

Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FENAB)

Seck Ibrahima, Coordonnateur de la Fédération

Fédération Nationale des Producteurs et Productrices de Semences (FENPROSE)

Sy Cheikh Tidiane, Président de la Fédération

Fédération des ONG du Sénégal - Action Paysanne (FONGS)

Toure Mbayang, Coordonnatrice du FONGS

Secteur privé**La Banque Agricole**

Diouf Sémou Abdoulaye, Directeur d'Agence

Groupe SOTERCO (Bureau d'Etudes)

DIOP Abdourahmane, Directeur Général du Groupe

GUEYE El Ndiankou, Expert en Suivi-Evaluation SOTERCO

NDIAYE Khadidiatou, Chef du Département Socio-Économie SOTERCO

SAKHO Aïssatou, Directrice Adjointe SOTERCO

Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS)

DIOP Omar, Membre Equipe CNAAS

DIOP Binetou, Membre Equipe CNAAS

DIOP GUEYE Libasse, Membre Equipe CNAAS

DIOUF Omar, Membre Equipe CNAAS

SOW, Directeur Technique et Commercial de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS)

Instituts de recherche et de formation

Institut Sénégalais des Recherches Agricoles (ISRA)

Diop Mbaye, Membre de l'Equipe ISRA

Fall Saliou, UNRPV/ Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)

Faye Aliou, Directeur du Partenariat/ISRA

Institut National de Pédologie (INP)

Kouly Tine Alfred, Directeur Général de l'Institut National de Pédologie

Bénéficiaires

Association les anciennes gloires du sine à Diouroup (6 personnes)

Ba Samba Moussa, Président UP Wendou Makam (+ le conducteur de forage + Présidente du GIE des femmes)

Badji Aliou Kader, groupement petit périmètre maraicher à commune de Niaguis (+8 personnes dont 3 femmes)

Balde Aminata, PTE GIE TEME et Wakilare de Dianbanouta (+30 membres GIE)

Balde Kadiatou, GIE TEME+GIE Wakilare

Balde Mariama, GIE Hub MYF (+5membres du GIE Hub MYF)

Barry Oumar, UCARKD de Kolda

Bocoum, Président GIE Les Marmittons (+ 1 autre membre du GIE)

Coundoul, projet aviculture, commune de Ouarkhokh (+ 7 personnes dont 2 femmes)

Diagne Marième Faye, commune de Keur Socé (+6 personnes dont 2 femmes)

Diaite Nimna, présidente groupement à Nioro Fepromas (+5 personnes dont 2 femmes)

Diallo Abdoulaye, CEMA et PSAAR de Ségou (+5 membres OPF)

Diallo Mamadou, (+3 femmes membres AVEC)

Diallo Salimata, GIE Hub MYF

Diallo Seydou, SD3C Maraîchage Goudiry

Dia Moustapha

Diarra Boubacar, Atelier Embouche Bakel (+dizaine de membres du GIE)
 Diarra Cheikhou, Kalonguel
 Diobass, projet collectif de nutrition, Groupement Eco Garden de Keur Birima à Notto (+3 femmes)
 Diop Maguette, présidente coopérative à Thiawandou (+6 femmes)
 Diop Sereign Fallou, bénéficiaire projet AGRIJEUNES, Aviculture a Riso
 Dirfel Coumbacara, PTE GIE TEME et Wakilare de Dianbanouta
 Drame Amadou, Président OP
 Fall, Responsable formation Ajak Luka
 Fall Momath, Coopérative Kabada de Bourouco
 Gueye Awa, GIE CESIRI (+8 membres du GIE)
 Fédération des femmes productrices et transformatrices de Nganda (6 femmes)
 KA Mousa, commune de Kamb, unité pastoral (+10 personnes dont 2 femmes)
 Kantene Diatou Dedhiou, projet maraichage Ajak Luka
 Kantene Mariama Sane, projet aviculture Ajak Luka
 Macalou Mano, GIE Benhady de Mako (+7membres du GIE)
 Manga Moussa Iba Landry, projet pisciculture Ndiaye Aïssatou Aya, Koba Club (+2 membres GIE)
 Ndiaye Khadiata, GIE Penda Sarr To Ghawle – bergeries de Kédougou
 Ndiaye Ndeye Fatou, villa de Tella Yargouye, projet aviculture
 Ndiaye Mamadou, CEMA (+15 personnes membres de l'OP)
 Ndongo Aboubacry, Chef de Village (+20 personnes dont 8 femmes)
 Ndaw Baro, Président du GIE Seddo Sebbé (+7membres du GIE dont 5 femmes)
 Ngom Oumy, GIE CESIRI
 Niang Bocar, Sinthiou
 Sall Cheikh, projet GAFSP a Koulouk (+10 personnes dont 4 femmes)
 SALL Lat, bénéficiaire projet AGRIJEUNES, Embouche ovine à Koul
 Sambou Moussa, projet collectif pisciculture
 SARR Mbacké, bénéficiaire projet AGRIJEUNES, Embouche ovine à Darou
 Seck Fatou, village de Boulél, projet embouche ovine (+11 personnes de groupement Adack, dont 5 femmes)
 Seye Mama, beneficiare projet AGRIJEUNES, Entreprise Référente de Mame
 SOW Adama Amadou, Unité de transformation laitière (+2 personnes dont une femme)
 Sow Khadidiatou, GIE Yakaar -Chèvreries
 SOW Méta, Chèvrerie PADAER 2
 SY Doudou, Président GIE
 Tall Khadiata, Présidente Hub de transformation des produits agricoles de Kanel
 Talla Alpha Issaga, ASER de Gounass
 Tamba Maimouna, projet Maraichage Ajak Luka

Thiam Oumy, village de Keur Socé, bénéficiaire projet AGRIJEUNES

Bénéficiaires du projet GAFSP à commune de Fatick (5 personnes)

Groupe bénéficiaires de projet piscicole à Louga (5 personnes dont une femme)

Groupe Femmes Catholiques, sous projet porcherie à Niakhar

GIE Bokou Ligueye, sous projet maïs à Mabo

Équipes de coordination et de gestion de programmes

Alhabeto Lamine, Coordinateur REPER

Ba, Responsable Administratif et Financier AGRI-JEUNES

Diallo Ibrahima, Equipe SD3C et FARMTRAC

Dia Mohamed Lamine, Coordonnateur du Projet FSRP

Diedou Michael, Expert en Charge du Financement des Chaînes de Valeurs-FSRP

Fall Ndeye Khady, Coordinatrice Adjointe du Projet FSRP

Faye Jean-François, Expert Communication du Projet FSRP

Gueye Assane, Chargé de Suivi-Évaluation de SD3C-SENEGAL

Gueye Bakary Babacar, Responsable Suivi-Evaluation du Projet FSRP

Gueye Talla, Coordonnateur National AGRI-JEUNES

Madjibeye Odette, Equipe REPER

Ndiaye Ousmane, Equipe IGreenFin et Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Aviculture Familiale Rurale Mbour, Fatick et Kaolack)

Sada Ly, Coordonnateur National du Projet PADAER et de SD3C

Sow Birane, Equipe PADAER et PADAER 2

Bibliographie

Autres documents

ANSD. 2023. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération. <https://www.ansd.sn/recensement/rqph-5-2023>

ANSD. Juillet 2024. Rapport final de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM II), 2021/2022. Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération. https://www.ansd.sn/sites/default/files/2024-07/Rapport_Final_EHCVM_2021-2022_VF.pdf

BAD. 2023. Sénégal : Compact pour l'alimentation et l'agriculture. Dakar. <https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2024/02/les-couts-de-linitiative-22nourrir-lafrique22-de-la-bad-pour-les-paysans.pdf>

Banque mondiale. Juin 2024. Rapport sur la situation économique : Saisir l'opportunité. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/publication/afw-senegal-economic-update-2024-seizing-the-opportunity>

Banque mondiale. Octobre 2024. Rapport national sur le climat et le développement, Sénégal. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/publication/senegal-country-climate-and-development-report>

Cour des comptes. 2024. Rapport définitif : Audit du rapport sur la situation des finances publiques, gestion de 2019 au 31 mars 2024. Chambre des affaires budgétaires et financières.

DAPSA. Avril 2024. Résilience des ménages agricoles face aux chocs environnementaux. Note politique. Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage.

DAPSA. Juillet 2021. L'accès au financement par les ménages agricoles. Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural. <https://www.dapsa.gouv.sn/sites/default/files/publications/L%E2%80%99acc%C3%A8s%20au%20financement%20par%20les%20m%C3%A9nages%20agricoles.pdf>

Dia, I., & Sutz, P. 2023. Femmes et foncier au Sénégal : promouvoir une gouvernance inclusive et participative. IIED, International Institute for Environment and Development. <https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/2023-04/21366iiedfr.pdf>

Gouvernement du Sénégal. 2023. Sénégal : Enquête démographique et de santé continue 2023.

IPAR. Janvier 2024. Migration et emploi des jeunes : Quelles alternatives ? Policy Brief.

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural. 2019. Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Agriculture (LPSDA) 2019–2023. https://www.dapsa.gouv.sn/sites/default/files/publications/LPSDA%20MAER%20%20version%20apr%C3%A8s%20atelier%20de%20validation_4.pdf

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural. 2022. Stratégie de Souveraineté Alimentaire (SSA).

Ministère de la Jeunesse. Décembre 2024. Programme national de développement de la jeunesse (PNDJ), 2025–2029.

PNUD. 2019. Contribution des femmes sénégalaises à la croissance économique. Policy Brief.

RGPH-5. 2023. Résultats globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. ANSD, Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération. <https://www.ansd.sn/recensement/rqph-5-2023>

Senepus. 2024. Évolution du budget du ministère de l'Agriculture : les explications. <https://www.senepus.com/economie/evolution-du-budget-du-ministere-de-lagriculture-les-explications>

World Bank. 2024. Sénégal – Rapport national sur le climat et le développement. CCDR Series. Washington, D.C. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/publication/senegal-country-climate-and-development-report>

DAPSA. Octobre 2023. Rapport de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2022-2023. [Rapport Dapsa 2022 2023.pdf](#)

FAO. 2024. Action climatique dans le secteur de l'élevage au Sénégal : Améliorer les contributions déterminées au niveau national pour un avenir durable. <https://doi.org/10.4060/cd1380fr>

Groupe de la Banque Mondiale. Octobre 2024. Rapport national sur le climat et le développement Sénégal. [rapport national sur le climat et le développement Sénégal 2024.pdf](#)

ANSD. Juillet 2024. Rapport Provisoire Chapitre X : Agriculture - 5^e Recensement général de la population et de l'habitat, 2023 (RGHP-5, 2023). Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération [Chapitre 10 - AGRI-Rapport-Provisoire-RGPH5_juillet2024.pdf](#)

Groupe de la Banque Africaine de Développement. 2024. Rapport Pays 2024 Sénégal. Impulser la transformation du Sénégal par la réforme de l'architecture financière mondiale.

[BAD rapport pays Sénégal 2024.pdf](#)

World Bank. October 2024. Poverty and Equity Brief. [poverty and equity brief Sénégal 2024.pdf](#)

World Bank Group. Juin 2024. Rapport sur la situation économique Sénégal - Saisir l'opportunité.

[Rapport sur la situation économique Juin 2024 BM.pdf](#)

DAPSA. Avril 2024. Note Politique Résilience des ménages agricoles face aux chocs environnementaux. Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage.

[NOTE POLITIQUE Résilience des ménages agricoles face aux chocs environnementaux DAPSA.pdf](#)

Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et d'estimation des populations vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH3.0). Décembre 2024

[Résultats CH déc 2024.pdf](#)

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire. Novembre 2015. Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR) 2015-2035. Primature, Cabinet du Premier Ministre du Sénégal. [SNSAR VALIDEE AVEC PAP Version Finale-1.pdf](#)

Documents clés relatifs au projet

FIDA. 2008. Document de conception de projet. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2011. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Juillet 2012. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2012. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Juin 2013. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA

FIDA. Janvier 2014. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2014. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Janvier 2015. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA, Mai 2015. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Novembre 2015. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2016. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA-OFID. Août 2011. Enquêtes de référence dans la zone d'intervention du PAFA – Rapport Final. Ministère de l'Agriculture.

FIDA. Dakar Août 2011. Rapport Final relatif à la mission d'Enquête Sygri/Rims de base dans la zone d'intervention du PAFA. Ministère de l'Agriculture.

FIDA. Janvier 2017. Rapport d'achèvement de projet. Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2018. Rapport de Validation de fin de Projet (PCRV). Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2011. Document du rapport de conception de programme. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Juin 2015. Rapport de Supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2015. Rapport de Supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2016. Rapport de revue à mi-parcours. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Octobre 2016. Rapport de Supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2017. Rapport de Supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Février 2019. Rapport de Supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2013. Rapport Final des résultats de l'enquête Sygri de référence du PADAER. Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.

FIDA. Décembre 2019. Rapport d'achèvement. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Septembre 2021. Rapport d'Évaluation de la Performance du Programme (PPE). Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER). Rome : FIDA.

FIDA. Mars 2013. Rapport de conception détaillée. Projet d'Appui aux Filières Agricoles-Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Rapport de conception finale. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2015. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2015. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2016. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Octobre 2016. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2017. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2018. Rapport de revue à mi-parcours. Projet d'Appui aux Filières Agricoles - Extension (PA). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2019. Rapport de Supervision. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Mars 2021. Rapport d'achèvement. Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Juillet 2021. Rapport de Validation de fin de Projet (PCR). Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension (PAFA-E). Rome : FIDA.

FIDA. Mars 2015. Rapport Final de l'Enquête Sygri de référence du PAFA Extension. Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.

FIDA. Janvier 2018. Rapport de Supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Septembre 2020. Rapport de revue à mi-parcours. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Avril 2021. Rapport de revue à mi-parcours. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Janvier 2022. Rapport de revue à mi-parcours. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Juillet 2022. Rapport partiel de supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Décembre 2023. Rapport de supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2024. Rapport de revue à mi-parcours. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Janvier 2025. Rapport partiel de supervision. Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat, phase 2 (PADAER 2). Rome : FIDA.

FIDA. Contribution du FIDA à la création des périmètres irrigués sur le modèle CAC à travers PADAER 2.

FIDA. Juillet 2019. Rapport de conception détaillée. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Février 2021. Rapport de supervision. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Septembre 2021. Rapport de supervision. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Juillet 2022. Rapport de supervision. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Juin 2023. Rapport de revue à mi-parcours. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Mars 2024. Rapport de supervision. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Novembre 2024. Rapport de supervision. Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes Ruraux Agri-Preneurs (AGRI-JEUNES). Rome : FIDA.

FIDA. Octobre 2021. Rapport de conception. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR). Rome : FIDA.

The World Bank. Septembre 2020. Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en oeuvre. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

The World Bank. Octobre 2021. Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en oeuvre. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

The World Bank. Avril 2022. Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en oeuvre. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

The World Bank. Juin 2023. Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en oeuvre. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

The World Bank. Février 2024. Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en oeuvre. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

Sixième Mission d'Appui à la Mise en Oeuvre du Programme. Janvier 2024. Aide-Mémoire. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

Septième Mission d'Appui à la Mise en Oeuvre du Programme. Août 2024. Aide-Mémoire. Programme de Compétitivité de l'Agriculture et de l'Elevage Axé sur les Résultats (PCAE-PforR).

FIDA. Septembre 2020. Rapport de conception détaillée. Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C) FAO/FIDA/PAM/ G5 Sahel+ Sénégal. Rome : FIDA.

FIDA. Octobre 2020. Rapport de conception détaillée - DCP Régional. Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C) FAO/FIDA/PAM/ G5 Sahel+ Sénégal. Rome : FIDA.

FIDA. Mai 2024. Rapport de revue à mi-parcours et de restructuration. Opération Régionale - Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C). Rome : FIDA.

FIDA. Janvier 2025. Mission conjointe d'appui 24-30 janvier 2025 – Aide-Mémoire. Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C). Rome : FIDA.

FIDA. Janvier 2025. Mission conjointe d'appui 24-30 janvier 2025 – Soumission au ministre de l'Agriculture de l'Aide-Mémoire. Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C). Rome : FIDA.

FIDA. Juillet 2024. Rapport de revue à mi-parcours. Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C). Rome : FIDA.

FIDA. August 2024. Project Design Report. Support to Food Sovereignty Program (SFSP). Rome: FIDA.

FIDA. Mars 2024. Design Report. Food System Resilience Program (FSRP). Rome: FIDA.

FIDA. République du Sénégal, 2010. Programme d'options stratégiques pour le pays.

FIDA. République du Sénégal, 2016. Note de Stratégie de Pays.

FIDA. République du Sénégal, 2019. Programme d'options stratégiques pour le pays.

FIDA. République du Sénégal, 2021. Examen des résultats du COSOP.

FIDA. République du Sénégal, 2023. Examen annuel des résultats du COSOP.

FIDA. Sénégal. Aperçu du Portefeuille Pays. Juin 2024.

FIDA. Sénégal. Revue du Portefeuille Pays. Juin 2024.